



LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°102 - FÉVRIER 2009

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Bébés cavaliers



AG FFE 2008

Serge Lecomte a été réélu à la présidence de la FFE avec 92 % des voix Page 6



CHEVAUX SOUS LA NEIGE

Sélection de vos plus belles photos parmi les 400 reçues à la FFE (photo Alexandra Bauduin) Page 30



GENERALI OPEN DE FRANCE

Les barèmes techniques et les conditions de participation de l'édition 2009 Page 42



Tous à vos agendas 2009



Retrouvez-nous sur le terrain lors des différents championnats de France que la Fédération organise pour vous !

SAUT D'OBSTACLES

Master Pro du 8 au 11 octobre à Fontainebleau (77)
Amateur du 30 juillet au 2 août à Yvre l'évêque (72)

CONCOURS COMPLET

Master Pro du 1^{er} au 3 mai à Pompadour (19)
Amateur du 29 octobre au 2 novembre à Rodez (12)

DRESSAGE

Master Pro du 5 au 8 novembre à Saumur (49)
Amateur du 2 au 4 novembre à Saumur (49)

ENDURANCE

Master Pro et Amateur
du 17 au 19 juillet à Montluçon (03)

ATTELAGE

Master Pro et Amateur
du 13 au 16 août à Lignières (18)

VOLTIGE

Master Pro et Amateur
du 2 au 5 juillet à Versailles (78)

HUNTER

Master Pro et Amateur
du 3 au 5 juillet au Haras du Pin (61)

HORSE-BALL

Master Pro du 11 au 12 juillet à Beaucaire (30)
Amateur du 12 au 14 juin à Marnes la Coquette (92)

WESTERN

Master Pro et Amateur
du 26 au 29 août à Lamotte (41)

TREC

Master Pro du 11 au 13 septembre à Crozey le Petit (25)
Amateur du 2 au 4 octobre à Maurs (15)

GENERALI OPEN DE FRANCE

du 4 au 28 juillet à Lamotte (41)

LE GRAND TOURNOI

du 30 mai au 1^{er} juin à Lamotte (41)

LE MEETING DES PROPRIETAIRES

du 26 au 29 août à Lamotte (41)



FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION
www.ffe.com

Actualité

L'essentiel de vos rendez-vous	A noter sur votre agenda	4
L'édito de Christian Boyer	Le tourisme équestre naturellement !	5
AG du 11 décembre 2008	Serge Lecomte plébiscité	6
Nouveau comité directeur FFE	Membres du bureau et du comité	7
Médailles d'honneur FFE	Daniel Lamour, Nathalie Bizet et Céline Gerny	8
Salon du Cheval de Paris	Les photos de l'édition 2008	10
Haras nationaux	Calendrier des événements 2009	12
On en parle au Club House	L'actualité en bref	18
Revue de presse déc. 2008 - jan. 2009	Suites logiques et bonnes surprises	34

Sport

Rencontre avec Michel Robert	L'éternelle jeunesse	9
Concours d'entraînement	Contraintes réglementaires	13
Rectificatif Album 2008	Championnats de France Horse-ball amateur	14
Actualités FFEcompét	En faveur des amateurs et engagements facilités	16
Generali Open de France 2009	Condit° de participat° et Barèmes techniques	42
Règlement des compétitions 2009	Rectificatifs du 1 ^{er} février 2009	50

Formation

Trophée FFE Generali de l'innovation pédagogique	Bébés cavaliers, une réalité d'aujourd'hui	20
Lauréat : PC de la Forêt de Moulière	Le cheval, le cheval, ça m'a pris très tôt	21
Lauréat : Poney Club de Sardieu	La crèche au poney club	22
Lauréat : L'Etrier Choletais	Au pays merveilleux de Bambino	23
Les bonnes idées des nominés	Tout pour les bébés cavaliers	24
Formation au Brevet Fédéral Equihandi	La Réunion en avant-première	27

Tourisme

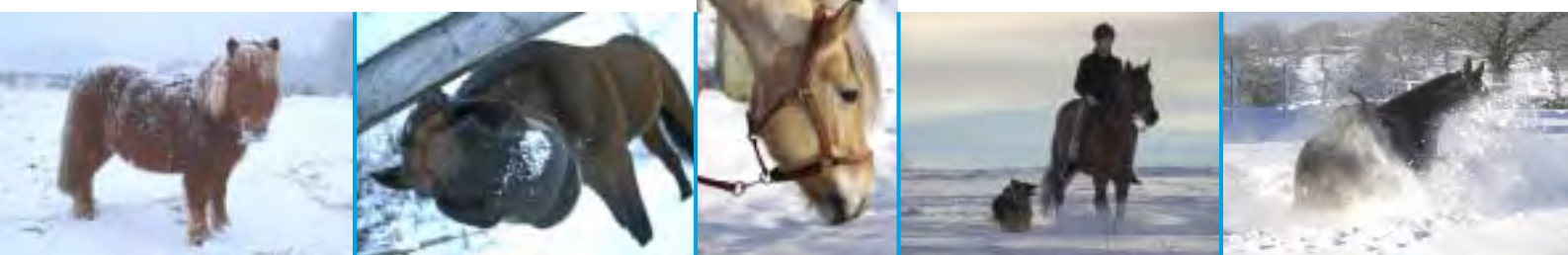
Infrastructures du Tourisme Equestre	Rencontres inter-régionales 2009	29
Tourisme Equestre International	Actualités	32

Clubs

Chevaux sous la neige	Vos plus belles photos	30
Bienvenue aux nouveaux adhérents	En décembre 2008 - janvier 2009	50
Le GHN vous informe	Elèves BPJEPS et CAPTAV	52
Cheval Qualité France vous informe	Plan régional qualité en Poitou-Charentes	54

Références

AG électives des CRE	Les premiers résultats	18
Commission Juridique et disciplinaire	1 ^{ère} instance du 5 décembre 2008	56
Lutte contre le dopage animal	1 ^{ère} instance du 20 octobre et du 24 nov. 2008	58
Session BFEEH calendrier	En 2009	55
Sessions BFEE	En 2009	55



Photos : CTE Lalandelle, Pascal S, Vanessa Zinzoni, Manon Jacquot, La Ferme de Belair

DU 6 AU 8 FÉVRIER À BORDEAUX

Jumping International. En 2009, Bordeaux prend une étoile de plus en devenant CSI W 5*, seule étape française de la Coupe du Monde Rolex FEI. Prix Amazone réservé aux cavalières et Championnat de France Handisport. www.bordeaux-expo.com

DU 21 FÉVRIER AU 1^{er} MARS À PARIS

Porte de Versailles. 46^e Salon International de l'Agriculture. Une centaine de chevaux, poneys et ânes. Village des poneys. Nuit de l'Agriculture le 27 février. www.salon-agriculture.com

LE 26 FÉVRIER À PARIS

35^e Journée de la Recherche Equine. Au Salon International de l'Agriculture, porte A, hall 7.3, salle Sirius. La matinée sera consacrée à *Quoi de neuf en recherche équine ?* en économie, génétique, reproduction, comportement et médecine vétérinaire sportive. L'après midi est consacré à la locomotion : sol équestre, médecine et imagerie médicale. Présentation des finalistes du concours Equidéfi à partir de 17 heures. Inscription avant le 16 février sur www.haras-nationaux.fr

DU 28 FÉV AU 1^{er} MARS À LA ROCHE/YON

Salon Equigenetic. Le salon professionnel de l'étalon de sport avec la présence des meilleurs étalons européens. L'édition 2009 sera particulièrement recentrée autour de la génétique d'avenir. <http://haras.vendee.fr>

DU 13 AU 15 MARS À ALBI

8^e Salon du Cheval www.salonchevalalbi.com

DU 27 FÉVRIER AU 1^{er} MARS À SAUMUR

1^e étape du Grand National de Complet. Initialement prévue à Tartas, la 1^e étape du Grand National aura lieu à l'ENE en raison des tempêtes qui ont eu lieu dans le Sud Ouest en janvier. www.cadrenoir.com

DU 26 AU 29 MARS À FONTAINEBLEAU

Concours international complet officiel. CICO 3*, CCI 1*, CIC 1*. Cette année, le complet de Fontainebleau devient Officiel de France, l'un des 2 internationaux avec Aix La Chapelle à afficher ce niveau en 2009. C'est l'occasion pour les concurrents de se préparer pour les championnats d'Europe qui auront lieu sur ce même terrain en septembre. Cross le samedi 28. www.cheval-iledefrance.com

DU 3 AU 4 AVRIL À NÎMES

4^e CIC. CIC 1* organisé sur l'hippodrome de Nîmes en collaboration avec les étudiants de l'UFRSTAPS de l'université Montpellier 1. Vente de chevaux de sports, village exposants et animations présentées par le CRE Languedoc Roussillon. www.cicnimes.com

Journées de développement

La FFE, le GHN et CQF reprennent cet hiver leurs Journées de développement en régions sur le thème *Développez votre établissement*. Les dirigeants membres de chacune des 3 associations recevront une invitation précisant les date et lieu de la réunion dans leur région.

Les prochaines dates :

- ▲ Aquitaine : le 9 février à Bordeaux.
- ▲ Limousin : le 10 février à Limoges.
- ▲ Bretagne : le 23 Février. Lieu à définir.
- ▲ Provence et Côte d'Azur : 30-31 mars (à confirmer)
- ▲ Nord / Picardie : date à définir.
- ▲ Rhône Alpes : date à définir.

AG électorales des CRE

Date	CRE
9 février	Franche Comté
16 février	Bourgogne
23 février	Nord Pas de Calais
23 février	Nord
16 mars	Lorraine
20 mars	Limousin



Photo : DR



Dates limite à ne pas oublier



28 FÉVRIER

Date limite pour profiter de l'offre préférentielle spéciale club de Lavauzelle concernant le règlement FFE des compétitions 2009.



8 JUIN

Derniers concours qualificatifs pour le Generali Open de France Poney. 9 juin clôture des engagements.



14 JUIN

Derniers concours qualificatifs pour le Generali Open de France Club. 15 juin, clôture des engagements.

La REF*La Revue de l'Équitation***SECRETARIAT**Parc Equestre. 41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mèl ref@ffe.com**RÉDACTRICE EN CHEF**

Danielle Lambert

RÉDACTIONFrédérique Monnier,
Sarah Lassalle, Mathias Hébert**ICONOGRAPHIE**

Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTURECE de la Crouzette,
FFE/DL/Maindru, A Bauduin**PHOTO LICENCE**

FFE/F Chéhu

PHOTOSFFE/PSV/Maindru/DL, APF, M Benoît,
J Bonnefond, F Bougaut,
T Boudinaud, P Bourguignon/
decliceditions.com, A Bouvier,
ASEP PC de Fermeas, C Bricot,
CE Cherveux/CRE Poitou Charente,
CE Dunois, CE de l'Eperon,
CE de Mas Massou, CE la Virevoite,
CTE Lalandelle, D Dvorak,
Ecuries du Paradis, Ferme de Belair,
M Hindié, M Jacquot, G Jonchery,
B Laurent, O Leloup/HN,
G Lecourtier, B Lemaire, F Lefessier,
E Moya, PC de la Crouzette,
PC de l'Estérel, PC Forêt de
Moulière, PC de Sardieu, A Robelin,
P Rouvet, C Roux, F Saumont,
E Schramm, M de Smedt,
Sportfot/JuNITHi, V Viltard, V Zinzoni**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**Fanny Bougaut,
Cheval Qualité France, GHN,
Agnès Lopez-Chardonnet,
Manorca,
Elisa Moya, Stéphane Lemasson**ABONNEMENT**1 an : 50 €
1 an licenciés : 45 €**GRAPHISME**Pauline Napoly pour X. Gassel
communication**RÉALISATION - IMPRESSION**IDP Grignon
77370 FONTENAILLES**COMMISSION PARITAIRE**

0208G80336

TIRAGE

7 400 exemplaires

DOCUMENTS JOINTS

Documents Generali

FEUILLE D'EXPÉDITION

Demande de code examinateur

EDITEURFédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41600 Lamotte**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Serge Lecomte

Le tourisme équestre naturellement !

Le Tourisme équestre se doit d'accompagner le formidable développement de l'équitation en France en apportant des réponses adaptées aux attentes des cavaliers de pleine nature.

Au mois de janvier, les élus du tourisme équestre, professionnels et associations de cavaliers qui oeuvrent sur leurs territoires pour le développement des itinéraires et hébergements équestres se sont réunis en régions.

Ces rencontres à Lamotte, Toulouse, Valence, Dijon, Rennes et Nancy ont permis de prolonger les travaux entrepris lors des 2e Assises Nationales des infrastructures du Tourisme Equestre qui ont eu lieu à Paris en juin dernier.

4 grands axes de préoccupations sont ressortis lors des ateliers de travail organisés à Paris : la nécessité de renforcer la représentativité de la filière Tourisme équestre au sein des différentes collectivités locales et territoriales ainsi qu'auprès des services de l'Etat en œuvrant avec les différents acteurs, l'utilité d'harmoniser les méthodologies, le besoin de mutualiser les expériences et celui de favoriser la mise à jour des informations grâce à une stratégie de vigilance active.



Photo : FFE/DL

La présence à ces journées de nombreux partenaires institutionnels du tourisme équestre est un atout en vue du plan de développement des infrastructures pour les années 2009-2012. Une condition nécessaire pour asseoir la place du tourisme équestre dans notre société.

Christian Boyer



Photo : Vercors à Cheval/ E Minodier

Chevaux sous la neige

Vous avez été plus de 90 à envoyer de magnifiques photos de vos chevaux et poneys sous la neige. Retrouvez une sélection des plus belles photos page 32. Retrouvez l'intégralité des 400 photos sur www.ffe.com

Force réglementaire

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours où c'est le site internet qui a force réglementaire.



J Robert, C Paillot, S Lecomte, F Albertini et O Klein - Photo : FFE/PSV

Serge Lecomte plébiscité

Vous avez confirmé la confiance que vous faites à Serge Lecomte pour piloter les destinées de la Fédération Française d'Équitation lors de l'Assemblée Générale Elective du jeudi 11 décembre. Vous avez en effet voté à 92% pour le président que vous aviez porté à ce poste en 2006.

« La Fédération repose sur 4 piliers qui sont les clubs, les licenciés, la compétition nationale et le haut niveau, a expliqué Serge Lecomte. Le rôle de la Fédération est de veiller à ce que chacun de ces domaines aille également bien. On peut les comparer aux 4 jambes d'un cheval et chacun sait que chacun des membres du cheval doit être sain. »

L'ensemble de la liste présentée par Serge Lecomte a été élue avec des scores massifs de 81 à 86%. Dès la fin de l'AG, le nouveau comité fédéral s'est réuni pour élire le bureau.

Précisons que pour tenir compte de la nouvelle règle de représentation proportionnelle des femmes, plusieurs messieurs ont dû céder leur place à des dames.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Par ailleurs, se tenait le même jour l'Assemblée Générale Ordinaire. Le quorum étant atteint, elle a pu valablement délibérer. Tous les rapports ont été approuvés à une large majorité de 87 à 92% selon les votes.

- François Albertini, secrétaire général, a présenté le rapport moral et d'activité.
- Christian Paillot, vice-président chargé du haut niveau a fait le point sur la place de la FFE au niveau international.

- Pascal Dubois, DTN, a fait le bilan des activités de la DTN sur les plans de la compétition et de la formation.

- Olivier Klein, trésorier, a présenté le rapport financier et le budget.

- Jean-Louis Brun d'Arre, commissaire aux comptes, a présenté le rapport général et le rapport spécial.

- Danielle Lambert, directrice du développement, a présenté le bilan de la campagne de publicité TV.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MODIFICATIVE DES STATUTS

Le quorum de 50% des voix n'étant pas atteint pour l'Assemblée Générale modificative des statuts, conformément à la convocation, une seconde AG s'est tenue le jeudi 18 décembre à Boulogne. Les modifications statutaires ont été approuvées à 96,41% des voix.

MISSIONS

Rappelons les déclarations de Serge Lecomte dans son document de candidature :

« Ma volonté de rendre d'abord la Fédération utile lui a donné de la force et de la crédibilité. Rester pragmatique et s'en tenir à des principes de bon sens sont les clefs de notre méthode : des projets utiles et simples fondés sur la recherche de l'efficacité optimale.

De nombreux chantiers ont été ouverts depuis 2007. Ils sont la traduction du rôle que la FFE entend assumer sous l'administration de toute l'équipe qui se propose à vos suffrages, à savoir :

- 1- le développement des pratiques,
- 2- la qualité technique et éducative de l'enseignement et de l'encadrement,
- 3- la vitalité des compétitions nationales,
- 4- La recherche des performances internationales,
- 5- la préservation de l'héritage culturel et technique de l'équitation française.

Ils traduisent nos ambitions légitimes pour réussir les trois missions fondamentales de notre Fédération : les missions éducative et sportive qui sont au coeur de nos préoccupations et la prise en compte de la dimension économique qui, seule, peut nous donner les moyens de nos ambitions, en pleine responsabilité. »

EQUIPE

Sous le slogan « L'équipe est plus forte que le plus fort de l'équipe. » le comité directeur se présentait ainsi : « Tous différents, tous ensemble, nos parcours, nos expériences, nos préférences sont divers à l'image du monde équestre, mais nous sommes convaincus que nous devons, dans tous les domaines, cristalliser les énergies de tous sur ce qui nous rassemble, fonder au maximum nos projets sur les dénominateurs communs à toutes nos activités.

Les milliers de clubs de France sont une grande équipe qui a tout à gagner à jouer collectif. La complémentarité des talents est une richesse. Ensemble, on est plus forts. Ensemble, on peut faire mieux et davantage. »



FEDERATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION



1

Nouveau Comité Directeur

PRÉSIDENT

1 Serge Lecomte.

BUREAU

2-3 Christian Paillot & Jacques Robert, vice-présidents.

4 François Albertini, secrétaire général.

5 Olivier Klein, trésorier.

6-7-8-9 Jean-Luc Auclair, Emmanuel Feltesse, Martine Fernet, Véronique Peschard, trésoriers adjoints.

10-11-12 Philippe Audigé, Dominique Hennion, Benoît Raynaud, membres du bureau.

COMITÉ

13-14-15-16-17-18-19 Virginie Athenoux, Frédérique Bertholon, Jean-Pierre Blache, Hélène Bourguignon, Christian Boyer, Laurence Caupin, Nadine Cochenet,

20-21-22-23-24-25-26-27 Jacques Couderc, François Emery, Sabine Grataloup, Lilia Hamza, Clémence Laborde, France Lantuit, Elisa Moya, Anne Tessier.

28-29-30-31 Pascale Boutet, Pascale Dietsch, Marc Boblet, Roger-Yves Bost, cavaliers de haut niveau.

Photos : FFE/DL/PSV

Membres du Bureau



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

Membres du Comité



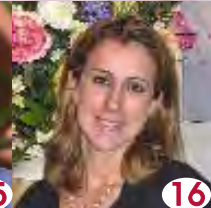
13



14



15



16



17



18



19



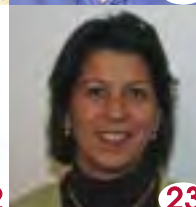
20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



J Robert, D Lamour, C Paillot, N Bizet, F Bougaut, C Gerny et S Lecomte - Photo : FFE/PSV

Médailles d'honneur FFE

La médaille d'honneur FFE a été décernée en 2008 à 3 cavaliers internationaux, dont 2 participantes aux Jeux Paralympiques de Pékin-Hong Kong : Daniel Lamour, Nathalie Bizet et Céline Gerny.

DANIEL LAMOUR

Jacques Robert : « Avec Daniel Lamour, nous accueillons certes un grand cavalier, qui fut en son temps, membre de l'équipe de France de saut d'obstacles et détenteur de plus de 800 victoires, mais aussi un grand et fidèle serviteur de l'équitation et de la Fédération dont il a été administrateur dès 1968.

Sur la brèche au plus haut niveau depuis 1952, date à laquelle il fut Champion de France de CSO, 5 fois vainqueur du championnat du Nord, vainqueur du championnat du Maroc de CSI en 1970, Daniel Lamour a décliné en majuscules une carrière d'exception.

Grand cavalier donc, mais aussi entraîneur, éleveur, Conseiller Technique Régional de 1980 à 1994, organisateur, juge, chef de piste, cet homme du Nord Pas-de-Calais, au passé émérite, couvert de décorations et de récompenses en tous genres, entraîneur national de l'équipe de France Juniors, a formé, entraîné et amené à la plus haute marche 2 champions d'Europe et 2 champions de France Juniors, 3 champions de France Seniors, l'équipe Juniors vainqueur de la coupe des Nations de Toronto.

Il a encore participé à la création du centre équestre du Touquet et l'a dirigé de 1970 à 1980.

Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, Officier de l'ordre du Mérite Agricole, Daniel Lamour a été 48 ans membre du Comité Directeur du Comité Régional Nord - Pas-de-Calais.

Je suis spécialement honoré, heureux et fier de lui remettre la médaille d'Honneur de la FFE pour

près de 60 années de bons, précieux et éminents services. »

NATHALIE BIZET

Christian Paillot : « Nathalie Bizet a la passion de l'équitation depuis toujours et pratique le dressage depuis plus de vingt ans. Toute petite, elle ne jouait qu'avec des soldats et des chevaux, dit-elle.

En dépit de la déficience visuelle dont elle est atteinte, elle remporte régulièrement nombre de titres et médailles d'Or en championnats de France, championnats d'Europe et championnats du monde pour cavaliers handicapés.

Pourtant elle ne commence l'équitation qu'à partir de l'âge de 16 ans et achète son premier cheval en 1988, *Kofu*. Avec lui elle remporte une médaille d'argent aux championnats du monde en 1991.

Elle gagne en 1996 la médaille de bronze par équipe aux jeux paralympiques d'Atlanta.

Mais les qualités sportives de Nathalie lui permettent aussi de s'imposer dans des épreuves pour cavaliers valides tels les championnats de France amateurs ou les championnats de ligue.

Avec son cheval suédois *Méphisto*, elle part confiante aux jeux de Pékin, en cavalière habituée des compétitions de ce niveau. Deux exceptionnelles 5^e places en imposé et en libre, couronnent sa participation aux jeux paralympiques.

Titulaire d'un très brillant palmarès, elle n'en finit pas d'accumuler les premières places et les bons résultats. C'est bien une cavalière d'exception et une sportive de haut niveau que nous récompensons aujourd'hui et à qui je suis heureux

de décerner la médaille d'honneur de la FFE. »

CÉLINE GERNY

Christian Paillot : « Originaire de Reithel dans les Ardennes, rien ne prédestinait Céline Gerny à devenir cavalière de l'équipe de France de Dressage handisport. Elle débute l'équitation en 1988 au centre équestre de la Ferme de la Cense, où elle monte toujours.

Le 21 juin 2001, victime d'une chute de cheval, Céline est atteinte d'une paraplégie complète et définitive. Avec l'aide et le soutien de son instructeur, Olivier Legouis, elle décide de se remettre en selle cinq mois après son accident.

Grâce à ses chevaux et à une pratique régulière de l'équitation, Céline surmonte son handicap et rejoint dès 2004 l'équipe de France de dressage handisport.

Avec le cheval *Jeudi d'Avril*, confié par le CSEM, elle remporte de nombreuses médailles en championnat de France et participe à des concours internationaux tant en France qu'à l'étranger.

Son palmarès impressionnant et ses progrès constants, conduisent la cavalière à une qualification olympique pour les jeux de Pékin.

Céline obtient avec *Jeudi d'Avril* une très belle 10^e place sur la reprise imposée et une 11^e place sur la reprise libre en musique, lors de ces jeux paralympiques.

Aussi la Fédération Française d'Équitation est-elle heureuse de féliciter aujourd'hui Céline pour sa participation aux JO de Pékin et de lui remettre une médaille d'honneur.

Bravo à celle dont le prochain objectif est de participer aux jeux de Londres en 2012 avec un nouveau cheval qui lui reste à découvrir. »

L'éternelle jeunesse

Michel Robert ajoute une nouvelle victoire à son palmarès exceptionnel en remportant la finale du Top Ten à Bruxelles. Du même coup, il se propulse à la 8^e place du classement mondial, soit le meilleur rang français.

PARMI LES 10 MEILLEURS MONDIAUX

Cinq fois champion de France et multi médaillé aux championnats d'Europe et du Monde comme aux Jeux Olympiques, Michel Robert s'est offert une nouvelle victoire fin 2008 : la prestigieuse et très convoitée finale du Top 10 à Bruxelles, auquel il participait pour la première fois. A tout juste 60 ans et après 35 ans de carrière au plus haut niveau, l'actuel meilleur cavalier du CSO français avait-il encore quelque chose à prouver ? « *Je n'ai pas ce sentiment, affirme-il avec simplicité. Je suis en pleine forme physique et mentale. Je veux continuer à vivre ma passion, c'est-à-dire faire du concours à haut niveau. En 2008, j'avais plusieurs objectifs, dont celui de revenir au meilleur niveau.* » L'objectif est atteint grâce, outre cette finale belge, à ses nombreux classements en Grands Prix 5* réalisés avec 5 chevaux différents.

Notre cavalier ciblait le Top 10 de Bruxelles avec *Kellemoi de Pepita*. « *J'étais dans les 30 meilleurs il y a deux ans. Je me suis dit pourquoi ne pas tenter les 10 meilleurs mondiaux ? J'ai fait 2 ou 3 concours indoor pour la préparer à cette finale. Le Top 10 est une épreuve prestigieuse où il y a seulement dix cavaliers au départ. La sélection est donc très dure. C'était sympa de participer à cette épreuve phare de fin de saison.* » Michel ajoute avec le même enthousiasme qu'il a témoigné lors de son tour d'honneur : « *Courir la finale a été une expérience passionnante. Ce fut un grand jour pour la jument et moi. Kellemoi a*

été présente à cent pour cent sur les deux épreuves. Nous formons d'ailleurs le seul couple double sans-faute. Une bonne surprise car retourner dans les 10 meilleurs n'était pas très facile. Gagner l'était encore moins ! »

UN PIQUET SÉRIEUR

Michel Robert avait repéré *Kellemoi* alors qu'elle appartenait à Julien Gonin, un cavalier stationné dans ses écuries : « *J'avais l'œil sur cette fille de Voltaire depuis quelques années. Fin 2007, j'en ai racheté une part en vue de débiter le Sunshine Tour, à Vejer de la Frontera.* » Le couple gagne notamment le Grand Prix du CSI 3* de Vejer de La Frontera. « *Ensuite, elle s'est très bien comportée et a gravi les échelons en se classant régulièrement. Nous gagnons notamment le Petit Grand Prix du CSIO 5* de Sao Paulo.* » Après sa victoire à Bruxelles, *Kellemoi* a pris un repos bien mérité et reprend le chemin des concours fin février à Arrezo. Outre la belle baie, le piquet de Michel Robert est des plus complets : « *Pour suivre le circuit, où il y a presque tous les week-ends des concours très importants, il est indispensable de disposer d'un bon piquet de chevaux, ce que j'ai la chance d'avoir actuellement. Pour cette saison, j'ai fixé des objectifs, une préparation et une carrière pour chaque cheval. C'est assez amusant* », assure notre cavalier rhône-alpin avec enthousiasme. On le retrouvera sur la scène internationale avec *Kellemoi*, *Kronos d'Ouilly* et l'étalon *Korodor*. Il place aussi beaucoup d'espoir en *Jeff du Boele*, arrivé mi-janvier



Michel Robert vainqueur de la finale du Top Ten à Bruxelles - Photo : Christophe Bricot

dans ses écuries et qu'il débutera sur le circuit espagnol du Sunshine Tour. En revanche et comme convenu avec sa propriétaire, il ne montera plus *Madame Pompadour* après Vigo.

HYGIÈNE DE VIE

Sa réussite, Michel Robert la doit aussi à un mode de vie sain, auquel il se tient avec rigueur et qu'il évoque volontiers dans ses livres. Il pratique le yoga tous les matins, s'adonne à la sophrologie et mange végétarien. « *Je suis très sensible au respect d'une hygiène de vie. C'est une philosophie et ma façon de vivre. Je l'ai toujours pratiquée avec les chevaux et ai décidé de le faire pour moi il y a quelques années. J'en recueille les bénéfices tous les jours, ce qui est encourageant. D'ailleurs, sans cela, je crois que je ne pourrais pas faire ce que je fais. Au niveau du mental, cela me permet d'être plus clair dans ma tête. Cela va beaucoup mieux en compétition lorsqu'on va dans ce sens.* » Tout cela va bien sûr de pair avec un travail acharné : « *La réussite ne se fait pas sans travail. En compétition, les choses ne se font pas toutes seules.* » Bref, toujours enthousiaste, débordant de vie et de projets, Michel Robert pourrait bien nous réserver encore quelques surprises à sa façon sur les terrains de compétition. - Agnès Lopez Chardonnet



1
2



3



4 5



6



7 8



Salon du Cheval

1 Tous les services de la FFE étaient présents sur le stand afin de répondre aux questions du public.

2 Dominique Beljanski, directrice de l'agence Plein Ciel Voyages, Jacques Robert et Frédéric Morand, président de la Commission fédérale de saut d'obstacles lancent le Club des Supporters sous les caméras de FFE TV.

3 Lancement du Trot Top Tour, circuit de courses de trot attelé réservé aux poneys et jeunes drivers.

4 Echanges entre Serge Lecomte et l'ambassadeur du Benin.

5 Remise de la selle offerte par Generali à Aude Morizot, 2^e du concours *Mon Generali Open de France*, par Nicolas Touzaint et David Beckmans.

de Paris 2008

6 Signature de la convention Haras Nationaux/Protection Judiciaire de la Jeunesse par François Roche-Bruyn et Philippe Cabourdin.

7 Les lauréats du trophée de l'attelage.

8 La conférence de presse Normandie 2014.

9 Remise des prix du championnat du Monde du Cheval Arabe.

10 Le 1^{er} Master International de Voltige.

11-13 Le Village des enfants avec ses animations, baptêmes et stands a attiré un nombreux public.

Photos : FFE/PSV, APF



9
10



11



12 13



La liste complète de ces événements est consultable sur www.haras-nationaux.fr, rubrique Mieux nous connaître/calendrier des événements.

AUVERGNE

Aurillac 0811 90 21 31	
21 fev	Présentation des étalons nationaux
11 avr	CSO Ecole Départementale d'Equitation
15 mai	CSO ENILV Lycée Agricole Georges Pompidou : cycles libres
12 juin	CSO SCH d'Aurillac & du Cantal : Cycles libres, Amateurs & Pro 2 grand prix
12-14 juin	Journées de l'élevage : concours d'élevage modèles & allures, CSO poneys, spect. équestres, stand, animations diverses durant 3 jours vente & présentation
20 juin	CSO SCH d'Aurillac & du Cantal : Cycles libres, Amateurs & Pro 2 grand prix
31 juil	CSO SCH d'Aurillac & du Cantal : cycles libres, amateur & Pro 2 Grand Prix
Juill-sept	Visite dynamique & présentation en mains des étalons des Haras, promenade en calèche, exposition vente à la sellerie d'honneur



Photo : O Leloup/HN

AQUITAINE

Gelos 0811 90 21 31	
Toute l'année	Visites guidées
6 juil	Concours d'élevage poulinières sang & ponettes suitées
13 juil-31 août	Visite de Pau en voiture hippomobile
27 sept	Portes ouvertes
6-7 nov	Concours Régional des chevaux de trait
Villeneuve/Lot 0811 90 21 31	
3-4 avril	Assises de la pédagogie innovante
25-26 avril	St. Approche comportementale du cheval
30 avril	Démo Cheval & Managers
16-17 mai	St. approche comportementale du cheval
16-17 mai	Salon du Livre
20-21 juin	St. approche comportementale du cheval
30 juin	Démo Cheval & Managers
11-12 juil	St. approche comportementale du cheval
19-20 sept	St. approche comportementale du cheval
1 ^{er} oct	Démo Cheval & Managers

CHAMPAGNE ARDENNE

Montier en Der 0811 90 21 30	
14-15 fév	St. CSO Vétérans
24 mars	St. MSA : formation sur l'éthologie
17 avril	Visite & présentation du site pour Offices de Tourisme du Triangle
27 avril	Concours pour chevaux de 3 ans montés
1 ^{er} -2 mai	1 ^e présentation-vente de chevaux attelés
3 mai	Rallye attelé <i>A la découverte du Der</i>
16 mai	Promenade attelée autour des moulins & des étangs dans le cadre du Week-End Nature organisé par l'Office de Tourisme de Montier-en-Der
17 mai	Epreuves de qualif. loisirs (chevaux de selle, poneys & chevaux de trait)
25-26 juil	Rallye attelé & monté
1 ^{er} -2 août	Festival des Brasseurs organisé par l'Office de Tourisme de Montier-en-Der
8 août	Concours pour pouliches de 2 ans & poulinières suitées SF & AA
19-20 sept.	Journées du Patrimoine - spectacle équestre

BRETAGNE

Lamballe 0811 90 21 31	
28 févr - 1 ^{er} mars	St. CSO cavaliers vétérans & st. équitation western
1 ^{er} mars	St. technique d'équitation d'extérieur
2-5 mars	CSO préparation JC
17-19 mars	CSO JC
19-20 mars	St. CSO
2 avr	Form'actions valorisation du jeune cheval
3-4 avril	Form'actions initiation au cuir
18 avr	CSO jeunes poneys
21-23 avril	CSO jeunes chevaux
25-26 avril	Championnat Bretagne poneys
1-3 mai	CSO Pro2 + cycles libres
9-10 mai	Dressage + form'actions valorisation du jeune cheval
18-21 mai	CSO JC
22 mai	Concours modèle mâles & pouliches sang
30 mai	Concours hippique jeunes poneys
3 juin	Concours modèle 2 & 3 ans mâles br&ons
13 juin	CSO jeunes poneys
17 juin	Concours modèle pouliches poulinières br&on
30 juin	Epreuves TDSO JC
05 juil	Concours attelage + utilisation + loisir
15 juil	Concours modèle 3 ans montés + rattrapage breton
16 juil	Jeudis du haras
20 juil	Concours modèle poneys
21 juil	Concours modèle poulinières sang
23 juil	Jeudis du haras
25 juil	Epreuve de qualification loisirs
27 juil	Concours modèle poneys
30 juil	Jeudis du haras
7 août	Concours modèle régional poulinières sang
13 août	Jeudis du haras
20 août	Jeudis du haras
29 août	Concours modèle départemental breton
12-13 sept	CSO Pro2, vente amiable de chevaux de selle
21 sept	Concours modèle 2 ans Languidic
27 sept	Mille Sabots
3-4 oct	National Breton
6-7 oct	Achats étalons bretons
12-14 déc	Les Ecuries du Père Noël

Abréviations : **Appr**-Approbation, **Cav**-Cavalier, **Equ**-Equestre, **JC**-Jeunes Chevaux, **St**-Stage, **Spect**-Spectacle.



Photo : O Leloup/HN



Photo : P Bourguignon/decliceditions.com



Photo : B Lemaire

Obligations administratives

Vous êtes nombreux à interroger la fédération sur les obligations incombant à l'organisateur et aux participants pour les concours d'entraînement. Détail des dispositions réglementaires.

DÉCLARATION ADMINISTRATIVE

CONCOURS D'ENTRAÎNEMENT

Selon l'article L331-2 du Code du Sport, toute manifestation sportive qui n'est pas organisée ou autorisée par une fédération sportive agréée doit faire l'objet d'une déclaration à l'autorité administrative un mois au moins avant la date de la manifestation. L'organisateur d'un concours d'entraînement devra demander un dossier à la préfecture ou à la sous-préfecture du lieu de la manifestation. L'autorité administrative peut interdire la tenue de cette manifestation lorsqu'elle présente des risques pour les participants.

CONCOURS FFE

La DUC adressée à la FFE, fédération sportive agréée, dispense de déclaration administrative.

LICENCE ET CERTIFICAT MÉDICAL

L'article L. 231-3 du Code du Sport dit que les participants à une compétition sont tenus de présenter, soit une licence sportive portant attestation de délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de compétition, soit la copie certifiée conforme de ce certificat, qui doit dater de moins d'un an. L'organisateur d'un concours d'entraînement doit donc s'assurer que les cavaliers engagés ont un tel certificat, sinon sa responsabilité se verra engagée en cas d'accident.

La licence compétition est la preuve que le contrôle de certificat médical a été effectué par la FFE. Sa présentation suffit.

REGISTRE D'ÉLEVAGE

L'organisateur d'un concours d'entraînement doit faire procéder sous sa responsabilité à l'établissement d'un registre d'élevage faisant figurer tous les équidés présents sur la manifestation et conserver ce registre pendant 5 ans.

Les listings FFE valent registre d'élevage. Rien à faire.

FEUILLE DE ROUTE

Tous les participants doivent établir une feuille de route précisant le nom du convoyeur, le motif du déplacement, le lieu de provenance et de destination ainsi que la liste et le numéro d'identification des équidés participant à la compétition.

En concours club et ponam, les participants peuvent imprimer leur feuille de route. Il suffit d'ajouter le nom du convoyeur.

CONTRÔLES SANITAIRES

L'organisation d'un concours exige le respect des règles sanitaires et de traçabilité relatives aux rassemblements d'équidés. Dans le cadre d'un concours d'entraînement, la responsabilité sanitaire incombe à l'organisateur, avec toutes les obligations que cela entraîne : vérification des documents d'identification, contrôle des vaccinations... Concrètement, l'organisateur doit contrôler que chacun des équidés participant est en règle !

La FFE diligente les contrôles en particulier l'identité, les vaccinations et l'absence de dopage des équidés.

AUTORISATION DE DISTRIBUER DES PRIX

L'art L 331-5 du Code du Sport impose aux organisateurs autres que la Fédération, de lui demander l'autorisation lorsqu'ils attribuent des prix en argent ou en nature d'une valeur supérieure ou égale à 3000 euros.

L'enregistrement par la FFE d'un concours officiel vaut autorisation de distribuer une dotation.

Sources juridiques : GHN

RESPONSABILITÉ

L'organisateur de concours a une obligation générale de sécurité de moyens. C'est à dire qu'il doit mettre en œuvre tous les moyens pour assurer la sécurité de tous, participants comme public lors de la manifestation. En cas d'accident dans le cadre d'un concours d'entraînement, les

juges se référeront naturellement au règlement des compétitions FFE pour savoir si les mesures mises en œuvre étaient celles prévues pour les concours officiels de même niveau.

ORGANES DÉCONCENTRÉS

Les obligations des concours d'entraînement sont telles que la FFE a mis en

place la procédure simplifiée des concours club et ponam pour protéger les organisateurs en leur proposant des obligations administratives raisonnablement possibles à respecter. Ses organes déconcentrés, CRE, CDE, CRTE, CDTE, ne sont pas habilités à organiser ni à promouvoir des concours non officiels et non fédéraux.



Horse-ball : Vendégies au Bois élite des amateurs

Les résultats suivants annulent et remplacent la publication de l'album 2008 pages 29 et 30 de la Ref 101.



Amateur 1 - Photo : Sportfoto/juNiThy

Elite Mixte

1 Vendégies au Bois 1, Ecuries du Bois, 59, Nord Pas de Calais

Alexandre Bajodek/*Espoir du Marais*, François Xavi Lesage/*Starwood*, Yann Coutant/*Filou des Parcs*, Mathieu Darras/*Eops*, Cedric Six/*Kadrourvitch*, Cedric Lemay/*Issmire*, Yvan Robillard/*Framboise d'Elle*

2 Nancy Cheval Liberté, EE Cheval Liberté, 54, Lorraine

Sacha Tosetto/*Goa de Chapemont*, Pierre Gremillet/*Kaline D'forets*, Andrea Bernardi/*P'ti Kola*, Julien Petitjean/*Guille du Charlet*, Loic Eckly/*Margot de Pless*, Mathieu Giuriato/*Kado d'Ace*, Gautier Poissonon/*Jeidi*

3 Loire sur Rhône, CE du Vieux Moulin, 69, Rhône Alpes

Benoît Couture/*Vaguely Sure*, Brice Pouvreau/*Eres*, Loic Segear/*Karine de la Roche*, Sébastien Pouvreau/*Crystayan*, Mathieu Moutous/*Thai Hill*, Eve Segear/*Gioaccino Rossini*, Jean Baptiste Loisy/*Princesse Oceane*, Audrey Robin/*Judith Maupertuis*

Elite Mixte Groupe Nord

1 Nancy Cheval Liberté, EE Cheval Liberté, 54, Lorraine

Sacha Tosetto/*Goa de Chapemont*, Pierre Gremillet/*Kaline D'forets*, Andrea Bernardi/*P'ti Kola*, Julien Petitjean/*Guille du Charlet*, Loic Eckly/*Margot de Pless*, Mathieu Giuriato/*Kado d'Ace*, Gautier Poissonon/*Jeidi*

2 Vendégies Au Bois 1, Ecuries du Bois, 59, Nord Pas De Calais

Alexandre Bajodek/*Espoir du Marais*, François Xavi Lesage/*Starwood*, Yann Coutant/*Filou des Parcs*, Mathieu Darras/*Eops*, Cedric Six/*Kadrourvitch*, Cedric Lemay/*Issmire*, Yvan Robillard/*Framboise d'Elle*

3 Nantes Granchamp Junior, PC des Fontaines, 44, Pays de la Loire

Hugo Finan/*Kenzo*, Armel Binaud/*Mistral Star*, Edouard Goisbault/*Lavande Bleu*, Marcellin Rambaud/*La Singa*, Nans Rousel/*Scoubidou Hou*, Mael Goisbault/*Blindfold*

Elite Mixte Groupe Sud

1 Bordeaux Brandeau, Ecuries de Bran-

deau, 33, Aquitaine

Thomas Pere/*Asporrotz*, Victor Yzerd/*Cherry Time*, Bertrand Zanutto/*Monsieur de Roches*, François Tessier/*Prince Luigi*, Sébastien Falquier/*Kinstone du Paradis*, Bruno Joudinaud/*China Spring*, Lucie Brun/*Kouba II*, Jérôme Santin/*Joie de Pature*, Melissa Betry/*Mick Jimka*, Oriane Crouteix/*Porte Mine*

2 Loire sur Rhône, CE du Vieux Moulin, 69, Rhône Alpes

Benoît Couture/*Vaguely Sure*, Brice Pouvreau/*Eres*, Loic Segear/*Karine de la Roche*, Sébastien Pouvreau/*Crystayan*, Mathieu Moutous/*Thai Hill*, Eve Segear/*Gioaccino Rossini*, Jean Baptiste Loisy/*Princesse Oceane*, Audrey Robin/*Judith Maupertuis*

3 Montluel 2, CE du Sepey, 01, Rhône Alpes

Marc Hesse/*Hugo de L'Epi d'Or*, Fabrice Petrequin/*Fox du Fief*, Alexis Dunand/*Loirelei de Hoerd*, Pierre Bernoux/*Cariocas*, Julien Carrus/*Son Of Star*, Samuel Godet/*Edrishi*

Amateur 1 Mixte

1 La Cavale, CH de la Cavale, 27, Normandie

Thomas Cabriol/*Kimi*, Guillaume Retout/*Kentia*, Damien Anciot/*Elza Landaise*, Gildas Mabilais/*Incognito de Grainville*, Julien Gaffe/*Harris*

2 Meurchin St Pol, Meurchin Equitation, 62, Nord Pas de Calais

Sylvain Tollot/*Taksime*, Vinh Lexuan/*Divin David*, Thomas Puerta/*Lolito de Quivir*, Romain Pigache/*Gif Gif de Monchel*, Thibault Pigache/*Ristane Phile*, Quentin Dhont/*Fugue de Talma*

3 Senlisse Carpe Diem, Carpe Diem Horse Ball, 78, Ile de France

Stéphane Roustan/*Harry des Monceaux*, Christophe Servaes/*Lucky Wolf*, Benjamin Loisel/*Gypsie du Loing*, Pierre Clément Inizan/*Mouche du Coche*, Nolwen Podeur/*Piazzolla*



Amateur 2 - Photo : Sportfoto/juNiThy

Amateur 2 Mixte

1 Chateaurenard Eyragues, Horse Ball Club Chateaurenard, 13, Provence
Flavien Cernet/*Chico*, Benoit Colom-
bet/*Tango*, Jeremy Estellon/*Viking*, Lisa
Fullana/*Yering Farm*, Matthieu Merlin/
Ubaldo, Adrien Barth/*Entremetteur*
2 Le Blanc, Ass Blaincoise de Horse Ball,
36, Centre Val de Loire
Philippe Bonneau/*Tonda*, Brice Chauvin/
Liszt de Balliere, Sébastien Lalange/*Speed*
Card, Pierre Mace/*Gamin de la Folie*,
Catherine Limbert/*Anafree*, Valentin
Ciret/*Mistral*
3 Bellegarde II, CH du Mas de Rom, 30,
Languedoc Roussillon
David Abecassis/*Mistral d'Aubois*, Olivier
Real/*Chief Music*, Xavier Meurou/*Katy*,
Manuel Serment/*Geisha Di Lucchi*,
Edouard Sentex/*Seymour Gold*,
Sébastien Benoit/*Jamaick de Grandry*

Amateur 3 Mixte

1 Hem Equitation, SCEA Château
d'Hem, 59, Nord Pas de Calais
Maxime Guest/*Matcho du Boulay*, Mat-
thieu Monnet/*Benfield*, Karim Yaghi/
Lambda de la Vire, David Vangroo-
tenbruelle/*Kinine II*, Benoît Lavarsin/*Inca*
Patrick, Paul Edouard Motte/*Only You*
2 GIF 2, CE de la Grange Martin, 91, Ile
de France
Frédéric Vigneron/*Icare de Gornac*, Cé-
dric Charles/*Jaeger de Chenée*, Thibault
de Gueltz/*Mistral du Bos*, Marceau
Tassin/*Indio*, Frédéric Verhaegen/*Iota de*
Jadot
3 St Gervais, CH du Bois Vieux, 33,
Aquitaine
Alexandre Dupont/*Furia*, Damien Roulier/
First Fleury, Guillaume Le Rol/*Brutus du*
Ouchy, Marie Benoit/*Le Compte Est*
Bon, Franck Com Nougue/*Hotelo*
Roctaillade

Amateur 4 Mixte

1 Calonne Ricouart, CE Calonne Ri-
couard, 62, Nord Pas de Calais
Christophe Bougaut/*Eva de la Crecque*,



Amateur 3 - Photo : Sportfot/juNiThy

François Darras/*Jade du Fermont*, Julien
Fiolet/*Milton de Wismes*, Lionel Rit-
taine/*Jyllande d'Or*, Thibaut Defernez/
Jacinthe de L'Abbaye
2 Vieux Champs, PC de Vieux Champs,
89, Bourgogne
Clément Picard/*L'Or Noir de Pâques*,
Lorris Gillery/*Havane de Charbuy*, Lucile
Roumieux/*Intrepide de St Agnan*, Erwan
Obert/*Puerto Rico*, Julie Picard/*Dia-*
mond Gift
3 La Cavale II, CH de la Cavale, 27,
Normandie
Félix Leneveu/*Harris*, Nicolas Lemasque-
rier/*Channel*, Guillaume Nuttens/*Copie*,
Mathieu Haghebaert/*Gimy de la Luisant*

Amateur 5 Mixte

1 Le Havre Rouelles, CE de Rouelles, 76,
Normandie
Nathan Dubourg/*Kina de Khan*, Pierre
Castanier/*Muguette du Luot*, Raphael
Hauguel/*Isatis Sagien*, Cyrill Huvier/
Foehn, Alexis Duval/*Sirdata*
2 Pied Bercy Pays d'Ancenis, PC de Pied
Bercy, 44, Pays de la Loire
Florent Gallard/*Jeudi Blue*, Alexandre
Gallard/*Khella du Moulin*, Matthias
Guillain/*Kiki*, Clément Lheureux/*Ita d'A-*

vril, Amandine Bertin/*Iroito du Plessis*
3 Arles Maeva Camargue I, Maeva Ca-
margue, 13, Provence
Quim Torres/*Fiona d'Ambre*, Pascal
Auphan/*Kassiopée des Vertus*, Mohamed
Ittobane/*Northtimes*, Caroline Floutier/
Steppen Wolf, Sébastien Procureur/*Va-*
marium, Kevin Campagna/*Huge Hopes*

Amateur 6 Mixte

1 St Phlin, CE de St Phlin, 54, Lorraine
Thomas Peschel/*Le Chelif*, Benjamin
Bastien/*Harpon*, Valentin Napoli/*Darwin*
de Lupcourt, Cédric Guillemain/*Tecalling*,
Alexandre Kongs/*Oduroi*, Alban Anto-
nini/*Grand Président*, Virginie Blanc/*Ta-*
hitian Princess, Cécile Meire/*Lisa du Vallois*
2 Le Mans, A Cheval Savigne L'Evêque
ACSE, 72, Pays de la Loire
Julien Dufour/*Calanour*, Ludovic Meil-
lant/*Purgeon*, Baptiste Bazoge/*Gercame*
Bouquet, Rosane Breux/*Maximinus*,
Vincent Mazet/*Laiglon du Liban*
3 Fougerolles, Horse Bomb, 53, Pays de
la Loire
Thomas Voisin/*Jeepsy*, Kevin Ri-
chard/*Makombo*, Lorelei Le Merlus/*Mo-*
on Gay, François Xavier d'Horner/*Gibus*
du Breuil, Julien Villemain/*Boristyle*.

Rectificatifs licence**▲ MARGOT RANOUX**

REF 101 p 26. Margot Ranoux, cham-
pionne de France Top Model Amateur
2 CCE au Meeting des Propriétaires
est licenciée à l'Etrier de Bourgogne,
21, Bourgogne.

▲ JULIAN FROISSARD

Ref 101 p 34. Titulaire de 6 médailles
au championnat de France Western
Amateur 2008, Julian Froissard est
licencié au club de la Cunière, 38,
Rhône Alpes.



Amateur 4 - Photo : Sportfot/juNiThy

De nouvelles dispositions en faveur des cavaliers Amateurs

Le règlement FFE des compétitions 2009 ajuste les curseurs pour favoriser une meilleure protection de chaque catégorie de cavaliers et notamment des amateurs.



Photo : FFE/Maindru

NEWS

Nouveautés :
 FFEcompét met en ligne un nouvel écran pour s'engager. Cet écran simplifié rassemble désormais toutes les disciplines. Ce nouvel écran amène la disparition des engagements simplifiés, des engagements en préparation et des écrans consacrés à la voltige et à l'attelage.
 Une aide en ligne sur ce nouvel écran est disponible sur notre aide en ligne en [clicquant ici](#)

L'engageur

- Ouvrir un compte
- Rattacher sa licence
- Gérer son compte
- S'engager
- Modifier mon engagement
- Annuler mon engagement
- Réserver mon box
- Mon espace perso

L'organisateur

- Adhérer à la FFE
- Ouvrir un compte
- Gérer son compte
- S'authentifier sur FFEcompét
- Mon espace perso

Le concours

- Déclarer et valider une DUC
- Compléter un programme
- Clôture des engagements
- Saisir les informations utiles
- Saisir les horaires
- Annuler un concours ou une épreuve
- Saisir les engagements terrain
- Saisir les résultats

Le compétiteur

- Prendre une licence
- Effectuer un enregistrement FEI
- Consulter mes contrôles de qualification
- Classement permanent
- S'abonner aux alertes mails

Le cheval

- Liste A et Liste Z
- Chevaux étrangers
- Puçage
- Passeport FEI
- Mise à jour SIRE

Foire aux questions

- FAQ rattachement licence
- FAQ compte
- FAQ licence
- FAQ compétiteur / cheval
- FAQ résultats
- FAQ classement permanent

La saison dernière, on a noté une concentration de classements de cavaliers performants montant de nombreux chevaux, sans la nécessaire évolution vers les niveaux supérieurs, au détriment de la bonne répartition des participants dans chaque niveau amateur.

MESURES DE FERMETURE

La FFE a donc décidé d'instaurer des règles d'ouverture et de fermeture d'épreuves visant à favoriser une meilleure égalité des chances entre cavaliers pour que chacun puisse se retrouver raisonnablement au classement. Plus

ieurs règles de fermeture d'épreuves ont été mises en place. En CSO, un couple cavalier/cheval ayant obtenu quatre classements dans le premier quart en épreuves Amateur type Grand prix et/ou Vitesse dans les douze mois suivant le 17 novembre 2008, ne pourra plus participer aux épreuves d'indice inférieur. Ces règles de fermeture ne s'appliquent pas aux épreuves de type Préparatoire ou Spéciale.

En outre, à dater du 17 novembre 2008, un cavalier possédant une licence de compétition Amateur

et ayant eu quatre classements dans le premier quart avec 4 poneys/chevaux différents en épreuves Amateur 1 et/ou Elite de type Vitesse et/ou Grand Prix, ne pourra plus engager en Amateur dans les douze mois suivants. De même, un cavalier possédant une licence de compétition Pro et ayant eu quatre classements dans le premier quart avec 4 poneys/chevaux différents en épreuves Pro, ne pourra plus engager en Amateur Spéciale, Vitesse, Grand Prix dans les douze mois suivants. Ces fermetures d'épreuves ne concernent pas les cavaliers de 18 ans et moins.

CONTRÔLE INFORMATIQUE

Afin de faire respecter ces nouvelles mesures, FFEcompét a mis en place un contrôle informatique des différentes qualifications pour vérifier les participations de chacun. Il s'effectue au moment des engagements et signale si ces derniers sont conformes ou non au règlement. Ce même contrôle est exécuté à la clôture pour déterminer la validité de la participation. Les engagements non valides à la clôture entraînent alors une disqualification automatique lors du traitement des résultats.

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://toutsavoir.ffecompet.com/>

O : Ouvert	F : Fermé	Amateur	Indice Elite GP/V	Indice 1 GP/V	Indice 2 GP/V	Indice 3 GP/V	Indice 4 V
		Indice Elite (1,30m)	O	O	F	F	F
		Indice 1 (1,20m)	O	O	F	F	F
		Indice 2 (1,10m)	O	O	O	F	F
		Indice 3 (1m)	O	O	O	O	F

Engagements facilités

Nouvelles modalités d'engagement, rattachement du compte à la licence, crédit du compte par carte bancaire, alerte mail aux Officiels. Quelques-unes des nouveautés FFEcompét.

Engager



UN NOUVEL ÉCRAN

FFEcompét a mis en ligne un nouvel écran pour engager en compétition Amateur et Pro. Cet écran permet d'engager dans toutes les disciplines. Il est accessible après authentification, menu "Engagement". Ce nouvel écran remplace les engagements en préparation, l'engagement simplifié et les écrans spécifiques consacrés à la voltige et à l'attelage.

CARTE BANCAIRE

Il est désormais possible d'approvisionner son compte par carte bancaire. Cette transaction est entièrement sécurisée.

RATTACHEMENT DU COMPTE ENGAGEUR À UNE LICENCE

Depuis le 1^{er} janvier, l'accès aux services fédéraux est réservé aux adhérents de la Fédération Française d'Équitation. Le compte engageur doit donc être rattaché à une licence (pratiquant, compétition ou dirigeant) en cours de validité. Une licence ne peut être associée qu'à un seul compte. Si ce compte ne sert qu'à engager en épreuves d'élevage (épreuves gérées par la SHF), le rattachement n'est pas nécessaire.

COMMENT FAIRE ?

L'authentification sur le site www.ffe.com, onglet FFEcompét, s'effectue à l'aide du numéro de compte engageur et du mot de

passer. Un écran de rattachement apparaît. Il faut alors saisir le numéro de licence valide avec la lettre, ainsi que le code SIF, visible à l'intérieur de la licence pratiquant en bas à droite, et cliquer sur le bouton **Valider le rattachement**.

Dans le cas d'un engageur physique :

- Les noms, prénoms et date de naissance apparaissant sur la licence, correspondent au titulaire du compte : le rattachement est alors effectué et l'accès au compte est possible.

- Dans le cas d'un cavalier mineur, le compte engageur doit être ouvert au nom du représentant légal inscrit sur la licence de ce cavalier. La licence rattachée est alors celle du cavalier mineur.

- Si l'engageur utilise un compte particulier sur www.ffe.com, la connexion doit s'effectuer à l'aide du numéro de licence et du code à 7 caractères qui vous a été communiqué pour vous connecter sur le site www.ffe.com

Dans le cas d'un engageur moral :

- adhérent à la FFE : le rattachement est alors automatique s'il est à jour de sa cotisation 2009.

- non adhérent à la FFE : le responsable de l'association ou de la société doit alors être porteur d'une licence fédérale valide et rattacher cette licence au compte engageur.

COMPTE ET ENGAGEMENT

La licence ou l'adhésion doivent être à jour pour pouvoir engager en épreuve fédérale. Si tel n'est pas le cas, trois options peuvent se présenter :

- Vous avez rattaché votre compte à une licence et celle-ci n'est plus valide (au début de l'année, par exemple). Vous devez renouveler votre licence pour engager.
- Vous n'avez pas rattaché votre compte à une licence. Il ne vous est plus possible de vous engager tant que cela n'est pas fait.
- Vous avez déclaré que votre compte était destiné uniquement aux engagements en élevage, vous n'avez pas besoin de rattacher votre compte engageur à une licence fédérale.

ALERTE MAIL DES OFFICIELS

Les officiels de compétition ajoutés par un organisateur sur le programme de son concours sont prévenus par un mail. Ce dernier est envoyé dans la nuit suivant l'ouverture aux engagements du concours. Pour le recevoir, les officiels de compétition doivent avoir renseigné leur adresse mail sur leur licence.

RENSEIGNER SON MAIL LICENCE

S'identifier en page d'accueil. Aller dans FFE Club SIF / Mon profil. Renseigner le mail et cocher les cases souhaitées.

POUR EN SAVOIR PLUS

Cliquez sur la rubrique Tout savoir dans www.ffe.com, onglet FFEcompét.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION	
<ul style="list-style-type: none"> Mon SIF Mon adhésion FFE Attestation d'adhésion Attestation nb lic. 2008 Mes concours Mon profil Mon code secret Ma licence Mes licences Ma cavalerie SIF Mes cavaliers SIF Saisie lic pratiquant Saisie carte vacances 	<p>Accueil Infos La FFE FFE Club SIF FFE Compét Sport Références Tourisme</p> <p>Mon profil</p> <p>Adresse email : <input type="text" value="nom.prenom@orange.fr"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Je souhaite recevoir par email la newsletter cavalier de la FFE.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Je souhaite recevoir par email les offres émanant des partenaires de la FFE.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Je souhaite recevoir par courrier les offres émanant des partenaires de la FFE.</p> <p>Enregistrer</p>



Des stagiaires et un intervenant heureux
Photo : CE Dunois

▲ NICOLAS TOUZAIN À CHATEAUDUN

Lauréat du concours Mon Générali Open de France (voir REF 100 p 25), grâce à la vidéo réalisée par Adeline Amary, cavalière du club, le CE Dunois, 28, a bénéficié de la visite de Nicolas Touzain le 21 décembre. Les cavaliers de l'équipe compétition ont profité des conseils du meilleur cavalier français de concours complet lors d'une séance sur le plat et sur un parcours d'obstacles. Ensuite, cavaliers, parents, enseignants et l'intervenant d'un jour se sont retrouvés autour d'un grand goûter et Nicolas s'est livré à des séances de dédicace. Bilan positif pour notre multimédaillé : « *Je suis ravi de cette démarche. Ces cavaliers sont formidables, ils ont positivé à 200 % et j'ai pris beaucoup de plaisir à les faire travailler et à dialoguer avec les responsables de l'établissement.* » - FM



Photo : CE Dunois

▲ BOUZKACHI

Mi documentaire mi fiction, Bouzkachi retrace l'épopée d'Ali et Oumoubeq, deux champions de ce jeu équestre qui remonte à la nuit des temps en Ouzbékistan. Avec leur équipe, ils vont s'affronter à Boukhara, ancienne capitale des Turco-Moghols. Qui remportera le cœur de la belle Mohabat ? Sortie en salle le 25 février. - FM

▲ OBJECTIF PERFORMANCE

Un outil de détection et d'aide à la formation des jeunes cavaliers vers le haut niveau dans les 3 disciplines olympiques. Présenté sous forme de fiches de tests (travail sur le plat, à l'obstacle et sur le cross) différenciés selon les âges des cavaliers, de poussins à junior, cet ouvrage sera utile à l'enseignant désireux de proposer de nouveaux exercices à ses cavaliers à partir du Galop 3.

Détection et préparation du cavalier de compétition : objectif per-



formance par Christophe Richalet. Ed Belin. - FM

▲ SKI JORING

Christian Repaux, BE 2, propose le premier manuel d'initiation au ski joring. Dressage du cheval, choix du matériel, différentes pratiques (sur neige, sur sable, avec des rollers...), tous les éléments sont ici réunis pour découvrir et pratiquer cette activité, prochainement reconnue discipline FFE, alliant sensations de glisse et plaisir équestre. **Le ski joring et le roller joring par Christian Repaux. Ed Lavauzelle - FM**



AG électorales des CRE

▲ **AQUITAINE** : Le 15 janvier, Frédéric Morand a été réélu avec 68,72% des voix. Le comité directeur est le suivant :

Collège spécifique : Nicole Favereau, Daniel Marraud, Danielle Dupuis, Anne Duboz, Michel Faumont, Hélène Cazeau-Borges

Groupements Equestres Affiliés : Christine Vackier, Olivier Bales, Marie-Noëlle Tressos, Jean-Louis Legoux, Myriam Saubebelle, Jacques Touzel

Groupements Equestre Agréés : Yves Dupuch, Gaëlle Robinet, Bull Cauchois.

▲ **CHAMPAGNE-ARDENNE** : Le 15 janvier, Patrick de Tréglodé a été réélu avec 96% des voix. Le comité directeur est le suivant :

Collège spécifique : François Belz, Anne Bourgeois, Marie Pierre Pienne, Pierre Souvestre, Sophia Mariller, Inès Ferté

Groupements équestres affiliés : Dominique Hennion, Jean Jacques Gay, Philippe Bellanger, Berbard Quin, Nicole Collard

Groupements équestres agréés : Sarah Bourtembourg, Jean Jacques Vray, Jean Pierre Pailler

▲ **ILE DE FRANCE** : Le 12 janvier, François Lucas a été réélu avec 93,29% des voix. Le comité directeur est le suivant :

Collège spécifique : France Lantuit-Bally-Salins, Jean Marc Bone, Martine Fernét, Laurent Mézailles, Clémence Laborde, Véronique Cacciaguerra

Groupements équestres affiliés : Philippe-Pierre Cabourdin, Jean Luc auclair, Emmanuel Feltesse, Valérie Doucet, Daniel Ivert, Agnès Kerecki

Groupements équestres agréés : Nathalie Clause, Gérard Andalo, Sylvie Notot

▲ **PAYS DE LA LOIRE** : Le 25 janvier, Sophie Normand a été réélue avec 93,88% des voix. Le comité directeur est le suivant :

Collège spécifique : Patrick Michaud, Laure Comar, Philippe Ollieric, Eloïse Legendre, Christine Marquenot, Bénédicte Leguern.

Groupements équestres affiliés : Patrice Château, Jean-Louis Heberger, Isabelle Delanoy Corblin, Nicole Voirpy, Armelle Brique, Lisa Vaillant.

Groupements équ. agréés : Régis Coutaud, François Guihard, Morgane Loranchet



▲ LA PUB FFE FAIT DES ÉMULES

Audrey Moyeux, 11 ans, licenciée aux Ecuries du Mont Blanc, 74, a eu 20/20 à son devoir sur le thème *Faire une pub sur quelque chose que vous aimez*. Notre jeune cavalière a choisi la FFE. Elle nous a envoyé sa rédaction où elle vante les bienfaits de l'équitation : « Votre enfant passera les meilleurs moments de sa vie au côté des chevaux (...) Inscrivez vos enfants, vous les verrez heureux ! » Bravo ! - FM

▲ CAMP PONEY AUX USA

Equishare propose des séjours rémunérés à proximité de New York en tant qu'animateur camp poney, chauffeur-animateur, moniteur d'équitation ou chef d'équipe. A partir de 18 ans. Des stages linguistiques et d'apprentissage d'animation en camps poneys sont aussi prévus avec possibilité d'emploi l'été suivant. Un moyen sympa de perfectionner son anglais et son expérience pédagogique au contact d'enfants américains et d'une équipe internationale. www.ponyshare.com. - FM

▲ TROPHÉES DE L'INNOVATION SALON DU CHEVAL

4 produits ont été récompensés dans le cadre des trophées de l'innovation 2008 du Salon du Cheval de Paris, pour leur ingéniosité, le design et la qualité. Les lauréats sont :

- La gamme Horse Kitting qui permet au cavalier de fabriquer lui-même son équipement, de la société du même nom, dans la catégorie équipement du cheval et du cavalier.

- L'analyseur automatisé de sperme d'étalons SQUA-Ve de la société A-TECH Europe, dans la catégorie tourisme équestre, formation et services.

- L'équipement Pop-in qui permet un espace de vie pour le cavalier, étanche amovible et repliable avec 2 couchettes, dans le van, de la société Vans Fautras, dans la catégorie transport et infrastructure.

- La selle d'obstacles Beynac de la société Allures, Sellerie et Conseil remporte, quant à elle, le prix du public, toutes catégories confondues. - FM

▲ STYLOS D'OR APEF

L'Association de la Presse Equestre Française a décerné ses traditionnels stylos d'or le mardi 9 décembre au Salon du Cheval de Paris. L'édition 2008 a permis de récompenser de nouvelles plumes.

- Presse généraliste : **Mathieu Coureau (Ouest France)** *Les pommes de Galan n'auront plus jamais la même saveur*, Pascal Grégoire (L'Equipe) : *Eric Lamaze, De zéro à héros*, Blaise de Chaballier (Le Figaro) *L'équitation se débat avec le fléau du dopage*.

- Presse spécialisée : **Francois Kerboul (Endurance équestre)** : *Jean Louis Leclerc, portrait d'un inconnu, amateur du futur*, Antoinette Delylle (Cheval Magazine) *L'insoutenable spectacle*, Xavier Boudon (Le Journal de l'Equitation) *Markus Fuchs : je ne suis pas un bon cavalier*.

- Photos : **Pauce (Le Journal de l'Equitation)**, **Michel Robert**, Pascal Renaudon (Equestrio France), polo, Christophe Bricot (Sports équestres) Concours complet.

- Documentaires : *Rendez-vous en Terre inconnue*, *Bruno Solo chez les Mongols* par Frédéric Lopez et produit par Bonne Pioche, *La belle époque du transport* par Jean Vercoûtère et co-Produit par Mosaïque Film et Equidia, *Les gardiens de Rapa Nui* par Alexandar Dzerdz et produit par Peignoir Production.

- Multimédia : www.horseball.org,

instigateur : **Julien Thiessard**, www.vetocheval.com instigateur, **Sébastien Chauveau**, www.france-galop.com, instigateur France Galop - Le prix spécial du Jury, prix Yves Hilaire a été décerné à **Alain Laurieux**, photographe officiel de l'ENE, pour l'ensemble de sa carrière. - FM



Les lauréats 2008 - Photo : C Roux

▲ TRAVAUX À CHANTILLY

Les Grandes Ecuries du domaine de Chantilly vont faire l'objet d'un programme ambitieux de restauration. Leur structure va être consolidée et leur architecture intérieure rétablie dans l'esprit du XVIII^e siècle. D'ores et déjà, les gradins, quelque peu spartiates du dôme seront remplacés au printemps prochain par des sièges spacieux. Le Grand parterre de Le Nôtre retrouvera aussi aux beaux jours ses grandes eaux. - FM

▲ CONNAÎTRE SON CHEVAL

Hélène Roche, expert fédéral, donne les clés pour mieux connaître son cheval. Plus qu'un ouvrage d'information, ce livre est une véritable invitation à l'observation.

Utile pour préparer les savoirs d'équitation éthologique. *Comportements et postures : que devez vous savoir et observer* par **Hélène Roche**. Ed **Belin**.



Les bébés cavaliers, une réalité d'aujourd'hui

Lors du salon du cheval de Paris, la FFE et son partenaire officiel Generali ont remis les prix aux Lauréats et nominés du 6° Trophée de l'innovation pédagogique qui avait pour thème : l'équitation pour les moins de 4 ans.



Remise des prix au Salon du Cheval de Paris - Photo : FFE/PSV

Dans un objectif de toujours proposer à ses enseignants des outils pédagogiques en corrélation avec les évolutions sociologiques de son temps, la FFE par l'intermédiaire de sa Commission Pédagogique a opté pour le thème des bébés cavaliers.

Les principales fédérations sportives comme le Tennis ou le Judo proposent déjà des activités pour les babies. Ils fidélisent ainsi leurs pratiquants dès le plus jeune âge. La pratique équestre pour les tout petits vient en réponse à un changement profond du modèle familial qui place l'enfant au centre de la famille. Cela implique une demande de plus en plus fréquente des parents désirant voir leurs très jeunes enfants pratiquer une activité sportive.

UN PUBLIC EXIGEANT

De par leurs spécificités psychologiques, physiologiques et anatomiques, les bébés cavaliers impli-

quent des aménagements de pratique.

Le jury du trophée 2008, et particulièrement David Beeckmans représentant notre partenaire Générali, est resté très vigilant sur les arguments visant à sécuriser la pratique. Certains dossiers très aboutis par ailleurs ont même été occultés de ce simple fait. Une cavalerie de petite taille et bien éduquée, une surface de pratique limitée et un encadrement rigoureux sont les pré-requis indispensables à l'accueil de ce public.

TROIS ÉCOLES PÉDAGOGIQUES

A la lecture des dossiers, trois principaux objectifs pédagogiques se détachent :

- L'acquisition de pré-requis équestres : donner aux enfants l'opportunité d'acquérir une aisance qui leur sera bénéfique toute leur vie de cavalier.
- Le développement psychologique : le poney club permet de

confronter les enfants aux autres, à un animal, à un nouvel environnement, dès leur plus jeune âge.

- Le développement moteur : la pratique de l'équitation bien encadrée est très positive pour l'enfant.

Le point commun à tous les dossiers reste cependant la prise en compte individualisée de l'enfant selon son caractère propre. Lauréats ou nominés s'accordent sur le fait que la progression du groupe ne doit pas se faire au mépris des individualités qui le composent.

Toutes se rejoignent s'agissant du fait que le bon relationnel avec ce public si particulier, et la compréhension de la psychologie enfantine sont des atouts maître dans la réussite des projets.

RÉCOMPENSES

La remise des prix du Trophée FFE Generali orchestrée par Danielle Lambert, directrice de FFE Développement a eu lieu sur le stand FFE lors du Salon du Cheval de Paris le mardi 9 décembre en fin d'après midi. La FFE a offert à chaque lauréat un diplôme, une plaque et 10 tapis de selle aux couleurs des clubs et brodés du logo du Trophée. Generali leur a remis un chèque cadeau d'un montant de 800€ à valoir chez Forestier. Tous les nominés ont reçu de la FFE un diplôme ainsi que les félicitations d'Inès Ferté, présidente de la commission pédagogique de la FFE, de Hervé Delambre, membre du bureau de la FFE et de François Albertini, secrétaire général de la FFE.

Comme le veut la tradition, tous les candidats présents se sont retrouvés au cours d'un cocktail qui fut l'occasion d'échanger et de mutualiser les expériences. - *Mathias Hébert*

Le cheval, le cheval, ça m'a pris très tôt...

Josette Rabouan, du PC de la Forêt de Moulière, 86, s'attache depuis 20 ans à développer l'épanouissement des enfants par le biais de poneys adaptés évoluant au rythme de la musique. Une référence dans le monde du baby-poney qui ne cesse pourtant d'innover.

« COMMENCER LA VIE EN S'OUVRANT AUX AUTRES »

Tel est l'objectif de Josette Rabouan en 1987 quand elle décide de développer l'activité de bébés-cavaliers au PC de la Forêt de Moulière. Sur le modèle des bébés nageurs s'épanouissant dans l'eau, cette ancienne institutrice, professeur de collège et conseillère pédagogique se consacre aux enfants de 11 mois à 4 ans et leur apprend à s'ouvrir aux autres ainsi qu'à eux-mêmes grâce à la pratique du poney. 20 ans de découvertes, d'approfondissement et de réussites. 20 ans de remise en question au cours desquels l'équipe de la Forêt de Moulière a renouvelé de manière constante le baby-poney et continue encore aujourd'hui de le rénover.

MUSIQUE À PONEY

L'originalité du projet de la Forêt de Moulière réside dans l'utilisation récurrente de la musique au cours des séances de baby-poney.



Photo : Forêt de Moulière

Ces séances se déroulent de 9h15 à 12h par groupe de 10 enfants environ âgés de 1 à 4 ans. La première séance est tournée vers la découverte du groupe, du lieu, du matériel et du poney. Les enfants se retrouvent ensuite dans le manège et évoluent doucement au rythme de la musique : chansons de geste, exercices de cirque...

La 2^e séance répète les mêmes gestes de manière plus soutenue afin de mettre en confiance les enfants et se termine par une promenade dans le club. Le trot est essayé dans la 3^e séance et les bébés-cavaliers se promènent ensuite autour du village. Lors de la dernière séance, de nouvelles chansons sont fredonnées, de nouveaux jeux de cirque développent l'adresse. Les apprentis cavaliers s'amuse enfin à slalomer à travers les arbres d'un bois à proximité du club. La grande variété des exercices éveille la curiosité des enfants tandis que leur répétition entraîne des progrès rapides. Première étape vers la découverte du monde, premiers pas sur le chemin de l'autonomie encouragés par le doux refrain d'une chanson.

APPROCHE ÉDUCATIVE ORIGINALE

La Forêt de Moulière propose une approche éducative au sens large. Très à l'écoute de l'enfant, Josette Rabouan insiste sur l'intérêt de l'initier dès son plus jeune âge. « Les très jeunes cavaliers sont capables de réaliser des exploits quand ils commencent très tôt. » On ne



Le trophée de l'innovation pédagogique récompense les 20 ans d'engagement de Josette Rabouan au service du Baby poney - Photo : FFE/PSV

peut parler d'apprentissage au sens strict du terme, mais plutôt d'imprégnation, d'adaptation naturelle à l'élément.

L'apprentissage n'est pas conceptualisé mais suggéré. Les bébés-cavaliers adoptent des gestes, des réflexes, des attitudes sans s'en rendre compte. L'objectif est de développer les habiletés motrices, l'équilibre, les sens, l'autonomie, la concentration, la confiance en soi, le respect et le sens de la relation sociale. Comment ? Grâce au poney, « précieux auxiliaire éducatif », outil de développement personnel, d'éveil de l'enfant à lui-même, aux autres et au monde qui l'entoure.

PRATIQUE

L'éveil de l'enfant à poney nécessite quelques règles de sécurité : manège clos et de petite taille pour développer la concentration de l'enfant, moniteurs expérimentés, adultes accompagnateurs, poneys dressés et adaptés à la petite taille de l'enfant entraînent la sécurité matérielle nécessaire à l'établissement d'une sécurité affective.

Chaque club peut, en prenant en compte ces conditions, mettre en place l'activité de baby-poney qui fidélise de nouveaux cavaliers : 90% continuent en effet à monter régulièrement à la Forêt de Moulière les années qui suivent tandis que 50% des parents s'y mettent. « Un bébé-cavalier est un bébé heureux » assure Josette Rabouan. Avis aux amateurs... - Sarah Lassalle



Sourire à poney - Photo : PC de Sardieu

La crèche au poney-club

Le PC de Sardieu, 38, dirigé par Céline Scrittori, accueille les bébés cavaliers en collaboration avec un relais d'assistantes maternelles. 5 séances à thème au cours desquelles les enfants découvrent le poney... avec leur nounou !

« CLUB MATERNEL »

Céline Scrittori mise avant tout sur la sécurité, indispensable quand on accueille des enfants aussi jeunes. Après avoir rencontré un médecin du sport pour connaître les caractéristiques de ce public, la prudente dirigeante a appliqué ses conseils en plus des règles de sécurité traditionnelles : séances et exercices de courte durée, gestes simples et répétés, etc. Mais le caractère innovant du projet du PC de Sardieu concerne sa collaboration avec des assistantes maternelles. Chaque enfant est accompagné d'une assistante maternelle ou, le cas échéant, d'un parent, qui l'aide à tenir son poney et à effectuer les exercices demandés par le moniteur. Parfaitement encadrés, les petits cavaliers peuvent alors pleinement apprécier les séances.

UN MÊME RITUEL

5 séances sont développées autour d'un thème différent à chaque fois : la musique, le conte, les sens, la nature et la famille. Ces thèmes observent la même trame pédagogique, les mêmes exercices de base qui s'adaptent néanmoins en fonction du thème en question : observation des poneys dans le manège, jeu de la rencontre entre le poney et l'enfant, exercice de centrage sur l'enfant afin de créer un lien entre le moniteur et l'enfant, chansons à geste à poney, temps calme et relaxation en musique, exercice nouveau selon le thème, exercice d'équilibre et la séance se termine par un temps calme et relaxation. Un rituel original qui met en confiance l'enfant et lui permet de se

repérer plus facilement et ainsi progresser plus vite. La dernière séance diffère. En présence des parents, les enfants choisissent de refaire un exercice qu'ils ont particulièrement apprécié puis font une courte promenade de 20 minutes. Photos souvenirs et goûter concluent de manière conviviale cette initiation au baby-poney. Chaque séance fait l'objet d'une fiche pédagogique détaillée. De la rigueur et de la méthode pour une invitation au rêve facilitée.

UN ÉPANOUISSEMENT ACCOMPLI

La musique est présente tout au long des séances et apaise l'enfant. Tel le PC de la Forêt de Moulière, le PC de Sardieu mise sur les chansons pour attirer l'attention des jeunes cavaliers : « *des discours longs et directifs ne seraient pas adaptés à des enfants de cet âge-là. La musique remplace alors la parole et agit directement sur l'enfant et l'animal* », explique Céline. Une symbiose qui facilite les échanges et la découverte du corps du poney comme de l'enfant. Le conte permet à l'enfant d'être acteur avec son poney tan-

dis que les sens développent les sensations et les émotions qu'il peut ressentir à l'égard de son nouveau compagnon. Découvrir l'environnement naturel du poney, son alimentation, les fruits et légumes aide à la socialisation de l'enfant : « *car mieux connaître c'est mieux appréhender, mieux aimer et mieux agir* ». Enfin la présence de la famille pendant la dernière séance provoque fierté des 2 côtés et contribue à l'épanouissement affectif de l'enfant en plus de l'épanouissement psychologique et psychomoteur.

STRATÉGIE DE FIDÉLISATION

Afin de parfaire son initiation au baby-poney, Céline Scrittori a mis en place un questionnaire de satisfaction destiné aux assistantes maternelles. La satisfaction des enfants et de leurs parents se mesure quant à elle aisément : 70% des bébés-cavaliers poursuivent au club régulièrement tandis que 50% des mamans environ reprennent l'équitation. Comme quoi faire d'un poney-club une crèche est une stratégie marketing payante. - S. Lassalle



Céline Scrittori récompensée au Salon du Cheval - Photo : FFE-PSV

Au pays merveilleux de Bambino

Florence Bertaud, enseignante du poney club de l'Etrier Choletais, 49, utilise l'imaginaire comme outil pédagogique C'est en suivant les aventures de Bambino, poney shetland au look tout sauf standard, que les enfants s'initient à l'équitation.



D'abord se familiariser - Photo : E Schramm

ACCUEILLIR

Durant le premier quart d'heure, Florence Bertaud et ses quatre jeunes assistantes accueillent les enfants au club-house afin de réaliser la fiche poney du jour. Ces fiches sont extraites de *Mon cahier d'école maternelle* paru aux éditions Nathan. Elles sont en relation avec les programmes de l'éducation nationale, le but étant d'utiliser les connaissances acquises en classe et de les renforcer autour d'un loisir sympathique.

Ce début de séance présente le double intérêt de capter l'attention des enfants sur un thème et de préparer la suite. Dans cette première partie, chacun va à son rythme et reçoit l'aide qu'il lui faut. Les fiches sont toutes consignées dans un classeur et remises aux parents à la fin des périodes scolaires. Les parents sont ainsi très contents de participer à l'activité en complétant éventuellement avec les enfants les fiches non terminées.

UNE SELLERIE POUR LES TOUT PETITS

Les enfants se dirigent ensuite vers l'écurie où attendent les poneys quatre par quatre attachés dans leurs stabulations. Après un rapide

pannage qui fait l'objet d'un apprentissage, les enfants sont invités à retrouver le matériel des poneys dans la sellerie. La tâche est facilitée par de petits cadres qui figurent devant chaque porte-selle et qui contiennent la photo et le nom de chaque poney.

PASSER LA PORTE DE L'IMAGINAIRE

Une fois les poneys sellés, ils vont au manège où les attend un espace de 15 x 20 m aménagé, décoré et coloré. Les séances se passent uniquement au pas, les enfants tenus. Le conte et l'imaginaire sont au centre de la séance. Les enfants ferment les yeux, comptent 1, 2, 3, et les voilà passés par la porte magique dans le monde merveilleux de Bambino. Ils vont ainsi sur la lune où ils sont cosmonautes, dans une cuisine où ils sont ustensiles, etc. A poney, on leur demande d'effectuer des gestes simples avec les bras, les jambes, le tronc ou le bassin. Il faut les faire bouger au gré de l'histoire contée pour qu'ils acquièrent confiance, affection et proprioception. A la fin de l'histoire, les enfants repassent la porte

magique toujours en fermant les yeux et en réalisant le décompte 3, 2, 1. De retour dans le monde réel, les poneys sont ramenés à l'écurie rapidement brossés et les enfants retrouvent leurs parents.

SÉCURITÉ

Les enfants sont très encadrés dans ces séances : il y a un accompagnateur pour deux enfants. Le contenu d'enseignement simple favorise la réussite. La cavalerie est sélectionnée sur la gentillesse sur mesure pour ce public. L'espace de travail réduit diminue encore la prise de risque. Les poneys sont équipés de bardettes adaptées aux enfants et dépourvues d'étriers. Le club dispose de protections crâniennes de petite taille afin que chaque enfant en ait une adaptée à sa tête.

TRANSPOSABILITÉ

La simplicité de ces séances de baby poney d'un point de vue logistique leur confère une grande transposabilité. Un lieu et une cavalerie adaptés, sécurisant pour le très jeune public suffisent. Toute la difficulté réside dans la mise en place de contes qui à la fois concentrent et stimulent l'imagination des enfants. L'élément fondamental de ces séances Baby Poney est l'attrait et la compréhension de la psychologie enfantine. - *Mathias Hébert*



L'Etrier Choletais récompensé au Salon du Cheval - Photo : FFE/PSV

Tout pour les bébés cavaliers

Poneys désensibilisés, espace aménagé, déclinaison d'un thème global et techniques pédagogiques équestres adaptées aux plus petits sont les moyens employés par le PC de l'Esterel, le Pied à l'Etrier et le PC de la Crouzette pour leur inculquer la passion de l'équitation.



Dînette à la Crouzette- Photo : PC de la Crouzette

L'ÉTHOLOGIE AU SERVICE DU BABY-PONEY

Les bébés cavaliers du PC de l'Esterel, 83, dirigé par Robert Leyret, s'initient à l'équitation sur des poneys préparés et désensibilisés par une approche éthologique. Particulièrement adaptés aux jeunes enfants, les poneys sont capables de recevoir un ballon sur la tête ou de voir voler autour d'eux de nombreux objets sans prendre peur ni mettre en danger leur cavalier. Les activités proposées sont d'autant plus riches et variées que les petits poneys sont doux et patients : prise d'anneaux-gâteaux à poser sur des cônes-crocodiles, réception d'objets lancés par la monitrice, objets-animaux à placer dans des cerceaux-maisons, jeu de la ferme par imitation des cris d'animaux... Des idées pédagogiques intéressantes qui se mettent en pratique dans un espace dédié au baby-poney : hors du passage des chevaux ou des véhicules notamment. Un maximum de sécurité pour une autonomie et une progression plus rapides. Fort du succès de cette expérience, le PC

de l'Esterel a travaillé avec le directeur d'une école maternelle, puis avec une crèche et a également mené un projet avec l'hôpital pédo-psychiatrique de Saint Raphaël concernant des séances de médiation par le poney pour des enfants handicapés. « *Encore bébés, mais déjà cavaliers* », pour le plus grand plaisir de tous.

BIENVENUE CHEZ LES SIOUX

Dirigé par Frédéric Meyer, Le Pied à l'Etrier, 88, se transforme en village indien pour accueillir les apprentis cavaliers dans la reprise « papouze ». Un tipi pour que les enfants puissent y jouer et prendre leur goûter ; Kansas, Comanche, Cheyenne, Missouri et leurs amis poneys aux noms indiens ; des cow-boys qui surgissent de nulle part ; une monte à cru en fin de séance... Les bébés cavaliers du Pied à l'Etrier découvrent l'équitation de manière originale, en s'amusant et en jouant un rôle. D'enfants passifs ils deviennent actifs et investis d'une mission : celle de protéger le « clos yakari », alias la section poney du club. Grâce à leurs petits compagnons montés en side pull et travaillés à

l'éthologie ainsi qu'aux longues rênes, les courageux indiens apprennent un nouveau langage, découvrent un nouveau monde et commencent à devenir autonomes. 2 séances sont également consacrées à la voltige qui développe leur équilibre et leur motricité, leur aisance et leur décontraction. Ils n'ont ainsi rien à envier aux véloces Indiens d'Amérique !

DES JEUX SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Monique de Lagrange, du PC de la Crouzette, 48, s'appuie sur des cycles courts de 4 séances successives. Ces cycles peuvent s'organiser en dehors des périodes scolaires, ce qui évite la cohue des vacances : avant ou après les vacances de la Toussaint, avant les vacances de Pâques ou en mai-juin par exemple. Les séances s'articulent autour de plusieurs jeux et activités adaptés aux bébés cavaliers et explicités dans des fiches pédagogiques détaillées. Lors de la première séance, les enfants s'improvisent explorateurs et découvrent au pas sur leur poney le poney club, les animaux, les fleurs... Une dînette est organisée la 2^e séance sur un cheval de voltige : les enfants doivent y attraper divers aliments tels que des tomates, des frites ou des oranges. De retour sur leur poney, les enfants tentent de s'emparer d'un nounours la 3^e séance et de lancer une balle dans des seaux la 4^e séance. Une approche pédagogique et technique concrète qui s'apparente à l'initiation d'enfants plus âgés mais qui respecte néanmoins les règles de sécurité nécessaires ainsi que les caractéristiques de ce public particulier, si fier et rieur quand il découvre le trot.

- S. Lassalle



Des poneys habitués à tout pour le plus grand bonheur des enfants
Photo : PC de l'Esterel

S'il te plaît, dessine-moi un poney

C'est en utilisant l'imaginaire comme fil conducteur de séance, que le CH Le Petit Torcy, les Ecuries du Paradis et les Sabots de Mass Massou ont élaboré leurs séances de Baby Poney.



Photo : E Schramm

LA B.D. RÉALITÉ

Au centre équestre le Petit Torcy, 76, pour les babys il n'y qu'à suivre le guide.

Ce club initialement orienté tourisme équestre, accueille les tout petits pour des séances où les apprentissages se font par imitation.

Des personnages dessinés sur de grands panneaux tout au long des parcours imaginaires indiquent à l'enfant comment résoudre la difficulté posée.

Les enfants, encadrés par Aurélia Dubreuil, assistée d'un tiers, suivent un chemin balisé. Ils peuvent y rencontrer une rivière à contourner, un objet à ramasser, un slalom à réaliser etc.

A chaque obstacle, un dessin pour un problème précis.

Des objets de décor, tirés de l'imaginaire enfantin, permettent de réguler les difficultés. Deux épouvantails peuvent faire office d'oreilles sur un passage obligé du parcours.

Ce type de procédé pédagogique, permet, grâce à une participation des parents, de faire gagner les plus grands de cette classe d'âge en autonomie.

SUR LA PISTE DES INDIENS

Les bébés cavaliers, hors de leur contexte d'évolution habituel, se tournent vers le monde extérieur. Aux Ecuries du Paradis, 50, ce monde est celui des indiens d'Amérique. Les apprentissages s'acquièrent sur ce thème. Il permet de faire voyager l'imaginaire des jeunes enfants. Ils apprennent à raccourcir leurs rênes en pêchant le saumon ou à faire du Tam Tam sur la croupe du poney... En partant de Paris et sa tour Eiffel, que les enfants miment en joignant leurs mains les bras levés, ils gagnent l'Espagne, pays des taureaux, qu'ils imitent en faisant des cornes avec leurs doigts. Ils arrivent ensuite au Far West. Il faut alors se pencher sur le Poney et apprendre tout un tas de ruses de Sioux, à chaque séance une nouvelle, pour ne pas se faire attraper par les Cow Boys.

Estelle Béguier, dirigeante des Ecuries du Paradis, pour rendre crédible l'évasion proposée dans ses séances, va même jusqu'à apposer des peintures de guerre sur le visage de ses jeunes papous. Captivés par l'histoire contée, les enfants se décontractent et développent naturellement équilibre, confiance et habileté.



Photo : Ecuries du Paradis



Photo : Les Sabots de Mas Massou

LE CHEMIN DES COPAINS

Chez Carine Dubois, au CE de Mas Massou, 87, les enfants reçoivent une photo pour retrouver le matériel dans la sellerie ainsi que le poney à l'écurie. Les contenus des séances sont dérivés des jeux de Pony-Games et des jeux Gardians. Transposés en action de la vie quotidienne et aménagés pour les Babys Cavaliers grâce à du matériel adapté, ces jeux permettent de développer de nouvelles habiletés motrices.

L'enfant devient serveur, jardinier ou vétérinaire. Il doit mettre la table au restaurant des poneys, réaliser des plantations ou ramener un petit à sa mère.

Toutes les déclinaisons sont envisageables au gré de l'imagination et de la progression du groupe.

Chaque séance se conclut par une promenade ciblée, dans le centre équestre. Cette promenade « sur le chemin des copains » est aménagée pour que les enfants découvrent un événement du quotidien en rapport avec le jeu du jour. Il peut par exemple s'agir d'une naissance ou de la distribution des repas. Ainsi, les enfants relient l'imaginaire du jeu à la réalité de l'univers qui les entoure. Ils s'ouvrent au monde extérieur. - M Hébert

Le Poney moteur du développement

Aux Ateliers du Val de Selle, au Domaine de la Forge ainsi qu'à l'A.S.E.P Poney Club de Fermeas, l'accent est mis sur le développement psychologique de l'enfant.



Photo : A.S.E.P Poney Club de Fermeas

UNE SÉANCE PAR SENS

Denis Cousaert, dirigeant des Ateliers du Val de Selle, 80, propose la découverte de l'univers du poney par la perception des 5 sens. Les séances découpées en deux fois trente minutes évitent la fatigue et préservent la concentration. La vue, premier sens sollicité lorsqu'un enfant découvre un nouvel univers permet de présenter le box, chambre du poney ; la paille ou les copeaux, le matelas ; la douche, la salle de bain, etc. La 2^e séance est basée sur le toucher. Il faut faire prendre conscience aux tout-petits des différents aspects tactiles que peuvent avoir les poils d'un poney, la paille, les granulés,

etc. La 3^e séance porte sur la découverte des odeurs du club. Lors de la 4^e séance, les enfants sont amenés à reconnaître les bruits du poney-club. La dernière séance a pour but d'éveiller le goût des enfants en leur expliquant que la pierre située dans le box du poney est salée ou que les pétales de maïs mangés par les poneys ne sont pas si différentes des céréales du matin. Chaque fin de séance comprend une initiation Baby classique à dos de poney, mais c'est la découverte de la perception des sens qui constitue l'originalité pédagogique des Ateliers du Val de Selle.

« J'SUIS PLUS UN BÉBÉ »

Au Domaine de la Forge, 57, une photo permet aux enfants de retrouver en autonomie le poney et le matériel. Les chemins à suivre du club house vers l'écurie et le manège sont matérialisés par des empreintes de poneys. Bernadette Schaefer installe un rituel entre les enfants, les lieux, les poneys et elle-même, afin de donner des repères sécurisants.

Lors de la 1^e séance, l'enfant découvre l'anatomie du poney grâce à un puzzle géant. Les poneys sont décorés la 2^e séance et les enfants choisissent un déguisement. Ils re

produisent des exercices simples de voltige à l'arrêt puis au pas selon ce qu'ils se sentent capables de faire. Lors de la 3^e séance, associés à des adolescent(e)s du club sur les poneys, les enfants qui tiennent une étrivière découvrent de nouvelles sensations et tissent de nouvelles relations. Aidés des grand(e)s ils montent un petit carrousel. Pour éveiller la curiosité des enfants, la dernière séance se déroule en forêt. L'objectif est la constitution d'un herbier qui fera l'objet d'une exposition pour les parents. Pour Bernadette Schaefer, ritualiser les séances Babys permet de rendre l'enfant acteur de son apprentissage et favorise le bon développement physique et affectif.

LE PONEY VECTEUR DE SOCIALISATION

A l'ASEP Poney Club de Fermeas, 07, l'accent est mis sur le développement social, affectif et physiologique.

Le premier pansage, permet aux enfants de découvrir les autres et l'animal. Grâce à des parcours réalisés à pied le poney tenu en longe, les enfants s'affirment, deviennent autonomes et prennent confiance. La mise en place de jeux très simples à dos de poneys permet à l'enfant de découvrir une nouvelle perception de l'équilibre et du ressenti de l'animal. Pour les 4^e et 5^e séances, on s'appuie sur les acquis précédents pour introduire la notion de préhension. Les enfants doivent réaliser des lancers, transporter des objets d'un point à un autre, etc. Ces séances donnent confiance au contact de l'animal et affinent la proprioception.

Pour Mathilde Caverot, monitrice, le poney est un outil vivant de développement moteur ainsi qu'un moyen d'éducation et un support d'activité physique. - Mathias Hébert

Mention spéciale

Le jury a accordé à Claudine Millet du poney-club du Haras des Airins Berdrix (61) pour son livre *Un poney pour être grand*, publié aux Editions Belin. Complet, précis et coloré, le livre est une référence incontournable dans le monde du baby-poney. Claudine aborde les différentes étapes de l'initiation sur poney pour les tout-petits dont la confiance et l'écoute sont les clés d'une progression et d'un épanouissement rapide tout en douceur. Une réflexion de grand intérêt mais pas dans le format du Trophée. - LS



La Réunion en avant-première

C'est à La Réunion que Fanny Bougaut est allée effectuer la première session de formation au Brevet Fédéral Equihandi organisée par le CRE de la Réunion. Objectif du diplôme : permettre aux enseignants de mieux accueillir dans leurs clubs les personnes handicapées.



Les participants à la formation à La Réunion - Photo : F Bougaut

CONNAÎTRE LE HANDICAP

CTS de Normandie et expert fédéral equihandi, Fanny Bougaut coordonne le développement des activités équestres en direction des publics en situation de handicap. Elle est assistée pour cette mission de plusieurs experts fédéraux qui ont contribué à la création du BFEH.

Du 17 au 22 novembre, dans le cadre de formations organisées par le CRE de la Réunion, les clubs Equirun de l'Étang Salé et Hippica Blue du Port ont accueilli avec convivialité 20 enseignants et animateurs auxquels se sont associés quelques intervenants du secteur

médico-éducatif, venus en auditeurs libres. Cette formation au module 1 du Brevet Fédéral d'Encadrement Equihandi, connaissance du handicap, a été suivie par deux groupes répartis entre les régions sud et nord de l'île.

RÉPONDRE À UNE ATTENTE

« Cette formation, explique Fanny, a permis de constater qu'il existe une activité importante Equihandi à La Réunion et que les enseignants concernés sont désireux de proposer des prestations de qualité en optimisant leurs compétences et en répondant efficacement aux attentes des professionnels des ins-

titutions spécialisées. Rendez-vous a été pris pour 2009 afin de poursuivre la formation jusqu'à la certification. »

FORMATION EXPÉRIMENTALE

Dans la foulée, Fanny a animé les 24 et 25 novembre une formation organisée par le CRE Centre Val de Loire, suivie d'une 2^e session les 12 et 13 janvier. Y ont été abordés le module 1 ainsi que le module 2, Handicap mental.

Cette formation était expérimentale : « Nous avons fait venir des experts pour caler le dispositif et créer un référentiel de la formation afin de décliner ce qu'on y met. » Elle aura un prolongement les 16 et 17 mars, où sera abordé le handicap moteur et sensoriel.

Deux autres formations sont aussi organisées en Normandie et dans le Limousin.

Le bilan est positif : « L'accueil a été très favorable. Cette formation répond à l'attente des enseignants qui témoignent d'une réelle volonté de créer une dynamique dans les clubs vers les publics handicapés. Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equihandi est appelé à se développer avec succès ». Voir aussi REF 94 page 18 - F. Bougaut et F Monnier

BFE concours complet en Avignon

La 3^e journée de formation au Brevet fédéral d'entraîneur en Concours Complet organisée par Equisud formation et le centre équestre d'Avignon s'est déroulée lundi 12 janvier sur l'île de la Barthelasse. Les 10 enseignants inscrits ont pu, malgré le froid, travailler à cheval sur le terrain de cross et sur les nombreux appareils mis en place par Jean Luc Force qui a animé la formation. La journée a commencé et s'est terminée par un regroupement en



Photo : E Moya

salle qui a permis aux cavaliers d'analyser l'emploi des outils pédagogiques expérimentés et testés par eux-mêmes lors des séances à cheval. Deux autres journées sont programmées pour cette discipline. Une formation au BFE en dressage est également en cours, animée par Franck David sous forme de demi-journées à cheval orientées vers l'entraînement dans des niveaux club 1 et Club élite. Ces formations seront reconduites dès la fin de la première session. D'autres formations à des brevets fédéraux pour d'autres disciplines seront prochainement proposées. - E Moya

Vous voulez investir et communiquer dans les *énergies renouvelables*,
donner une image d'une entreprise *moderne* et *sensible*
aux problèmes *environnementaux*,

EUROTRADE

vous construit **GRATUITEMENT** la structure d'un chat ou d'un hangar
de stockage (charpente, toiture, auvent) type photovoltaïque (voir conditions)

Bâtiment avec toiture photovoltaïque intégrée



Si vous avez besoin d'un stockage ou d'un bâtiment agricole, n'hésitez pas, faites appel à nous. Avec l'aide de ses actionnaires, AGS & Eurotrade réalise toutes les démar-

ches administratives, effectue les travaux et prend en charge la totalité de l'investissement (fonda-

tion, charpente et toiture photovoltaïque).

Le bail emphytéotique est signé sur une durée de 30 ans (20 + 5+5).



En vous associant à AGS & Eurotrade, vous contribuez ainsi au développement durable.

Descriptif sommaire

CONDITIONS IMPÉRATIVES

- Exposition plein sud, pas d'effet d'ombre (arbre, colline, bâtiment, etc)
- Distance maximum d'une ligne électrique (20KV ou BT) : 300 m
- Terrassement pour accès au bâtiment à la charge du client (38T)
- Sol porteur et plat
- Elevage de poulets, porcs, brebis interdit
- Souscription assurance obligatoire



DIMENSIONS DES BÂTIMENTS

Au sol :

- 50 x 24 = 1200 m²
- 80 x 24 = 1920 M²

Hauteurs :

- 3,50 ou 5,00 m façade sud
- 9,50 ou 11,00 m façade nord

Bâtiment avec ou sans auvent

OPTIONS POSSIBLES (à la charge de l'agriculteur ou de l'industriel) :

- Bardage vertical (simple peau 63/100 ou bois 40 € HT/M²
- Ligne électrique au delà de la franchise 300 m à chiffrer par EDF
- Charpente pour site, dont l'attitude supérieure à 300 m à étudier selon les cas

Possibilité de louer de la surface de toiture existante ou de la surface au sol pour intégration panneaux photovoltaïques

Pour tout renseignement,
contactez-nous au **(33) 05 56 49 23 30**



EUROTRADE 9 rue de Condée 33064 Bordeaux

Siret 50181951000022 au capital de 300 000 € APE 3511

TEL (33) 05 56 49 23 30 FAX (33) 05 57 96 57 13

Email : contact@air-global-systems.com / site internet : <http://www.air-global-systems.com>



Le tourisme équestre naturellement !

Suite aux Assises Nationales des Infrastructures du Tourisme Équestre qui se sont tenues à Paris les 9 et 10 juin 2008, une série de réunions a été organisée en région.



Photo : FFE/CB

Au total, 6 rencontres inter-régionales ont eu lieu en ce début d'année, à Lamotte Beuvron, Toulouse, Valence, Dijon, Rennes et Nancy, organisées et animées par le service Tourisme de la Fédération Française d'Équitation, assisté d'un cabinet conseil.

Le schéma directeur de développement des infrastructures pour la période 2009 - 2012 sera établi courant mars, à l'issue de ces rencontres.

Informations sur www.ffe.com rubrique Tourisme.

Quatre grands thèmes de travail ont guidé ces rencontres :

1 - Améliorer et optimiser la représentativité du Tourisme Équestre au sein des instances territoriales et dynamiser les échanges de connaissances.

2 - Concevoir un cahier des charges et une méthodologie permettant de développer les infrastructures du Tourisme Équestre (hébergement, cartographie...)

3 - Favoriser la mise en commun des expériences acquises en régions à l'échelle nationale.

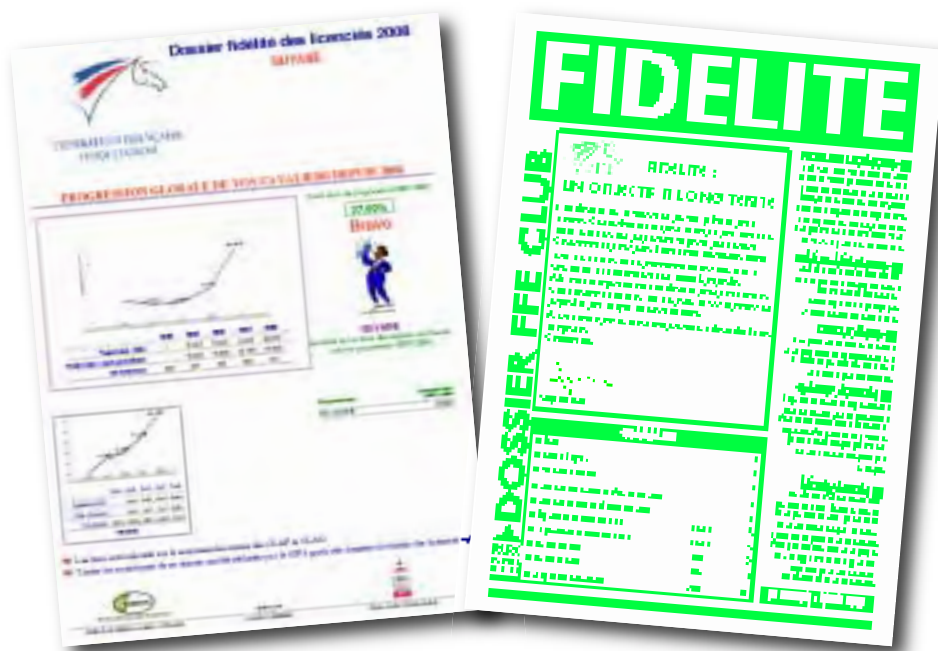
4 - Organiser une veille d'information sur le plan juridique, des nouvelles technologies...

▲ DOSSIERS FIDÉLITÉ

Les Dossiers Fidélité 2008 sont en ligne. Ils comportent 4 rubriques : progression globale des cavaliers, fidélité de l'ensemble des cavaliers, suivi des nouveaux cavaliers licenciés et profil des cavaliers. Ils sont disponibles pour chaque club CLAF ou CLAG, chaque département, chaque région et pour la France. Il y a une version pdf téléchargeable pour chaque dossier. En plus de statistiques annuelles, un dossier conseil Fidélité est disponible sur www.ffe.com / Infos / Dossiers FFE Club. Les chiffres de la fidélisation sont bons. Analyse dans la prochaine Ref.

▲ GALOPS

A l'exception des Galops de dressage, cavalier et amazone, le diplôme des Galops 5 à 7 de cavalier est édité seulement lorsque le titulaire a réussi l'ensemble des 3 tests : dressage, saut d'obstacle et cross. De même, seul le Galop 7 comprenant l'ensemble des épreuves validées peut donner lieu à l'obtention d'une licence de compétition amateur dans les 3 disciplines, CSO, dressage et CCE.

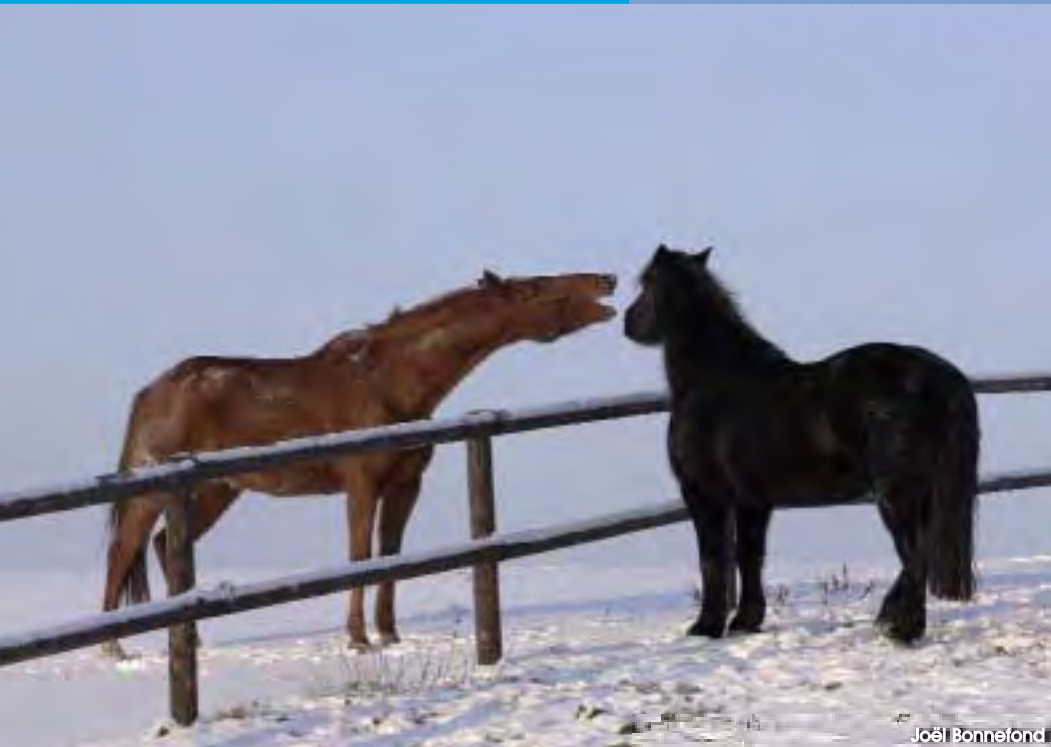




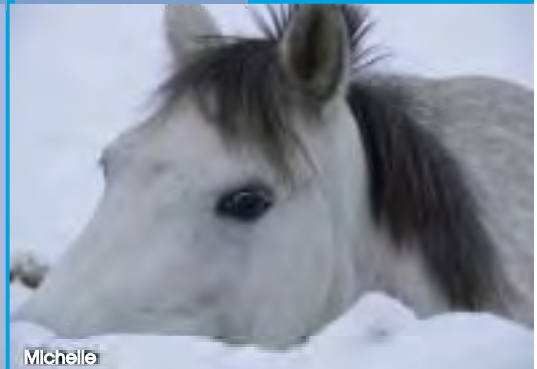
Annelise Liva - CE la Virevoite



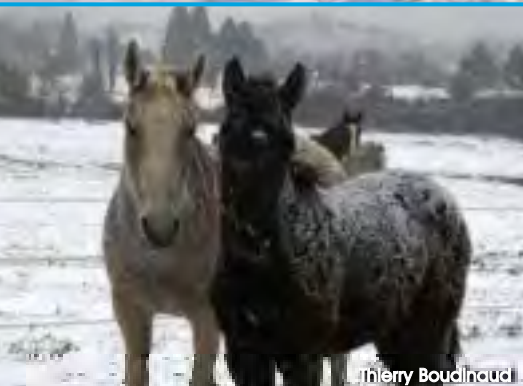
Alexandra Robelin



Joël Bonnefond



Michelle



Thierry Boudinaud



Pascal Rouvet



Delphine Dvorak



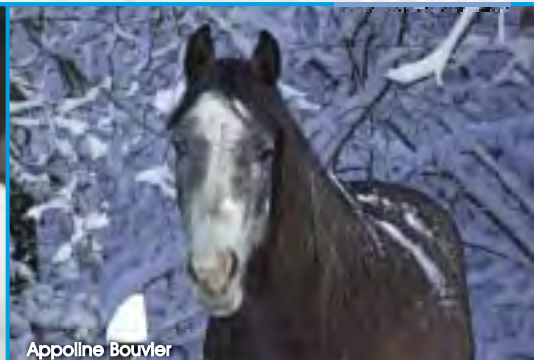
Valérie Viltard



Marie Hindlé



Marie Hindlé



Appoline Bouvier



CE de l'Eperon



Fabienne Lelessler



Anne



Marion Benoit



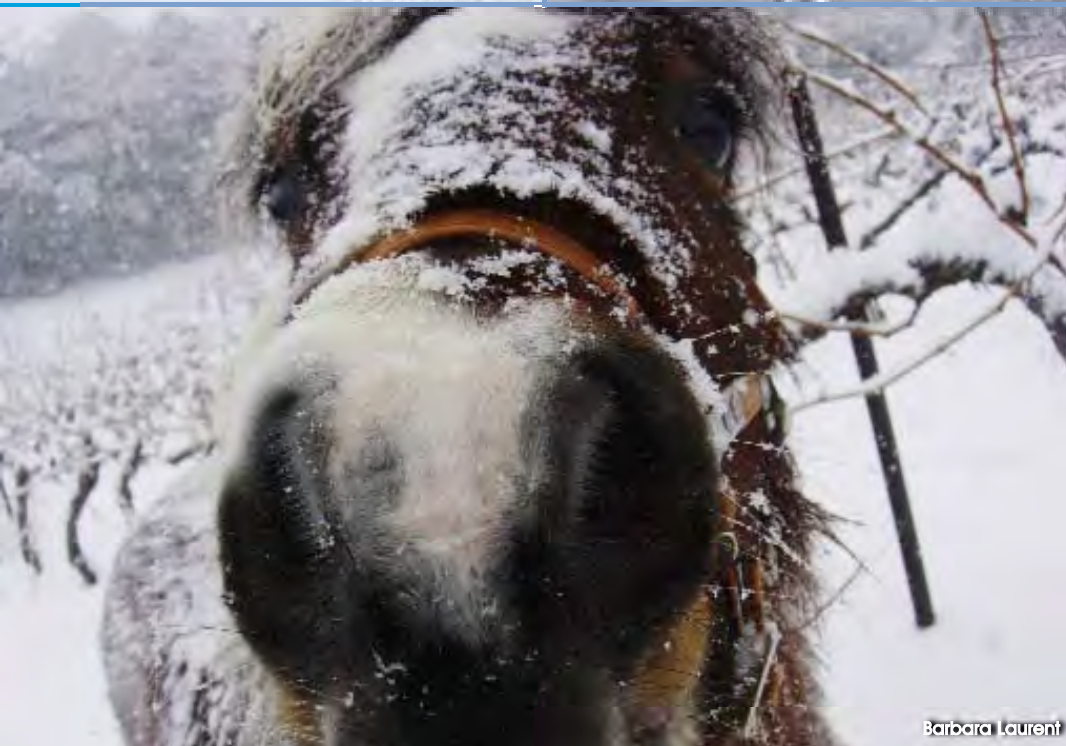
Marie Do & Franck Saumont



Geneviève Lecourrier



Manon Jacquot



Barbara Laurent



Margot de Smedt



Gaëlle Jonchery



Photo : FFE/L'Image du Jour

▲ BUREAU DE LA FITE

Réuni le 13 décembre dernier à Paris, le Bureau a consacré un long débat au site Internet de la FITE, pour le développer et réaliser un véritable outil de communication et d'information, efficace et réactif. Le gestionnaire du site, l'Italien Stefano Ricci, a proposé des stratégies de gestion et de management du portail international. Il suggère d'en faire, dans les 5 années à venir, un lieu de référence internationale pour les activités concernées, mais aussi un moyen commercial susceptible d'attirer les sponsors, d'impliquer des opérateurs du secteur tourisme et ses principaux acteurs, d'orienter les utilisateurs de base vers les initiatives émanant des divers ONTE affiliés à la FITE. Pour ce faire, un référent sera désigné dans chaque ONTE afin de faire remonter les informations, en français et en anglais, et publication sur le site dans les meilleurs délais.

▲ ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX DE TOURISME ÉQUESTRE

Une dizaine d'événements internationaux de premier plan seront organisés en 2009, en Italie, Grande-Bretagne, Portugal, Espagne, France. Le détail et toutes informations utiles seront donnés dans la REF de mars.

▲ TREC : COUPE D'EUROPE 2008-2009

Au niveau des responsabilités définies lors de la réunion, la partie

sportive, coupe d'Europe, Calendrier, établissement d'un canevas de présentation à l'usage des organisateurs des épreuves, recueil des résultats pour publication immédiate, établissement d'un canevas de présentation des résultats, contrôles et classements intermédiaires, a été confiée à Coryne Corminboeuf.

▲ STAGE DE RECYCLAGE DE FORMATEURS DE JUGES INTERNATIONAUX DE TREC

Un nouveau rendez-vous sera organisé, sans doute en France, en avril prochain pour les absents de 2008.

▲ COUPE D'EUROPE DE TREC 2008-2009 - CALENDRIER DÉFINITIF

Le calendrier donné en séance a été approuvé et portera sur 11 épreuves.

A noter que le Portugal envisage d'affréter un gros camion à partir de la France pour favoriser la venue des concurrents à son épreuve de juillet et limiter les coûts de transport.

▲ TIRAGE AU SORT

Ordre de départ des concurrents au championnat d'Europe de TREC Jeunes - San Piero In Bagno - Italie - 28-29-30 août 2009 :

1 Allemagne	9 Autriche
2 Suisse	10 Espagne
3 Italie	11 Pays Bas
4 Portugal	12 Roumanie
5 Canada	13 USA
6 Belgique	14 Andorre
7 Irlande	15 France
8 Grande Bretagne	

▲ CALENDRIER DES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE TREC DE 2011 À 2016

- 2010 Autriche : Championnats d'Europe Seniors et Jeunes (pour mémoire),
- 2012 Portugal : Championnat du monde Seniors - Championnat d'Europe Jeunes (Alter do Chao)
- 2014 Espagne : Championnats

d'Europe Seniors et Jeunes (à confirmer)

- 2016 Italie : Championnat du monde Seniors - Championnat d'Europe Jeunes
- Les championnats 2011, 2013 et 2015 sont à pourvoir.

▲ ÉQUITATION DE TRAVAIL

Un championnat d'Europe d'Équitation de Travail sera organisé à Vérone en novembre prochain dans le cadre de la Fiera Cavalli. Dans cette perspective, l'Espagne et le Portugal, pays à forte résonance culturelle en la matière, seront fortement sollicités.

▲ REMISE DES RÉCOMPENSES DE LA COUPE D'EUROPE DE TREC



Remise des récompenses de la coupe d'Europe TREC sur le stand FFE - Photo : FFE

La cérémonie s'est déroulée le 14 décembre dernier, dans le cadre du Salon du cheval de Paris, sur le stand de la Fédération Française d'Équitation. Résultats :

- 2006-2007 1 Lisbeth Lump (France) 2 Karl Gruber (Autriche) 3 Gunter Wolf (Autriche)
- 2007-2008 1 Beatrix Mahlke (Allemagne) 2 Fritz Kriechbaumer (Autriche) 3 Hilary Barnard (Grande-Bretagne).

▲ MEMBRES AFFILIÉS

Avec la bénédiction officielle de la Fédération Équestre Suédoise, l'Association des Amis du Cheval Islandais en Suède devient membre de la FITE - à compter du 1^{er} janvier 2009 - où elle représentera son pays. Cette structure, compte environ 7000 membres, plus de 20 000 chevaux et regroupe 58 centres équestres. Bienvenue ! - *Hervé Delambre.*

Les Economiques + de choix, de multiples combinaisons possibles...

La Super 216€^{TTC}
Port inclus**

70 PLAQUES + 70 FLOTS

ou 150 PLAQUES

ou 140 FLOTS

+ EN CADEAU

1 SUPERFLOT SPRING TROPHY
OU 10 PANNEAUX DE FLÉCHAGE
"MANIFESTATION HIPPIQUE"

La Mini 126€^{TTC}
Port inclus**

40 PLAQUES + 60 FLOTS

ou 100 PLAQUES

ou 95 FLOTS

PLAQUE: 10 x 10 CM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
(SOUS RÉSERVE DE LISIBILITÉ)
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET CADRE AU CHOIX
FLOT: MÉDAILLON Ø 48 MM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
(SOUS RÉSERVE DE LISIBILITÉ)
MOTIF AU CHOIX
HAUTEUR 17 CM

Les Deux

(la Super + la Mini)

329€^{TTC}
Port inclus**

+ CADEAU

AU CHOIX

(IDEM LA SUPER)

DOCUMENT ET COULEUR NON CONTRACTUELS

www.spring-serigraphie.fr



4 et 6 rue de Genève - BP 2035
79011 NIORT CEDEX 09
05 49 73 33 88
Fax : 05 49 73 23 11
accueil@spring-serigraphie.fr

Contactez-nous

PLAQUE: 13 x 17 CM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
(SOUS RÉSERVE DE LISIBILITÉ)
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET CADRE AU CHOIX
FLOT: MÉDAILLON Ø 48 MM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
(SOUS RÉSERVE DE LISIBILITÉ)
MOTIF AU CHOIX HAUTEUR 20 CM

MOTIFS PROPOSÉS :



OU AUTRE (NOUS PRÉCISER)

COULEUR FOND PLAQUE au choix : Blanc - Noir - Argent - Or - Vert Bocage - Bleu Pacifique - Rouge
COULEUR DECOR (suivant lisibilité) : Blanc - Noir - Argent - Or - Bleu - Vert - Orange - Rouge - Fuschia
Bordeaux. (Si doute, nous consulter).



CADRE N° 1



CADRE N° 2



CADRE N° 3



CADRE N° 4



CADRE N° 5

BON DE COMMANDE

NOM NOM DU CLUB

ADRESSE COMPLÈTE D'EXPÉDITION - N° RUE

LIEU-DIT CODE POSTAL VILLE

TÉLÉPHONE FAX E-MAIL

SI ADRESSE DE FACTURATION DIFFÉRENTE, NOUS LE PRÉCISER SUR PAPIER LIBRE.

La Super 216€^{TTC}

OFFRE 1 = 70 PLAQUES + 70 FLOTS

OFFRE 2 = 150 PLAQUES

OFFRE 3 = 140 FLOTS

+ EN CADEAU :

1 SUPERFLOT SPRING TROPHY

ou 10 PANNEAUX "MANIFESTATION HIPPIQUE"

La Mini 126€^{TTC}

OFFRE 4 = 40 PLAQUES + 60 FLOTS

OFFRE 5 = 100 PLAQUES

OFFRE 6 = 95 FLOTS

Les Deux 329€^{TTC}

OFFRE 1

OFFRE 2

OFFRE 3

+ OFFRE 4

OFFRE 5

OFFRE 6

+ EN CADEAU :

1 SUPERFLOT SPRING TROPHY

ou 10 PANNEAUX "MANIFESTATION HIPPIQUE"

SUPPLÉMENT DE 11,00 € PORT EXPRESS (SI DÉLAI MOINS DE 15 JOURS). (COCHEZ LA (OU LES) CASES CORRESPONDANTES)

CI-JOINT UN CHÈQUE À L'ORDRE DE **SPRING SARL**. ADRESSER À :

SPRING, 4 et 6 rue de Genève, BP 2035, 79011 NIORT CEDEX 9

DATE

SIGNATURE

JE DÉSIRES RECEVOIR LE CATALOGUE SPRING

COULEUR FOND PLAQUE :

COULEUR DECOR souhaité :

CADRE N° :

MOTIF :

Cheval Obstacle Dressage Attelage

Autre :

TEXTE À INSÉRER :

DATE DU CONCOURS :

* PAYABLE À LA COMMANDE - DÉLAI 15 JOURS (PRÉCISER LA DATE DU CONCOURS). ** SUPPLÉMENT POUR PORT EXPRESS 11,00 EUROS

Suites logiques et bonnes surprises

Performance historique pour Michel Robert, Serge Lecomte réélu dans un fauteuil, Salon du Cheval de Paris en demi-teinte, une heure cheval sur TF1 en pleine nuit... De tout un peu dans les médias du mois.

Maître Michel sur son nuage perché

double sans faute sur Kellemoi de Pepita, Michel Robert « met à nouveau le Selle Français sous les feux de la rampe » se réjouit **Le Cheval**. Consacré « homme de l'année » par **L'Éperon**, Michel est également qualifié de « maître des maîtres » par **Le Figaro** grâce à son « exploit » ou encore d'« as des as » par **L'Équipe** qui s'arrête sur sa « longévité » et son « parcours hors du commun » : « Depuis 36 ans, il sillonne la planète, régale tous les publics dans des tours d'honneur au grand galop pleins de folie ». « Trop fort cet homme. Étonnant de lucidité, parfois joueur, parfois provocateur, toujours efficace, toujours en empathie avec ses chevaux » ajoute **Le Cheval**. Son secret ? « Une philosophie et un style de vie hors norme » selon **L'Équipe**, « ne pas se chercher d'excuse et ne pas se comparer aux autres » d'après **Le Monde**. « Quasi ascétique », Michel Robert explique dans **L'Équipe** qu'il est « sur terre pour accompagner les chevaux, les faire progresser, les montrer, les comprendre. Et transmettre. » Un modèle pour tous les cavaliers.

L'année 2008 aura été pour Michel Robert l'année de tous les succès. Sa victoire lors du Top 10 de Bruxelles réunissant les 10 meilleurs cavaliers mondiaux de CSO est un « coup de maître » d'après **Cavadeos**. « Jusqu'alors, aucun Français n'avait pu y accéder » se félicite **Cheval Junior**. En réalisant l'unique

▲ DU CHOCOLAT AU GENERALI OPEN DE FRANCE

« En Loir-et-Cher, on a de la suite dans les idées ». Le slogan de la campagne de promotion du Conseil Général 41 s'appuie sur « la complicité entre le passé et le présent, en montrant que nos réussites du moment sont dignes de nos succès historiques », explique **Loir & Cher Info**. Exemple, l'affiche qui rapproche le chocolat Poulain du Generali Open de France. Quand le plus grand rassemblement équestre de France sert à promouvoir tout un département...



▲ TF1 : UNE HEURE 100% CHEVAL

Surprise pour les couche-tard ou les lève-tôt, le dimanche 11 janvier à 2h55, TF1 nous a gratifiés d'une pleine heure d'antenne consacrée exclusivement à une collection de sujets cheval issus du 13 heures de Jean-Pierre Pernaut dans le cadre de son émission **Aimer vivre en France**. Au menu, des professions, maréchal-ferrant, dentiste équin, des portraits d'éleveurs, de cavaliers, des sujets sur les westerners, la transhumance des quarter-horses... Un collector !

L'évidence d'un consensus

« Serge Lecomte comme dans un fauteuil » titre **Ouest France** avant l'AG électorale de la FFE. En effet, « Serge Lecomte a été reconduit à une très large majorité à la présidence de la FFE », avec 92% des voix. « Aucune voix contre » lit-on dans une dépêche **AFP**. Une victoire haut la main « même si le taux de participation est assez bas » nuance **Cavadeos**. Francis Rebel, quant à lui, s'insurge dans **Cheval Pratique** et « trouve très dommage qu'il n'y ait eu qu'un candidat. ». Quoi qu'il en soit « le mot d'ordre, c'est l'optimisme. La Fédération Française d'Équitation va continuer en poursuivant son action sur ses trois démarches, éducative, sportive et économique », réaffirme Serge Lecomte. Avec à la clé un rassemblement inédit de la famille équestre moins médiatisé que les vieilles querelles...





A la recherche d'un Salon perdu

« Bonjour tristesse » titre **Le Cheval**. « Paris sur la sellette » renchérit **Sabots** qui aligne les termes péjoratifs : « Exit », « au placard », « aux oubliettes », « au rebut », « la porte de Versailles a pris les habits du grand frippier », « regrettable et bien triste », etc. « Paris accuse le coup : l'annonce était tombée au printemps, le Salon du Cheval de Paris n'organiserait pas son traditionnel CSI ni du même coup, la Nuit du Cheval, ni la finale de la Coupe de France de Horse-Ball », explique **L'Eperon**. Autre absence remarquée, celle des chevaux. Pour **Sabots**, « les chevaux se sont fait si rares qu'il aura fallu trouver des mannequins en bois pour faire illusion auprès du public. » Le Salon aurait-il perdu de son prestige d'antan ? Des nouveautés étaient pourtant annoncées : le Master international de Voltige, l'espace Miss cavalière ou Merry Christmas par exemple. « Hélas, le Salon du Cheval de Paris n'a pas tenu sa promesse », déplore **Le Cheval**, ajoutant même que « l'événement se meurt ». « Les organisa-



teurs n'ont pas eu la main heureuse en matière d'animation et de concours. Ils ont laissé les spectateurs sur leur faim pour cause de manque de place. » Que de déceptions pour ce Salon : « L'heure est à la remise en cause, redéfinition, recadrage, fusion, voire déménagement ». Dans « Pourquoi Paris a-t-il brûlé ? » **Grand Prix** s'inquiète des difficultés pour faire renaître le CSI. « Que va devenir le Salon du Cheval de Paris ? Beaucoup de questions et peu de réponses pour l'instant » conclut **Le Cheval**. Ame du Salon, où t'es-tu envolée ? - Manorca

▲ TROPHÉE POUR L'ETRIER DE NOUMÉA

L'Etrier de Nouméa est le premier club DOM-TOM à remporter le trophée de club de l'année **L'Eperon**. « Les élèves de Vincent Chastrusse sont montés sur cinq podiums et ont récolté trois médailles d'or. Plaçant ainsi la Nouvelle-Calédonie au 4^e rang du classement des régions » lors du championnat Outre-Mer du Generali Open de France à Lamotte. Une belle réussite pour ces « jeunes Français venus du Pacifique ». Cette récompense rend également « un bel hommage à Bertrand Schoenauer, leur préparateur en métropole, décédé en avril dernier. »

▲ MISTRAL PUCÉ



La République du Centre met à l'honneur Mistral, « le millionième équidé Français à être identifié avec une puce électronique implantée dans le corps de l'animal ». **Cheval Pratique** en fait son chiffre du mois. Depuis le 1^{er} janvier 2008, ce dispositif « complète le relevé des marques naturelles réalisé à la naissance du poulain » explique **Le Cheval**. « La puce électronique renforce la sécurité sanitaire de l'animal et se veut dissuasive contre les vols et les fraudes » ajoute **La République du Centre**. Mistral, 30 ans, peut ainsi tranquillement finir ses jours au pré.

La FFE en pôle position sur le Net

Le site www.ffe.com est la référence incontournable en matière d'équitation et de sports équestres, nous explique **Cheval Pratique**. Dans son enquête sur les sites équestres, le magazine place en tête celui de la FFE, « une grosse machine qui s'adresse à tous, stocke toutes les infos sur les cavaliers et les chevaux de compétition ». « Le site est le passage obligé de tous les cavaliers et dirigeants de clubs » ajoute **Cheval Pratique**. Seuls bémols, le graphisme, l'absence « d'un bon moteur de recherche interne et d'une documentation vraiment utilisable » ou encore d'archives historiques.



PAS D'AUGMENTATION EN 2009

1/8



JPA Route de St Siméon 27500 SELLES

TEL 02 32 41 54 27 FAX 02 32 41 39 14 e-mail : jpdistri@wanadoo.fr

NOS PROMOTIONS - TOUJOURS SEDUISANTES NOUVEAUX COLORIS 2009 CHOIX-QUALITE-PRIX !! COMPAREZ 2009

Réalisez vos maquettes sur notre site: www.jp-a-distribution.com

La "MOUSTIQUE"

FLOT C4
PASTILLE 9,5cm
COROLLE 8cm
HAUTEUR 24,5cm

30 PLAQUES
60 FLOTS
€117.10

P13 103x103

PLAQUES FOND BLANC

P14 103x103

P1 BIS 101x145

P1 145x101

POUR CES 3 PROMOS
AUX CHOIX CHAQUE
SCHEME BLEU VERT
ROUGE/BLANC/BLU/GRN

La "BENJAMINE"

36 PLAQUES
72 FLOTS
€157.79

FLOT C6
PASTILLE 8,5cm
COROLLE 11cm
HAUTEUR 28cm

NOUVEAU COLORIS

NOUVELLES FORMES

P19 101x137

€158.60
50 PLAQUES
100 FLOTS

P16 146X86

Pour ces 4 promotions
PRIX FRANCO DE PORT TTC

La "POUSSIN"

FLOT C9
PASTILLE 8,5cm
COROLLE 11cm
HAUTEUR 28,5cm

NOUVEAU COLORIS

NOUVELLES FORMES

P15 160x110

P16 146X86

P12 D127

LE PRESTIGE DE NOS PROMOTIONS

La "JUNIOR"
AVEC CHOIX DES COLORIS

PLAQUES FOND BLANC
OU FOND COULEUR

96 FLOTS C5
OU 84 FLOTS C3
+ 50 PLAQUES
€240.99

FLOT C5
PASTILLE 7,5cm
COROLLE 12,5cm
HAUTEUR 48cm

NOUVELLE FORME

NOUVEAU COLORIS
VIOLET

P4 135x150

P18 101x133

P1 BIS 101x145

P19 101x137

P2 BIS 115x190

P1 145x101

P7 BIS 128x148

P7 148x128

P2 190x115

La "JUNIOR"
AVEC CHOIX DES COLORIS

96 FLOTS C5
OU 84 FLOTS C3
+ 50 PLAQUES
€240.99

FLOT C3
PASTILLE 8,5cm
COROLLE 11cm
HAUTEUR 27,5cm

NOUVELLES FORMES

NOUVEAU COLORIS

P1 145x101

P1 BIS 101x145

P19 101x137

P2 190x115

La "JUNIOR"
AVEC CHOIX DES COLORIS

96 FLOTS C5
OU 84 FLOTS C3
+ 50 PLAQUES
€240.99

FLOT C3
PASTILLE 8,5cm
COROLLE 11cm
HAUTEUR 27,5cm

NOUVELLES FORMES

NOUVEAU COLORIS

P1 145x101

P1 BIS 101x145

P19 101x137

P2 190x115

DELAYS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS

ATTENTION AUX DELAIS EN AVRIL ET MAI

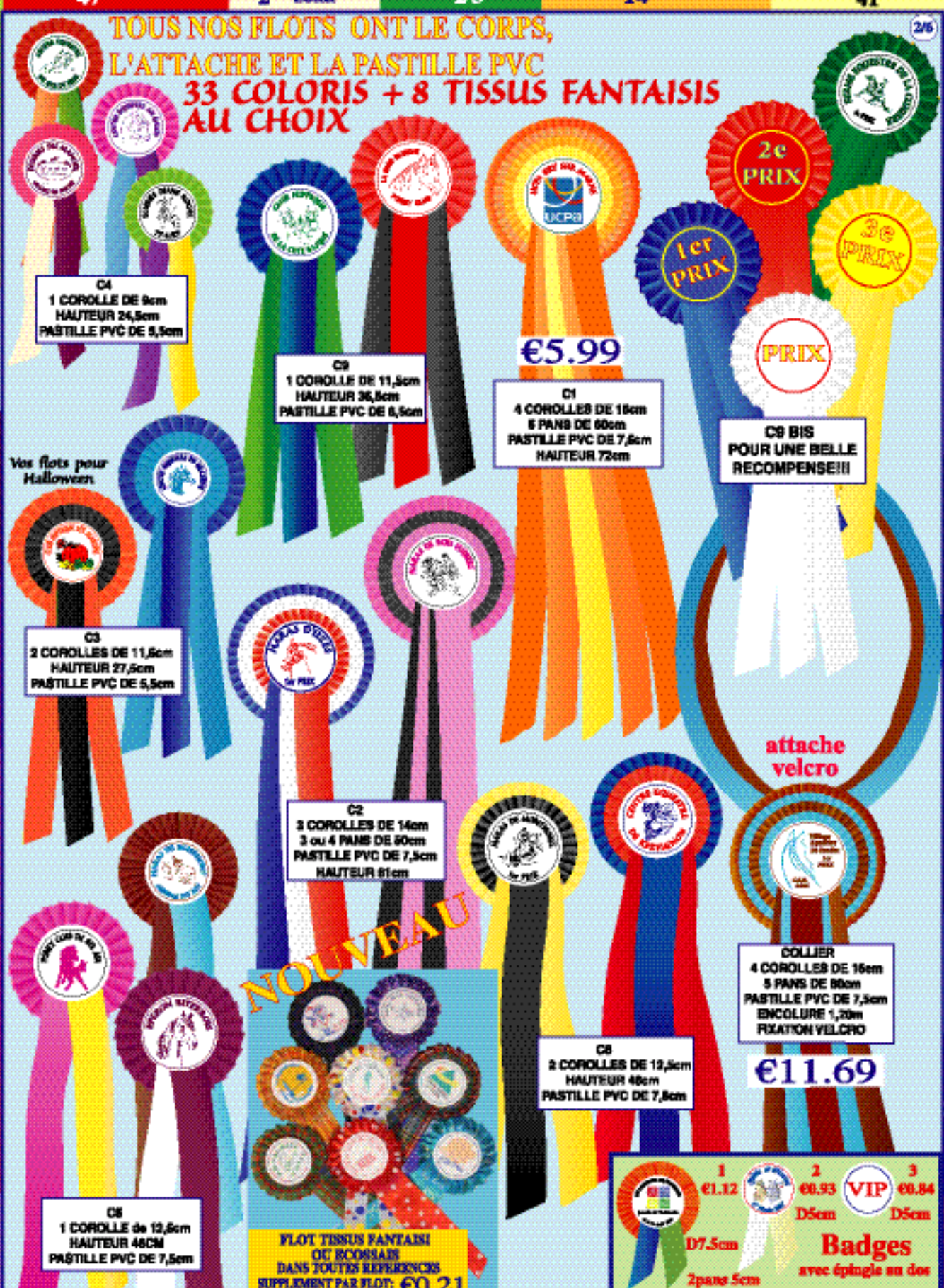
Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE PVC
33 COLORIS + 8 TISSUS FANTAISIS AU CHOIX



C4
 1 COROLLE DE 9cm
 HAUTEUR 24,5cm
 PASTILLE PVC DE 5,5cm

C9
 1 COROLLE DE 11,5cm
 HAUTEUR 36,5cm
 PASTILLE PVC DE 6,5cm

€5.99
C1
 4 COROLLES DE 16cm
 6 PANS DE 60cm
 PASTILLE PVC DE 7,6cm
 HAUTEUR 72cm

C8 BIS
 POUR UNE BELLE RECOMPENSE!!!

C3
 2 COROLLES DE 11,5cm
 HAUTEUR 27,5cm
 PASTILLE PVC DE 5,5cm

C2
 3 COROLLES DE 14cm
 3 ou 4 PANS DE 60cm
 PASTILLE PVC DE 7,5cm
 HAUTEUR 61cm

C6
 2 COROLLES DE 12,5cm
 HAUTEUR 46cm
 PASTILLE PVC DE 7,5cm

COLLIER
 4 COROLLES DE 16cm
 5 PANS DE 60cm
 PASTILLE PVC DE 7,5cm
 ENCOLURE 1,20cm
 FIXATION VELCRO

€11.69

C8
 1 COROLLE DE 12,5cm
 HAUTEUR 46cm
 PASTILLE PVC DE 7,5cm

NOUVEAU

FLOT TISSU FANTASIE
 DE COISSAIS
 DANS TOUTES REFERENCES
 SUPPLEMENT PAR FLOT: €0.21

Badges
 avec épingle au dos

1 €1.12 D7.5cm 2pans 5cm
 2 €0.93 D5cm
 3 VIP €0.84 D5cm

TARIF- PRIX UNITAIRES H.T. - PORTS EN SUPPLEMENT

FLOTS	30 à 99	100 à 299	300 et +	FLOTS	30 à 99	100 à 299	300 et +
C2	€3.06	€2.76	€2.64	C5	€1.30	€1.11	€1.05
C3	€1.47	€1.24	€1.18	C6	€1.81	€1.56	€1.45
C4	€1.15	€1.00	€0.95	C9	€1.25	€1.08	€1.02

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

P13 - P14
30 à 99 €1.17
€1.12 PAR 100

P13 100x100
UNIQUEMENT EN PVC BLANC

MINIMUM 30 PLAQUES

P12 P15 30 à 99 €1.34
P16 €1.29 PAR 100

Supplément 0,26€
par couleur supplémentaire

PLAQUES METAL 3/6

DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE

10à30 €2.69 31à50 €2.54 51 et + €2.39

M7 98x138

M8 97x135

ARGENT ou DORÉ

PLAQUES METAL - PLAQUES TROPHÉE **M9** 137x142

Un aspect ultra brillant avec effet miroir finition superbe **ORIGINALES et SEDUISANTES**

DORÉ et ARGENT Satiné

M1 BIS 110x170

M4 175x120

M5 150x140

M1 170x110

M9 137x142

M1 170x110

M5 150x140

PLAQUES METAL ASPECT ULTRA BRILLANT

PLAQUES METAL M1 M4 M5 M9	10 à 30 €3.55	31 à 50 €3.39	51 et + €3.21
----------------------------------	------------------	------------------	------------------

repliage du 1er PRIX au 5e PRIX : **GRATUIT**
2 couleurs, repliage sponsors, repliage épreuves, repliage 6e à 8e PRIX + €0.26
film sponsors ou sigle personnalisé : €13.97

PLAQUES PVC

P6 148x165

P7 148x128

P1 145x101

P18 101x133

P2 BIS 190x115

P3 BIS 150x150

P7 BIS

P19 101x137

P5 150

P9 147x171

P3 150x150

P4 135x150

P11 B10

P17 172x138

P10 241x147

P8 190x112

P1 145x101

P17 172x138

P10 241x147

DORÉ et ARGENT satiné

P7 148x128

P4 135x150

P8 190x115

P1 145x101

TEXTE IDENTIQUE	10 à 49	50 à 99	100 et +	
PLAQUES PVC BLANC P1 à P9 + P17+P18+P19	€2.29	€1.96	€1.72	repliage du 1er PRIX au 5e PRIX: GRATUIT 2 couleurs, repliage sponsors, repliage épreuves, repliage à partir du 6e PRIX + €0.26 film sponsors ou sigle personnalisé : €13.97
PLAQUES PVC COULEUR P1 à P9 + P17+P18+P19	€2.44	€2.13	€1.89	
PLAQUES PVC GRAND FORMAT P10 P11	€4.89	€4.47	€3.85	
PLAQUES PVC doré et argent P1 à P9 + P17	€2.44	€2.13	€1.89	

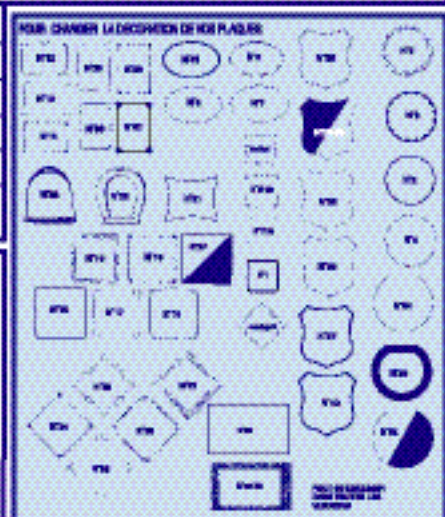
TARIF - PRIX UNITAIRES H.T. - PORTS EN SUPPLEMENT

PLAQUES FONTE

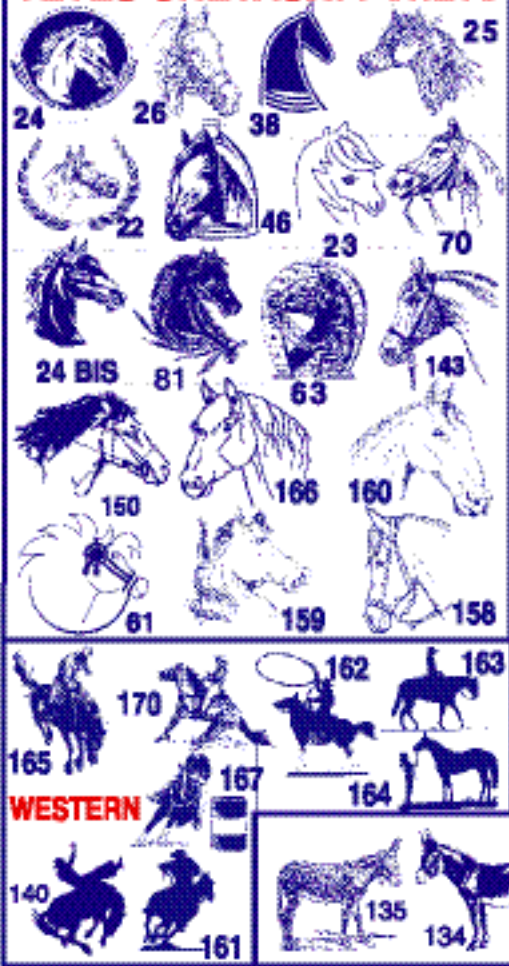


texte identique - 1er PRIX au 8e PRIX : GRATUIT		10 à 30	31 à 50	51 et +
PLAQUES FONTE	A3 A4	€5.97	€5.54	€5.11
PLAQUES FONTE	F4 F5 F7 F8 F1	€5.95	€5.50	€5.13
PLAQUES FONTE	F6 F9	€4.85	€4.25	€4.04
PLAQUES FONTE	F2 F3 F11	€6.95	€6.60	€6.16

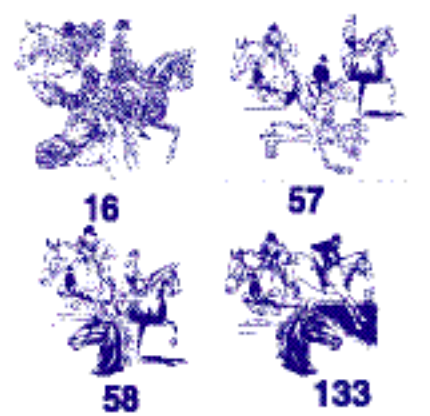
2 couleurs : supplément €0.49 éprouvettes, sponsors, séries : supplément €0.39 Film logo ou autre création : €25.00
POUR DES MODELES DIFFERENTS OU PERSONNALISES, NOUS CONSULTER



TETES CHEVAUX / PONEYS



MULTIDISCIPLINES



DIVERS



ATTELAGE



123 154

LETRES DE MANEGE
 PVC 30 X 20 CM
 36.00 Euros HT les 12

ALF ER

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

12 COUPES PAR LOT
 LOT 901 - 20 à 21 cm - €40,45
 LOT 902 - 23 à 24 cm - €51,90
 LOT 904 - 28 à 32 cm - €74,50



Plaques personnalisées adhésives pour coupes et trophées : €0,46

PRIX IIT PORT ET EMBALLAGES EN SUS
 PHOTOS NON CONTRACTUELLES



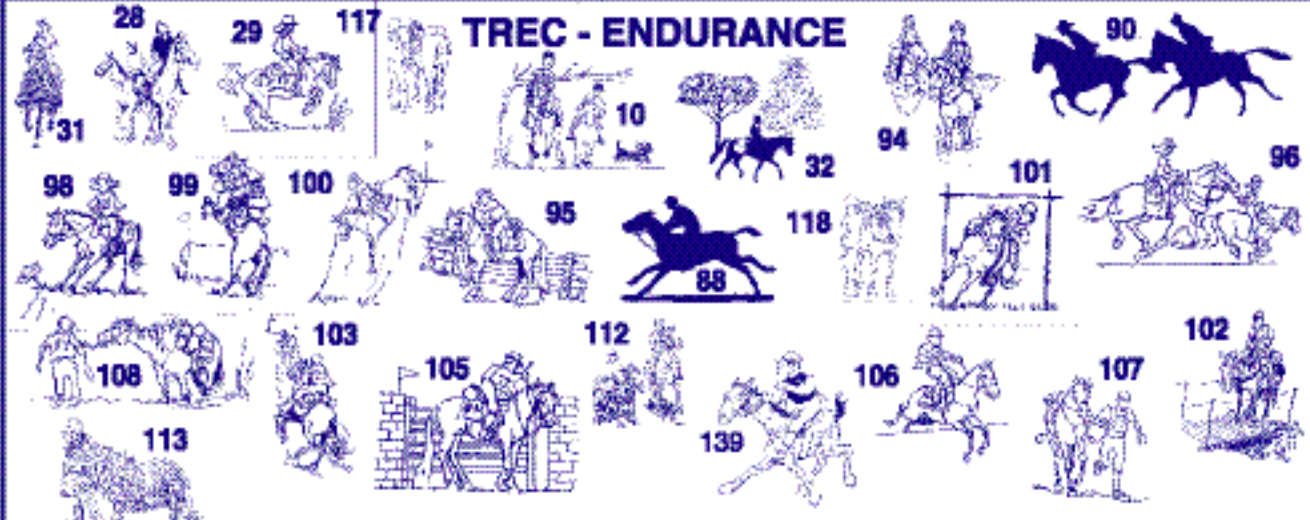
CSO-CCE



DRESSAGE



TREC - ENDURANCE



PONY GAMES-CARROUSEL



POLO



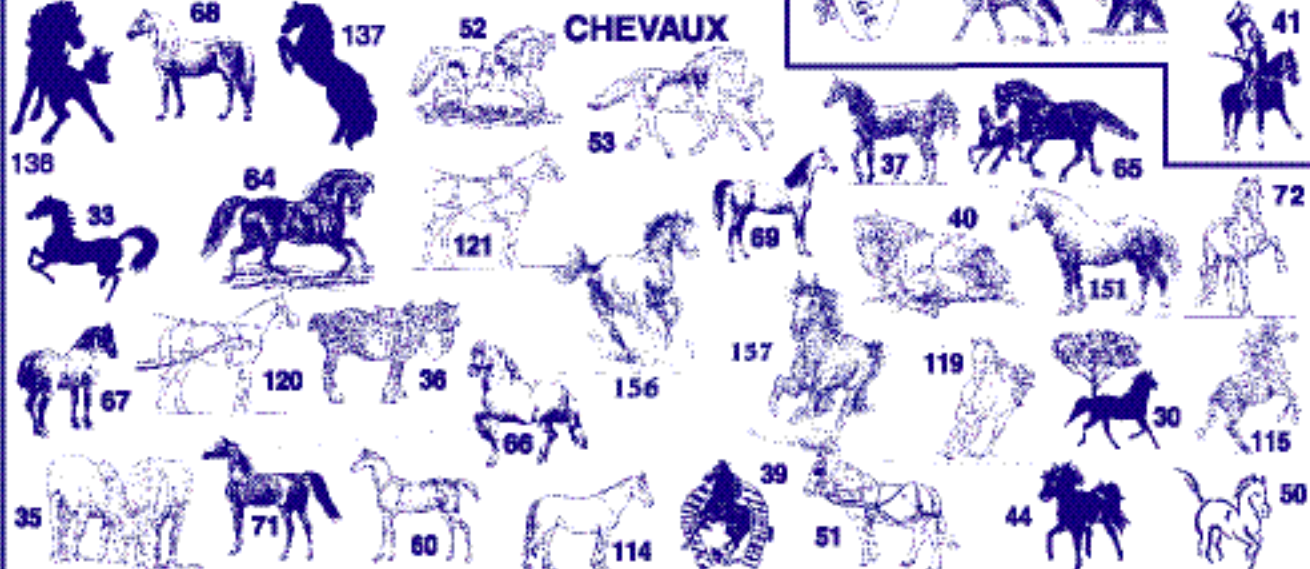
HORSE BALL



VOLTIGE



CHEVAUX



Conditions de participation

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE en vigueur : **Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques, complétés des éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.**

Dans tous les Championnats de France, seuls les cavaliers de nationalité française peuvent participer au classement final pour les trois premières places.

PARTICIPATIONS COUPLES

Un même couple ne peut participer plus d'une fois dans une même discipline. Un couple qualifié pour un Championnat des As est autorisé à participer soit à un championnat des As soit à un championnat Ponam D Elite, sous réserve de qualification.

PARTICIPATIONS CAVALIERS

Un cavalier ne peut concourir deux fois dans la même épreuve. Un cavalier ne peut participer à plus de deux championnats différents, sauf cas définis dans la rubrique Cas particuliers.

CHAMPIONNATS PONAM, CLUB PONEY, CLUB A

Un cavalier a le droit de participer au maximum à deux championnats différents de division Ponam, Club Poney ou Club A.

Un cavalier ne peut participer à deux championnats Club A dans la même discipline.

Les Coupes CSO et Cross ainsi que les championnats d'Equifun sont fermés aux cavaliers participant à un championnat de CSO ou CCE de division Ponam, Club Poney ou Club A1.

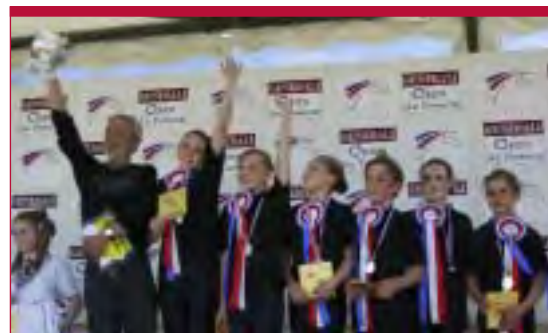
FERMETURES

Les Coupes CSO et Cross ainsi que les championnats d'Equifun sont fermés aux cavaliers participant à un championnat de CSO ou CCE de division Ponam, Club Poney ou Club A1, ou à un championnat de Pony Games Indice 1 et Elite.

CHAMPIONNATS CLUB

Un cavalier a le droit de participer à deux championnats Club dans deux disciplines différentes.

Les championnats de CSO, CCE et dressage en division Club sont fermés aux



Equidome Le Cadre Vert, champions de France Voltige Club 2 Equipe Benjamin - Photo : FFE/Maindru

cavaliers ayant participé à un championnat de CSO, CCE ou dressage en division Ponam ou Club Poney ainsi qu'aux cavaliers ayant participé à une Coupe CSO ou Cross.

CAS PARTICULIERS CCE et endurance

Un poney/cheval ne peut participer qu'à un seul championnat de CCE Ponam, Club Poney, Club A, Club sur l'ensemble du Generali Open de France 2009. Un poney/cheval ne peut participer qu'à un seul championnat d'Endurance sur l'ensemble du Generali Open de France 2009. Dans les deux cas, le poney/cheval peut participer à un autre championnat autre qu'Endurance ou CCE dans le cadre des limitations réglementaires.

Coupe des Poney-Clubs

Les participations du poney de voltige dans les épreuves Coupe CSO et Coupe Cross ne sont pas comptabilisées si celui-ci ne participe qu'au test de voltige.

Championnats Club CSO, CCE et dressage

Les championnats de CSO, CCE et Dressage du Generali Open de France Club sont fermés aux poneys ayant participé à un championnat individuel de CSO, CCE ou dressage du Generali Open de France Poney 2009.

Carrousel, Equifeel et Mini-hunter

Les carrousel, l'Equifeel et le mini-hunter ne sont pas comptabilisés comme une participation à un championnat du Generali Open de France 2009. Ils sont ouverts à tout poney/cheval et à tout cavalier, quelles que soient leurs participations dans les autres épreuves et quelle que soit la division de LFC du cavalier.

Championnat CSO Outre-Mer - CSO Mondial des Clubs

Les poneys/chevaux engagés dans le Championnat Outre-Mer ou dans le Mondial des Clubs ont droit à deux autres participations : soit deux participations dans des disciplines autres que le CSO, soit une participation dans une discipline autre que le CSO et une participation en CSO.

PARTICIPATIONS DES PONEYS ET CHEVAUX

Nbre de participations autorisées sur l'ensemble du Generali Open de France 2009

Division et Indice	Nombre de participations sur l'ensemble du Generali Open de France PONEY	Nbre de participat° par championnat
CSO - Dressage		
Club A	3 participations dont 2 A1 maxi	2
Club Poney	2	2
Ponam 4, 3, 2, 1	2	1
Ponam Elite B, C	2	1
Ponam D Elite	1	1
As Poney	1	1
Coupes CSO - Coupe Cross - Equifun - Barrel Race		
Club Poney, Club A, Club	3 participations autorisées si au moins une participation dans un de ces championnats	2
Voltige		
Club 1, 2 & 3	2	2
Pony games		
Club, Club Poney 2 et 1, Club A et Club A Elite	3	1
Club, Club Poney Elite	2	1
Division et Indice	Nombre de participations sur l'ensemble du Generali Open de France CLUB	Nbre de participat° par championnat
CSO - Hunter - Dressage		
Club	2	1
Barrel Race		
Club	3 participations autorisées si au moins une participation dans un de ces championnats	2 en Club 1 en Club Elite
Voltige		
Club 1, 2 & 3	2	2
Attelage		
Club A, Club Poney	3	2
Club A Elite, Club Poney Elite	2	1
Club Elite et Ponam	1	1

Les participations autorisées ne sont pas cumulables entre les championnats. C'est la règle la plus restrictive qui fixe le nombre de participations.

Barèmes techniques

Le Règlement des Compétitions de la FFE 2009, complété des rectificatifs et publications de la REF et du site www.ffe.com, s'applique pour tout ce qui ne figure pas dans le présent règlement.

CHAMPIONNATS PONEYS

Pour les championnats Poney de CSO, CCE, Dressage, Barrel Race, pour tous les championnats de Pony Games, Coupe CSO et Coupe Cross, Voltige et Equifun : Clôture des engagements : **lundi 8 juin à minuit**

Dernier concours pris en compte pour les qualifications : **dimanche 7 juin.**

CATÉGORIES D'ÂGE ET SURCLASSEMENT

Règlement général : toutes les épreuves de Championnat de France du Generali Open de France sont exclusivement ouvertes à la (aux) catégorie(s) d'âge concernée(s). Le sur-classement n'est donc pas autorisé, sauf règlement particulier du Pony Games. Sans précision de catégorie, l'épreuve est ouverte à tous les cavaliers dont l'âge est situé dans la limite maximum autorisée par le règlement.



SAUT D'OBSTACLES

25 championnats de CSO

Championnat des As Excellence - Championnat des As

Les N premiers cavaliers sélectionnés à partir du classement permanent de la Tournée des As et ayant terminé au minimum cinq épreuves « Tournée des As » peuvent s'engager au choix dans l'épreuve Championnat des As Excellence ou Championnat des As.

Championnats Excellence - Championnats

Pour tous les autres championnats, la sélection pour le championnat Excellence se fera après la clôture des engagements en comptabilisant le nombre de premiers quarts dans l'indice concerné ou l'indice supérieur.

Championnat des As Excellence - Championnat des As - Ponam D élite - C élite - B élite

Chaque championnat se courra sur 2 épreuves qualificatives et une finale.

- 1^e épreuve : Barème A au chrono. Ordre de départ = ordre du programme.
- 2^e épreuve : Barème A sans chrono.

Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire. 3^e épreuve : finale en deux manches se courant au barème A, la 1^e sans chronomètre, la 2^e au chronomètre. Ordre de départ des deux manches de la finale : ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 2^e épreuve qualificative.

Côtes maxi du Championnat des As Excellence: 1m30 / 1m35 / 1m 40

Côtes maxi du Championnat des As : 1m25 / 1m30 / 1m30

Côtes Ponam D élite Excellence - Ponam D élite - Ponam C élite - Ponam B élite : cotes règlement

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans l'une des étapes peuvent repartir dans la ou les suivantes. Les éliminés ou abandons dans la 1^e ou la 2^e étape se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question plus 20 points avec le double du temps accordé. Les couples éliminés ou ayant abandonné dans les 2 étapes qualificatives ne peuvent pas repartir dans la finale. Les couples éliminés dans la 1^e manche de la finale ne partent pas dans la 2^e manche. Les non-partants dans l'une des étapes ne pourront pas poursuivre la compétition et ne participeront à aucune finale.

Classement provisoire à l'issue de la 2^e étape : il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples sur les 2 premières étapes, le temps de la 1^e étape départage les ex æquo.

Déroulement des Finales des Championnats des As

Les finales sont fermées aux couples éliminés et/ou ayant abandonné dans les deux 1^{es} étapes.

Déroulement de la Finale Ponam D élite - C élite - B élite

La finale est réservée aux premiers du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes, à raison de 20 % des partants du 1^{er} jour avec un minimum de 15 finalistes. Il est obligatoire de participer aux 2 étapes qualificatives pour prétendre accéder à la finale.

Ordre de départ des 2 manches = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 2^e étape.

Classement

Le classement final s'obtient en additionnant les points de pénalité des 2 étapes qualificatives et des 2 manches de la Finale.

Les ex æquo à égalité de points pour la 1^e place et/ou la 2^e place et/ou la 3^e place seront départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la 2^e manche de la finale.

Pour la suite du classement, à égalité de points, c'est le chronomètre de la 2^e manche de la finale qui départage les ex æquo.

Les non-partants dans la finale seront classés à la suite des finalistes en fonction de leurs résultats dans les 2 premières étapes.

Ponam E1- D1-C1- B1- D2 - C2 - B2 - D3 - C3 - B3. D4 - Club A1 - A2

Chaque championnat se courra sur 2 étapes qualificatives et une finale. 1e



Photo : FFE/Maindru

étape Préparatoire : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre du programme. 2^e étape Vitesse: Barème A au chrono. Ordre de départ = ordre inverse du programme.

Nombre d'obstacles en A2/A2 excellence : 12 obstacles maxi dont 2 à 4 dispositifs possibles.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1^e étape ou dans la 1^e manche de la finale peuvent repartir dans l'étape suivante. Les éliminés ou abandons dans la 2^e étape peuvent repartir dans la finale, sous réserve de qualification. Les éliminés ou abandons dans la 1^e et/ou la 2^e étape et/ou dans l'une des 2 manches de la finale se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape ou la manche en question, plus 20 points avec le double du temps accordé.

Classement provisoire à l'issue de la 2^e étape. Il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples dans les 2 premières étapes, le temps de la 2^e étape départage les ex æquo. 3^e étape, finale Grand Prix : étape en 2 manches se courant au barème A, la 1^e sans chronomètre, la 2^e au chronomètre. La finale est réservée aux premiers du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes, à raison de 20 % des partants du 1^{er} jour avec un minimum 15 finalistes. Il est obligatoire de participer aux 2 étapes qualificatives pour prétendre accéder à la finale. Ordre de départ des 2 manches = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 2^e étape.

Classement des championnats

Cas général

Le classement définitif des couples non qualifiés pour la finale correspond au classement provisoire à l'issue de la 2^e étape. Pour les finalistes, le classement final s'obtient en additionnant les points de pénalité des 3 étapes. Les ex æquo à égalité de points pour la 1^e place et/ou la 2^e place et/ou la 3^e place seront départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la 2^e manche de la finale. Pour la suite du classement, à égalité de points, c'est le chronomètre de la 2^e manche de la finale qui départage les ex-æquo.

Les non-partants dans la finale seront classés à la suite des finalistes en fonction de leurs résultats dans les 2 premières étapes, le temps de la 2^e étape départageant les ex-æquo.



Photo : FFE/Maindru

Cas particulier

Dans le cas où le nombre d'engagés dans un championnat dépasserait 250, l'organisateur se réserve le droit de modifier le déroulement du championnat selon la formule suivante :

1^e étape : Vitesse, Barème A au chronomètre. Pour tous les engagés.

2^e étape : Championnat réservé aux XXX premiers cavaliers de la 1^e manche - Barème A sans chronomètre. Ordre de départ : ordre inverse du classement de la 1^e étape.

3^e étape : Finale Championnat - inchangée. Les cavaliers non qualifiés pour la 2^e étape du championnat seront qualifiés pour une 2^e et dernière étape : Finale critérium.

La finale championnat se déroulera au barème A au chronomètre. L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement des cavaliers dans la 1^e étape du championnat. Tous les scores seront remis à zéro. Le classement du Championnat sera établi selon les scores réalisés sur l'étape.

Championnats Club Pony Elite D junior - Elite D cadet - Elite D minime & moins. Club Pony 1 C Cadet - 1 C Minime & moins. Club Pony 2 B minime - 2 B benjamin & moins.

Chaque championnat se déroule sur deux étapes

Normes techniques règlement**Déroulement**

Chaque championnat se déroule en deux étapes. 1^e étape : Barème A à temps différé. Ordre de départ = ordre du programme.

2^e étape : Barème A à temps différé.

Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1^e étape.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1^e étape peuvent repartir dans la 2^e étape. Les éliminés ou abandonnés dans la 1^e et/ou la 2^e étape se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question, plus 20 points avec le double du temps accordé. Les non-partants dans la 1^e étape ne pourront pas participer à la 2^e étape.

Le classement final est établi en totalisant les points de pénalité des 2 étapes. En cas d'égalité, le temps de la 2^e étape départage les ex-aequo.

3 Finales nationales test OI ou ONC B,C,D

Conditions de qualifications

Durant la saison sportive 2009, pour avoir le droit de participer à la finale

naionale, un poney devra avoir terminé cinq épreuves qualificatives tests OI/ONC dans sa catégorie de taille B, C ou D dont 3 avec un premier quart.

Les cavaliers devront présenter le document d'identification SIRE de leur poney, à jour des vaccinations obligatoires, avant le début des épreuves, avec un certificat de toisage de moins de 2 mois mentionnant la taille métrique du poney. Un seul engagement par poney autorisé toutes catégories confondues.

Epreuve de saut d'obstacles en 2 manches, les 2 manches pouvant être différentes. Parcours de 8 à 10 obstacles (Voir barème technique du règlement Tome 1 page 50). Championnats à exécuter en filet simple, martingale à anneaux autorisée, cravache autorisée, éperons interdits. 1^e manche : barème A sans chronomètre. 2^e manche : barème A au chronomètre. N'ont accès à la 2^e manche que les poneys ayant totalisé 8 points de pénalité ou moins lors de la 1^e manche. A l'issue des 2 manches, un classement sera établi en totalisant les points des deux manches, le chronomètre de la 2^e manche départageant les ex-aequo.

Seront admis à sortir en compétition Ponam B, C, D ou dans la catégorie supérieure dans le cadre du classement réglementaire, après inscription, les poneys ayant totalisé 8 points ou moins de pénalités au cours des 2 manches de la finale nationale et dans la limite des quotas suivants :

Catégorie B : les 15 premiers,

Catégorie C : les 20 premiers,

Catégorie D : les 20 premiers.

Toisage

Tous les poneys ayant totalisé 8 points de pénalité ou moins à l'issue de la 2^e manche seront toisés. Les poneys ayant couru dans une catégorie inférieure à celle de leur taille seront éliminés.

**DRESSAGE****11 championnats de dressage****Championnat des As**

1^e étape, coefficient 1 : As Pony Imposée. 2^e étape, coefficient 1 : As Pony Libre. 3^e étape, coefficient 2 : As Pony Grand Prix.

Ordre de départ 1^e étape = ordre du programme. Ordre de départ 2^e étape = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 1^e étape. Ordre de départ 3^e étape = ordre inverse du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes.

Classement. Il résulte de la somme des pourcentages obtenus sur les 3 reprises avec coefficient 1 pour la reprise Imposée et la reprise Libre, et coefficient 2 pour la reprise Grand Prix, et divisé par 4. En cas d'égalité de points, les ex æquo seront départagés par les notes d'ensemble de la 3^e reprise. En cas de nouvelle égalité, les ex æquo seront départagés par les notes d'ensemble de la 1^e reprise.

Ponam CD Elite, Ponam B Elite

Ordre de départ 1^e étape Ponam CD 1 Libre, B Elite Libre coefficient 1 = ordre du programme.

Ordre de départ 2^e étape Ponam CD 1 Grand Prix, Ponam B Elite Grand Prix coefficient 3 = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 1^e étape. La reprise libre peut être présentée costumée.

Classement des championnats. Il résulte de la somme des pourcentages obtenus sur les 2 reprises avec application des coefficients et divisé par 2. En cas d'égalité de points, les ex æquo seront départagés par addition des notes d'ensemble de la 2^e reprise. En cas de nouvelle égalité, les ex æquo seront départagés par les notes d'ensemble de la 1^e reprise.

Ponam D - C - B

Reprise Ponam Libre et Ponam Grand Prix Club Pony Junior - Cadet - Minime & moins.

Reprises Club Pony Libre et Club Pony Préliminaire

Carrière de 60 x 20m.

Tous les couples partants dans la 1^e étape partent dans la 2^e. Ordre de départ 1^e étape = ordre du programme. Ordre de départ 2^e étape = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 1^e étape.

L'ordre des épreuves n'est pas fixé : la reprise Libre peut être présentée en 1^{ère} ou 2^e étape. Il n'y a pas de coefficient appliqué à l'une ou l'autre des reprises. La reprise libre peut être présentée costumée.

Classement des championnats. Somme des pourcentages des 2 reprises divisé par 2. En cas d'ex æquo, les points du Grand Prix ou de la Préliminaire l'emporteront.

Carrousel Club Pony / Club A

Les ex-aequo pour l'une des 3 premières places seront départagés par leurs notes artistiques. En cas de nouvelle égalité, un rappel sera prévu. Carrière de 40 x 20m. Harnachement autorisé : voir Tome 1 / Dressage : art.5.3 sauf: sont autorisés filet simple ou filet + gogue ou bride ou monte sans mors.

Le costume des cavaliers et des poneys est libre. Le port du casque est obligatoire.

**CONCOURS COMPLET****18 championnats de CCE****Ordre des tests**

A. 1^e possibilité : dressage, cross, CSO.

1. Reprise de dressage. Ordre de départ = ordre du programme. 2. Cross. Ordre de départ = ordre du programme. 3. CSO. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du cross. B. 2^e possibilité : dressage, CSO, cross.

1. Dressage. Ordre de départ = ordre du programme. 2. CSO. Ordre de départ = ordre du programme. 3. Cross. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du CSO.

Championnat des As (As Pony Grand Prix) - Ponam D élite - C élite - B élite. E1- D1- C1 - B1 D2 - C2 - B2.

Club Pony 1 D Junior - Club Pony 1 D Cadet - Club Pony 1 D Minime et moins, Club Pony 1C, Club Pony 2 B

Pour les épreuves As Pony Grand Prix, Ponam D Elite, visites vétérinaires : une avant le dressage et une avant le CSO.

Dressage : rectangle de 60 x 20m pour toutes les épreuves Ponam sauf Ponam B2 et toutes les épreuves Club Ponys qui se dérouleront sur 40 x 20m.

Fond : routier pour les épreuves As Pony GP, Ponam Elite C et D, Ponam 1 C et D. CSO : cotes + ou - 5 cm à la demande de l'entraîneur national.

Le classement général est établi en totalisant les pénalités obtenues dans chacun des 3 tests : dressage, fond, CSO. Est premier le concurrent qui obtient le plus petit total. En cas d'égalité pour l'une des trois premières places, l'emportera le meilleur résultat du fond : le temps du cross qui se rapproche le plus du temps idéal sans pénalité sera déterminant.

En cas de nouvelle égalité seront pris en compte dans l'ordre : le résultat du CSO puis les notes d'ensemble du Dressage.

Club A1 - Club A2

Chaque club peut engager 3 ou 4 couples plus un cavalier de réserve et un poney de réserve. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1er test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ du 1er test. 3 couples au minimum doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à tous les tests de ce championnat avec le même poney.

CSO : cotes : + ou - 5cm à la demande du délégué technique.

Une équipe est éliminée au CSO ou au fond si 2 couples de l'équipe sont éliminés soit au CSO soit au fond pour une équipe composée de 4 couples. Pour une équipe de 3 couples, l'équipe est éliminée au CSO ou au fond si un couple est éliminé soit au CSO soit au fond.

L'ordre des épreuves peut être : dressage-fond-CSO ou dressage-CSO-fond. Dans ce dernier cas, les équipes éliminées au CSO ou au dressage peuvent être autorisées par le Président de jury à partir sur le cross, et ce, au début de l'épreuve. Ces équipes ne

pourront participer au classement.

Le classement des Championnats de CCE A est obtenu en additionnant le classement des équipes dans chaque épreuve. En cas d'égalité pour l'une des 3 premières places, les équipes sont départagées dans l'ordre par le résultat du fond, puis le résultat du CSO, puis le résultat du dressage.



PONY GAMES

Règlement Tome 3 Pony Games
13 championnats : Club 2

Open / Club Pony 2 Cadet / Club Pony 2 Minime / Club A2 Poussin Club 1 Open / Club Pony 1 Cadet / Club Pony 1 Minime / Club A1 Benjamin / Club 1 Senior

Club Elite Open Excellence / Club Elite Open / Club Pony Elite Cadet / Club A Elite Benjamin

Briefing des qualificatives

Sur le terrain de Pony-Games. Dates et horaires seront annoncés après la clôture des engagements.

Les épreuves

Le tirage au sort des qualificatives 1 et 2 sera réalisé par le SIF. La composition de chaque poule sera communiquée aux responsables des équipes. Dans le cas où des équipes "forfait" déséquibleraient des poules, il sera procédé à un nouveau tirage au sort des poules concernées.

Les responsables d'équipe doivent déclarer leur forfait au Commissariat Général avant le briefing.

Les horaires des qualificatives 1 et 2 seront déterminés après concertation et accord des responsables d'équipes (pour chaque équipe, par indice et par catégorie) et ceci, en accord avec le planning de la carrière de Pony-Games. Une fois que l'horaire de chacune des poules sera déterminé, il ne sera plus possible de le modifier.

Il sera remis à chaque responsable d'équipe un document rappelant les règles essentielles à respecter.

Briefing des demi-finales

A l'issue des épreuves qualificatives, un représentant par équipe qualifiée pour les demi-finales doit être présent sur le terrain de Pony-Games pour un tirage au sort et l'organisation des horaires. Les horaires des briefings seront affichés au Commissariat Général.

Finale

Les horaires des finales seront déterminés à l'issue de chaque demi-finale.

Réserve

Chaque équipe a la possibilité d'engager un cavalier et/ou un équidé de réserve. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la 1e étape. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1e étape.

Photo contrôle

Les équipes doivent obligatoirement se soumettre à la photo-contrôle lors de la 1e qualificative, sous peine de disqualifica-



Photo : FFE/Maindru

tion sur décision de l'arbitre officiel.

Vérification

Les équipes doivent être prêtes une demi-heure avant le début de chaque compétition pour la vérification, sous peine de disqualification sur décision de l'arbitre officiel. Les responsables des équipes choisissent leurs horaires lors du briefing, il leur est donc expressément demandé de les respecter pour le bon déroulement des Championnats. L'arbitre officiel débutera les épreuves sans attendre les retardataires.

Classement des équipes

1e et 2e qualificatives

Ouvertes à toutes les équipes qualifiées. Les points obtenus lors de la 1e qualificative sont ajoutés à ceux obtenus lors de la 2e qualificative (compétition poule). En cas d'égalité de points à l'issue de ces 2 qualificatives pour l'accession à la demi-finale, il sera prévu l'organisation du jeu des 5 drapeaux pour départager les ex aequo.

Les 16 équipes ayant obtenu le plus grand nombre de points à l'issue des qualificatives sont qualifiées pour la demi-finale.

Demi-finales

En demi-finale, les équipes repartent avec zéro point. A chaque jeu, 2 éliminatoires de 8 équipes, les 3 meilleures équipes de chacune des éliminatoires se rencontrent en finale de jeu. C'est la participation à la finale du jeu qui permet d'obtenir des points.

A l'issue de la demi-finale, les 8 équipes ayant le plus grand nombre de points sont qualifiées pour la finale.

Dans le cas d'un nombre trop important d'engagés, sur l'ensemble des championnats, la demi finale pourrait être supprimée dans les catégories comportant peu d'engagés. Dans ce cas, les équipes finalistes seront déterminées à l'issue des 2 épreuves qualificatives qui pourront dans ces conditions, comporter davantage de jeux.

En cas d'égalité de points, il sera organisé le jeu des 5 drapeaux pour départager les ex-æquo.

Finale

En finale, les équipes qualifiées repartent avec zéro point. L'équipe qui totalise le plus grand nombre de points à l'issue de cette finale sera Championne. En cas d'ex aequo pour l'une des 3 premières places, le jeu des 5 drapeaux sera organisé pour les départager. Dans le cas où un Championnat comporterait moins de 8 équipes engagées, il se courra sur 3 sessions dont les points se cumuleront pour déterminer le classement.



Photo : FFE/Maindru

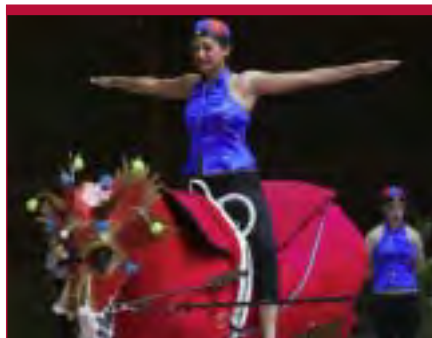


Photo : FFE/Maindru

**VOLTIGE**

7 championnats : Club 3 Equipe - Club 2 Equipe - Club 2 Equipe Junior - Club 2 Equipe Benjamin - Club 1 Equipe - Club 1 Individuel - Club Elite Individuel

Règlement Tome 2 / Voltige

Les championnats par équipe se courront sur 3 tests avec des équipes de 4 à 6 voltigeurs sur un programme technique et 2 programmes libres.

Chaque équipe a la possibilité d'engager un cavalier et/ou un équidé de réserve. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la 1^e épreuve. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^e épreuve.

Participation

Voltigeurs : Un voltigeur ne peut concourir que dans une seule équipe sur l'ensemble des Championnats.

Equidés : Un même poney/cheval peut concourir pour 2 équipes différentes.

Déroulement

Réunion des chefs d'équipe : la compétition sera précédée par une réunion entre les responsables des équipes et le jury. La date et les horaires de cette réunion seront annoncés à la clôture des engagements, puis affichés à l'accueil cavaliers.

Déroulement des épreuves : les épreuves techniques et libres seront séparées.

Club 3 Equipe : programme technique et programme libre 1 idem règlement Tome 2 / Voltige,

Programme libre 2 : l'équipe présente un libre de son choix à 1 et 2 voltigeurs maximum au pas d'une durée maximum de 3 minutes. Notation : idem notation du programme libre Club 2 Equipe et Club 1 Equipe.

Club 2 Equipe et Club 1 Equipe : le programme technique et les 2 programmes libres idem règlement Tome 2 / Voltige. **Epreuves individuelles :** idem règlement. Dans les épreuves individuelles, il n'y a pas de distinction entre garçons et filles.

Notation

Le classement résulte de l'addition des résultats des 3 tests.

**COUPE CROSS**

2 championnats : Club A, Club Poney

Règlement Tome 1 / CCE / Chapitre 11:

Coupe Cross. L'épreuve facultative est la voltige.

Chaque club peut engager par équipe 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un poney de réserve, plus un poney/cheval de voltige qui, dans ce cas, ne servira qu'au test de voltige. La taille du poney de voltige est libre dans les 4 championnats. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ du 1^{er} test. 3 couples au minimum doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à tous les tests de ce championnat avec le même poney (sauf la voltige). Ces championnats se courent obligatoirement sur les deux tests suivants : carrousel et cross dont l'ordre pourra être modifié.

Attention « **bonus** » de points pour les équipes ayant réalisé **3 sans faute** selon un classement prenant en compte le temps réalisé par ces 3 cavaliers sans faute : total des 3 temps le plus proche du temps idéal x 3. Soit 8 points de bonification au 1^{er}, puis 6 points au 2^e, 5 points au 3^e, 4 points au 4^e et 3 points à toutes les équipes suivantes triple sans faute.

Le classement est établi après addition des points obtenus par les équipes sur les 3 tests : points du carrousel (40 maximum) - pénalités du cross (les 3 meilleurs couples) + éventuelle bonification cross + bonification de l'épreuve optionnelle (5 pts maximum).

L'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points positifs est classée 1^e. En cas d'égalité de points, c'est le résultat du cross qui départage les ex æquo, puis le résultat du carrousel.

**COUPE CSO**

4 Championnats :

Club A Benjamin, Club Poney B Minime, Club C Poney Cadet, Club D Poney Junior

Règlement Tome 1 / CSO / Chapitre 10 Coupe CSO. Ces championnats se courent obligatoirement sur les 2 épreuves suivantes : Carrousel et CSO dont l'ordre pourra être modifié. L'épreuve facultative est la voltige.

Chaque club peut engager par équipe 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un poney de réserve, plus un poney/cheval de voltige qui, dans ce cas, ne servira qu'au test de voltige. La taille du poney de voltige est libre dans les 4 catégories. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ du 1^{er} test. En cas d'utilisation du poney de réserve, celui-ci est obligatoirement monté par le cavalier initial du poney forfait. 3 couples au minimum doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à tous les tests de ce championnat avec le même

poney (sauf en voltige).

Il sera attribué un **bonus** de points pour les équipes ayant réalisé **3 sans faute** : chaque équipe fournira un couple « joker » pour effectuer un barrage au barème A au chronomètre. Le classement de ce barrage déterminera le montant du bonus : 1^{er}, 8 points, 2^e, 6 points, 3^e, 5 points, 4^e, 4 points, 5^e, et suite du classement du barrage : + 3 points.

**EQUIFUN**

4 championnats par équipe : Club Poney Junior et moins, Club Poney Cadet et moins, Club A1, et Club A2

Règlement Tome 3 / Equifun. Chaque championnat se courra en 2 étapes.

Chaque club peut engager par équipe 3 ou 4 couples plus un cavalier de réserve et un poney de réserve. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^e étape.

Les 3 meilleurs résultats de chaque équipe seront retenus.

Le classement définitif est établi par le total des 3 meilleurs temps, pénalités comprises, de l'équipe sur la 1^e étape, plus le total des 3 meilleurs temps, pénalités comprises, de l'équipe sur la 2^e étape.

L'équipe totalisant le total de temps le plus petit est classée 1^e.

**BARREL RACE**

2 championnats par équipe : Club A Equipe / Club Poney

Equipe

Un même cavalier ne peut appartenir qu'à une équipe.

Chaque championnat se déroulera en 2 manches.

Chaque club peut engager par équipe 3 ou 4 couples, plus un cavalier et un poney de réserve. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^e épreuve.

Les 3 ou 4 couples de l'équipe passent successivement. Les 3 meilleurs temps de chaque manche sont retenus, pénalités comprises.

Les cavaliers éliminés se voient attribuer le moins bon temps de la manche en question + 10 secondes. Les équipes ou couples éliminés dans la 1^e manche peuvent repartir dans la 2^e manche sauf avis contraire du président de jury.

Le classement définitif est obtenu par le total des 3 meilleurs temps de la 1^e manche additionné au total des 3 meilleurs temps de la 2^e manche, l'équipe ayant le plus petit total cumulé est déclarée vainqueur. En cas d'égalité pour l'une des 3 premières places, c'est la place de la 2^e manche qui départagera les ex æquo.



MINI HUNTER

Ces épreuves ne sont pas des championnats, mais des épreuves d'animation : Mini Hunter I et II

Conditions

Un même cavalier ne pourra être inscrit qu'une fois dans cette épreuve.

Epreuve ouverte à tout cavalier muni d'une licence fédérale de compétition club, dans les tranches d'âge ci après, et montant des poneys de taille A, B ou C.

Les couples se présenteront en reprise et individuellement à main droite et à main gauche au pas et au trot.

Tenue

La tenue doit être sobre, classique, type compétition ou hunter. La note de tenue tiendra compte de l'élégance du cavalier, du longeur et du toilettage du poney.

Cette épreuve est divisée en 2 classes.

Mini Hunter classe I. Cavaliers âgés de 3 et 4 ans dans l'année 2009. Pour cette épreuve, les poneys seront obligatoirement tenus en main à l'aide d'une longe de présentation. Les concurrents seront notés sur un total maximum de 50 points. Les couples qui obtiendront une note égale ou supérieure à :

40 points seront déclarés Excellent

35 points seront déclarés Très bon

30 points seront déclarés Bon

10 points seront déclarés Espoir.

Mini Hunter classe II. Cavaliers âgés de 5 et 6 ans dans l'année 2009. Pour cette épreuve, les poneys seront obligatoirement tenus en main à l'aide d'une longe de présentation. Les concurrents seront notés sur une note maximum de 60 points. Les couples qui obtiendront une note égale ou supérieure à :

48 points seront déclarés Excellent

42 points seront déclarés Très bon

36 points seront déclarés Bon

20 points seront déclarés Espoir

Classement des épreuves de Mini Hunter

Les couples seront classés après addition de leurs points.

Les cavaliers de la classe I et II seront classés par groupe en fonction de leurs notes : EXCELLENT, TRES BON etc.

Notation mini hunter Classe I Classe II

	Classe 1	Classe 2
Tenue du cavalier	10	10
Toilettage du poney	10	10
Soumission du poney	10	10
Position du cavalier au Pas	5	10
Position du cavalier au Trot	5	10
Présentation longeur /cavalier /poney	10	10
Total	50	60

CHAMPIONNATS CLUB

Pour les championnats Club de CSO, CCE, Dressage, Barrel Race

Pour tous les championnats Attelage, Hunter, Endurance, Trec et Equifeel

Clôture des engagements : **lundi 15 juin à minuit**

Dernier concours pris en compte pour les qualifications : **dimanche 14 juin**



SAUT D'OBSTACLES

19 Championnats individuels de CSO

Club Elite Cadet et moins, Junior, Jeune Senior, Senior

Club 1 Minime et moins, Cadet, Junior, Jeune Senior, Senior

Club 2 Benjamin et moins, Minime 1, Minime 2, Cadet 1, Cadet 2, Junior 1, Junior 2, Jeune cavalier, Jeune Senior, Senior

Normes techniques réglementaires

Club 2 : 90 - 95 cm

Club 1 : 100-105 cm

Club Elite 110-115 cm

Déroulement

Chaque championnat se déroule en deux manches. 1e manche : Barème A à temps différé

Ordre de départ = ordre du programme. 2e manche : Barème A à temps différé.

Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1e manche.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1e manche peuvent repartir dans la 2e manche. Les éliminés ou abandons dans la 1e et/ou la 2e manche se verront attribuer le score du dernier couple dans la manche en question, plus 10 points avec le double du temps accordé. Les non-partants dans la 1e manche ne pourront pas participer à la 2e manche.

Le classement final est établi en totalisant les points de pénalité des 2 manches. En cas d'égalité, le temps de la 2e manche départage les ex-aequo.

2 Championnats équipe de CSO :

Club 1 Equipe, Club 2 Equipe

Chaque club peut engager 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la 1e manche. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1e manche. Tous les membres de chaque équipe doivent participer à chacune des manches sauf dans le cas suivant : si une équipe, comprenant 4 couples, ne peut pas améliorer son classement dans la 1e ou la 2e manche après le passage de son 3e couple, le 4e couple n'est pas obligé de prendre le départ. Quand une équipe ne peut réunir que 3 couples, ces 3 couples doivent prendre le départ.

Chaque cavalier doit participer à toutes les manches de ce championnat avec le même cheval.

Déroulement

1e manche : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre du programme. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des trois meilleurs couples au cours de cette



Photo : FFE/Maindru

manche. 2e manche : Barème A avec chrono. Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1e manche. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des 3 meilleurs couples au cours de cette manche. En cas d'ex aequo, l'ordre du programme sera retenu.

Dans chaque manche, une équipe est éliminée si au moins 2 couples de l'équipe sont éliminés pour une équipe composée de 4 couples. Pour une équipe de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

Les équipes éliminées dans la 1e manche peuvent repartir dans la 2e manche. Les équipes éliminées dans la 1e et/ou la 2e manche se verront attribuer le score de la dernière équipe dans la manche en question plus 30 points avec le double du temps accordé multiplié par 3. Les équipes non-partantes dans la 1e manche ne pourront pas participer à la 2e manche.

Classement final

Le classement final de chaque équipe s'obtient par l'addition des points de pénalité des 2 manches. En cas d'égalité de points, le total des temps des 3 couples retenus pour le classement de l'équipe dans la 2e manche départage les ex-aequo.



CONCOURS COMPLET

20 Championnats individuels de CCE

Club Elite Cadet et moins, Junior, Jeune Senior, Senior,

Club 1 Cadet et moins, Junior 1, Junior 2, Jeune cavalier, Jeune Senior, Senior

Club 2 Benjamin et moins, Minime 1, Minime 2, Cadet 1, Cadet 2, Junior 1, Junior 2, Jeune cavalier, Jeune Senior, Senior.

A. 1e possibilité, ordre des tests : dressage, cross, CSO.

1. Reprise de dressage. Rectangle de 60 x 20m. Ordre de départ = ordre du programme. 2. Cross. Ordre de départ = ordre du programme. 3. CSO. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du cross. Les éliminés sur l'un des tests ne pourront pas poursuivre le championnat.

B. 2e possibilité, ordre des tests : dressage, CSO, cross.



Photo : FFE/Maindru

1. Dressage. Rectangle de 60 X 20m. Ordre de départ = ordre du programme. 2. CSO. Ordre de départ = ordre du programme. 3. Cross. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du CSO. Les éliminés sur l'un des tests ne pourront pas poursuivre le championnat.

Classement général

Le classement général est établi en totalisant les points de pénalité des 3 tests. Le cavalier qui totalise le moins de points de pénalité est déclaré vainqueur. En cas d'égalité, les ex æquo au classement général sont départagés conformément aux dispositions spécifiques du CCE : d'abord par le résultat du fond, puis par le CSO puis par le Dressage, puis par les notes d'ensemble du Dressage.

2 Championnats équipe de CCE : Club 1 et Club 2

Chaque club peut engager 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1er test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1e épreuve. 3 couples au moins doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à tous les tests avec le même cheval.

Normes techniques:

Club 1 Equipe, Dressage : reprise CCE équipe club 1 à effectuer en reprise sur un rectangle 60x20m. Cross : normes du cross Club 1. CSO : normes du CSO du CCE Club 1.

Club 2 Equipe, Dressage: reprise CCE équipe club 2 à effectuer en reprise sur un rectangle 60x20. Cross : normes du cross Club 2. CSO : normes du CSO du CCE Club 2.

Déroulement

Dressage: ordre de départ = ordre du programme. Cross : ordre de départ = ordre du programme. Les résultats des 3 meilleurs couples sont additionnés. Une équipe sera éliminée si au moins 2 couples d'une équipe de 4 sont éliminés. Pour une équipe composée de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

CSO : ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du dressage et du cross. Les résultats (pénalités obstacles+ pénalités de temps) des 3 meilleurs cavaliers sont additionnés.

L'ordre des épreuves peut être modifié, le test de CSO pourra se dérouler avant le test de cross : dans ce cas, l'ordre de départ du CSO = ordre du programme et ordre de départ du cross = ordre inverse du classement provisoire après le dressage et le CSO.

Les cavaliers éliminés sur un des trois tests ne peuvent pas participer aux tests suivants. Les équipes éliminées sur un des tests ne peuvent pas participer aux tests suivants. Les concurrents non éliminés d'une équipe éliminée peuvent demander à repartir sur le test suivant. Ils partiront en début de test et ne pourront prétendre à aucun classement.

Classement général

Le classement général de chaque championnat est obtenu en additionnant le total des points des trois meilleurs cavaliers de l'équipe obtenus par test : total dressage + les trois meilleurs cross+ les trois meilleurs CSO. En cas d'égalité, les équipes seront départagées dans l'ordre par le résultat du cross : le total des 3 meilleurs cavaliers de l'équipe, puis par le résultat du CSO, total des trois meilleurs cavaliers, puis du Dressage.



DRESSAGE

16 Championnats individuels de dressage

Club Elite Excellence Junior et moins, Jeune Cavalier, Jeune Senior, Senior Club Elite Junior et moins, Jeune Cavalier, Jeune Senior, Senior Club Benjamin et moins, Minime, Cadet 1, Cadet 2, Junior, Jeune Cavalier, Jeune Senior, Senior.

Normes techniques

Club Elite Excellence : Club Elite Libre + Club Elite Grand Prix (filet ou bride)

Club Elite : Club Libre avec Bride ou Filet ou Filet / Gogue + Club Elite Préliminaire (filet ou bride)

Club : Club Libre + Club Préliminaire (filet ou filet / gogue)

Déroulement

Chaque championnat de dressage se déroule en 2 étapes : L'ordre des étapes est indiqué avant le début de la compétition pour chaque championnat.

Les reprises libres peuvent être costumées. 1e étape : Les concurrents passent dans l'ordre du programme. 2e étape : Les concurrents se présentent dans l'ordre inverse du classement provisoire.

Pour la reprise libre, chaque concurrent est tenu de fournir un CD audio au jury 30 minutes avant l'épreuve.

Jugement des reprises

Les reprises sont jugées par 2 juges.

Classement final

Le classement final est établi en totalisant les moyennes des pourcentages des 2 reprises. En cas d'égalité parmi les cavaliers classés, la moyenne du Grand Prix ou de la Préliminaire départage les ex-æquo. S'il y a toujours égalité, les notes d'ensemble de la Libre départageront les ex-æquo.

CARROUSEL CLUB

1 championnat. Rectangle de 60 x 20m. Les ex æquo pour l'une des 3 premières places seront départagés par leurs notes artistiques. En cas de nouvelle égalité, un rappel sera prévu. Harnachement autorisé: voir Tome 1 / Dressage : art. 5.3 sauf : sont autorisés filet simple ou filet + gogue ou bride ou monte sans mors. Le costume des cavaliers et des chevaux est libre. Le port du casque est obligatoire.



ATTELAGE

Règlement Tome 2 Attelage

10 championnats d'Attelage

Club Poney - Club A : 2 tests : Adresse et Maniabilité.

Club Solo - Club Paire - Club Poney Elite - Club A Elite : 2 tests : Dressage et Maniabilité combinée.

Le championnat Club Solo est fermé aux meneurs junior et moins menant des poneys.

Club Paire Elite / Club Solo Elite / Ponam Paire / Ponam Solo

3 tests : Dressage, Marathon et Maniabilité

Dans tous les championnats d'attelage, l'ordre des tests peut être modifié.

Chefs d'équipes

Les chefs d'équipe devront obligatoirement être présents aux briefings. Il leur sera remis un document rappelant les règles essentielles à respecter.

Equipers

Les équipiers sont enregistrés lors de l'engagement informatique. Les conditions de participation sont celles des dispositions spécifiques de l'Attelage.

Reconnaisances de parcours

Les reconnaissances officielles se feront exclusivement à pied et aux horaires affichés.



EQUIFEEL

3 championnats individuels : Club Elite, Club, Club Poney

Règlement Tome 3 Equifeel.

Une seule participation par cavalier autorisée en Equifeel sur l'ensemble des championnats.

Deux participations maximum par poney/cheval autorisées en Equifeel dans deux championnats différents.

Les poneys A sont autorisés à participer en Club Poney.

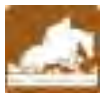
Déroulement : 2 manches pour tous les engagés. Chaque manche comprend 5 tests parmi ceux proposés dans le règlement. Les concurrents non partants dans la 1e manche ne peuvent partir dans la deuxième.

Trophée Jeune : le meilleur équidé de 3 ans sera récompensé dans ce championnat.

Classement : il s'effectue par le cumul des points acquis dans chaque manche

Total manche1 + manche 2 pour tous les partants dans le championnat.

En cas d'égalité dans les 3 premières places, c'est la place obtenue lors de la 2e manche qui départagera les ex-æquo.



HUNTER

11 Championnats individuels : Club Elite Junior et moins, Jeune Senior/Senior Club 1 Junior et moins, Jeune Senior/Senior Club 2 Minime et moins, Cadet, Junior, Jeune Senior, Senior Club Pony Elite / Club Pony 1

Normes techniques Règlement Tome 1 Hunter.

Déroulement

Chaque championnat de hunter se déroule en 2 étapes : figures imposées et maniabilité. L'ordre des épreuves est indiqué avant le début de la compétition pour chaque championnat.

1e étape : Ordre de départ = ordre du programme. 2e étape : Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire. Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1e étape peuvent repartir dans la 2e étape. Les éliminés ou abandonnés dans la 1e et/ou la 2e étape se verront attribuer le score du dernier couple dans la manche en question moins 20 points. L'ordre des épreuves peut être inversé.

Classement final

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur est celui qui a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, le classement de la 2e étape départage les ex aequo.

2 Championnats par équipe :

Club 1 et Club 2

Chaque club peut engager 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la 1e étape. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1e étape. 3 couples au minimum doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à toutes les étapes de ce championnat avec le même cheval.

Normes techniques club 1 et Club 2

Déroulement

1e étape figures imposées : Ordre de départ = ordre du programme. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points des trois meilleurs couples au cours de cette étape. 2e étape maniabilité : Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points des 3 meilleurs couples au cours de cette étape. L'ordre des épreuves peut être inversé.

Dans chaque étape, une équipe est éliminée si au moins 2 couples de l'équipe sont éliminés pour une équipe composée de 4 couples. Pour une équipe de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

Les équipes éliminées dans la 1e étape peuvent repartir dans la 2e étape. Les équipes éliminées dans la 1e et/ou la 2e étape se verront attribuer le score de la dernière équipe dans l'étape en question moins 40 points. Les équipes non-partantes dans la 1e étape ne pourront pas participer à la 2e étape.

Classement final

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. L'équipe vainqueur est celle qui a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, le classement de la 2e étape départage les ex aequo.



TREC

3 Championnats :

Club Elite Individuel jeune cavalier et plus, Club Elite Equipe, Club Elite Equipe Jeune Senior et moins.

Règlement Tome 2 / TREC

Chaque équipe a la possibilité d'engager un cavalier et/ou un équidé de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au briefing des chefs d'équipe dont le lieu et l'horaire seront affichés au commissariat général la veille. La composition de l'équipe est définitive lors du départ du 1er test.



Photo : FFE/Maindru

Déroulement

En fonction du nombre d'engagés, l'ordre des épreuves peut être différent et sera affiché avant le début de chaque championnat.



BARREL RACE

2 Championnats : Club Individuel et Club Elite Individuel

Règlement Tome 3 / Barrel Race

En cas d'égalité pour une des trois premières places à l'issue des deux manches, c'est le résultat de la 2e manche qui départagera les ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à un « barrage » avec un troisième passage.



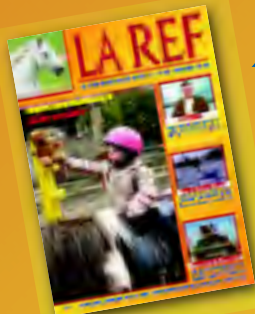
ENDURANCE

3 championnats : Club Pony 4 Equipe / Club 3 Equipe / Club Elite

Une équipe est composée de 4 cavaliers et 4 poneys / chevaux et effectue un parcours de 2 fois 10kms en Club Pony 4, de 2 fois 20 kms en Club 3 équipe Club Elite individuel : 40 km à effectuer en 2 étapes de 20 km.

Normes techniques

Règlement Tome 2 / Endurance



ABONNEMENT À LA REF

- ▲ L'info à la source
- ▲ Les innovations pédagogiques
- ▲ La vie du sport
- ▲ Les calendriers et les règlements
- ▲ Toutes les références du monde équestre

Nom Prénom.....

Adresse

Plein tarif 50 €

Tarif préférentiel licencié 45 €, numéro de licence obligatoire | | | | | | | | | |

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14490 Litteau

Rectificatifs du 1^{er} février 2009

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 1.6 - Sanctions

Toutes les sanctions prises par la FFE ou diverses conséquences de contrôles de la FFE sont applicables aux compétitions de la SHF et réciproquement.

.../...

C - L'avertissement

Avant d'infliger une Mise à pied, le Président de concours ou le Président du jury peut choisir de donner un « Avertissement » préalable. Celui-ci ne provoque aucune sanction immédiate, mais un deuxième avertissement provoquera automatiquement une Mise à Pied.

La procédure est la même que pour la Mise à Pied. Un avertissement est automatiquement levé 12 mois après le jour de son application.

Art. 4.1 - Championnats Départementaux, Régionaux, Interrégionaux

C - Particularités

Les organisateurs peuvent limiter Une épreuve championnat départemental ou régional ou inter régionale, est réservée aux seuls concurrents du département ou de la région ou de l'Inter Région concer-

née dans les conditions de domiciliation sportive définies par le règlement. Les organisateurs peuvent programmer en parallèle une épreuve de mêmes indice et catégorie pour les cavaliers hors département ou région.



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES - CSO

IV - CONCURRENTS

Art. 4.1 - Participations des concurrents

A - Conditions d'accès

Divisions	LFC	Compétitions proposées	GALOP minimum
Club	Club	Club A 2, 1. Club Poney 3. Club 4, 3	Galop 2
		Club Poney 2. Club 2	Galop 3
		Club Poney 1, Elite. Club 1	Galop 4
		Club Elite	Galop 6 de cavalier
Ponam	Club OU	Ponam BCDE 4, 3	Galop 2
		Ponam B 2	Galop 3
	Amateur OU Pro	Ponam B1, Elite. Ponam CDE 2	Galop 4
		Ponam C1, Elite. Ponam D1, Elite Ponam E1, Elite	Galop 6 de cavalier
Amateur	Amateur	Amateur	Galop 7 de cavalier ou une participation minimum à une épreuve Amateur ou Pro de CSO avant le 17 novembre 2008
Pro	Pro	Pro	

Art. 7.2 - Catégories des poneys/chevaux

	Taille du poney non ferré	Taille ferré
Cat. A	Maximum 1,07 m	1,08 m max
Cat. B	De plus de 1,07 m à 1,30 m	1,31 m max
Cat. C	De plus de 1,30 m à 1,40 m	1,41 m max
Cat. D	De plus de 1,40 m à 1,50 m	1,51 m max
Cat. E	Plus de 1m50	Plus de 1m51

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS EN DÉCEMBRE-JANVIER

ALSACE

▲ ORAF, Assoc Equ du Domaine du Bruchbach, Naegely Philippe, 5 rue de l'Eglise, 67320, Goerlingen, T 06 43 95 17 74

▲ ORAG, Ecurie Alain Fritsch, Fritsch Alain, Le Mittelweg, 67203, Oberschaefolsheim, T 06 60 56 29 79

▲ ORAG, Haras du Mille, Gauthier Millet Aurelie, Rte de Schalkendorf, 67350, Pfaffenhoffen, T 06 81 93 42 64

AQUITAINE

▲ CLAF, Assoc Cavalier El Dorado, Nougue Maryse, Chemin de Bordessoule, 40990, St Paul les Dax, T 05 58 91 72 33

▲ CLAF, Les Ecuries du Courtis, Ipas Elodie, Lamourouse, 47340, Sauvagnas, T 06 81 59 06 62

▲ CLAG, FE de l'Entre Deux Mers, El Aouad Driss, Ferme Equestre Ecuries Driss E Les Marchais, 33540, Cleyrac, T 06 10 22 33 49

▲ ORAF, Jumping International Bordeaux, Lecoq Marc, Comite des Expositions Bp 55, 33030, Bordeaux Cedex, T 05 56 11 99 00

▲ ORAF, Ecurie du Fleuve, Marban Sylvie, Borde, 33880, Baurech, T 05 56 21 32 86

▲ ORAG, Earl Les Ecuries de Reden, Barthelaix Hugo, 140 Chemin de Reden, 33240, St Andre de Cubzac, T 06 23 82 48 78

▲ ORAG, Equicap, Morand Frederic, 15 Ave Gutenberg, 33510, Andernos, T 06 20 72 56 31

AUVERGNE

▲ ORAF, Jumping International de Vichy, Damians Marc, Stade Equestre de Sichon 106 Av Jean Jaures, 03200, Vichy, T 01 53 59 31 31

▲ ORAF, Attelages du Bocage, Ducand Eric, Mairie de la Celle, 03600, La Celle, T 04 70 03 22 99

▲ ORAG, Ecurie Martin Corgne, Corgne Martin, Medagues, 63350, Culhat, T 06 08 62 22 25

▲ ORAG, Ecuries Champ du Bois, Brunet Yannick, 18 rue Sous Les Rues, 63350, Maringues, T 06 13 99 37 41

BOURGOGNE

▲ ORAF, Cavaliers des Ecuries Km, Gheerbrant Marie Colette, Les Bons Sires, 71500, St Usuge, T 06 86 04 61 02

▲ ORAF, Ecurie de Padape, Borne Joel, C/O M Joel Borne 8 Allee des Acacias, 71530, Crissey, T 06 01 93 23 26

▲ ORAF, Assoc Francaise du Poney Shetland, Lemitre Claudine, 5 rue d'Orleans, 89220, Bleneau, T 03 86 74 90 98

▲ ORAG, Elevage du Serein, Stroh Stephanie, 17 rue de La Mairie, 21460, Torcy et Pouligny, T 03 80 96 34 51

▲ ORAG, FE Cavalibre, Couturier Philippe, Ferme Equestre 1 Ruelle de La Mairie, 21610, Lacey Sur Vingeanne, T 06 78 83 82 16

▲ ORAG, Ecurie Pauline Henry, Henry Pauline, Les Hameaux, 89330, Piffonds, T 06 84 64 24 22

BRETAGNE

▲ CLAF, Ass Les Cavaliers du Plateau, Guilpin Pascal, Ty Garde, 29800, Trelevenez, T 06 42 76 85 55

▲ CLAG, Eden Horses, Plouzenec Jean Francois, 1 rue de Colve, 22190, Plerin, T 06 26 35 26 23

▲ ORAF, Connemara Bretagne, Le Lapous Guy, Assoc Eleveurs Bretons Poneys Le Chene Day, 35170, Bruz, T 06 63 61 58 09

CENTRE VAL DE LOIRE

▲ ORAF, Les Amis de Nhapo, Habert Lydie, Le Pommier Nourry, 41350, Huisseau sur Cosson, T 02 54 20 55 35

▲ ORAG, Ecurie du Bois Livet, Allary Jerome, rue du Clos Cailleau Guillandru, 28170, Thimert Gatelles, T 06 20 83 58 42

▲ ORAG, Ecurie de La Huronniere, Chandonay Richard, La Huronniere, 37360, St Antoine du Rocher, T 06 10 81 90 96

▲ ORAG, Ecurie du Grand Clos, Obringer Gourdon Marlene, 86 rue de

Nouan, 41300, Pierrefitte Sur Sauldre,
T 06 98 00 03 09

CHAMPAGNE ARDENNES

▲ ORAF, Ecurie du Beauchet, Martin
Christophe, 64 Grande Rue, 10250,
Neuville sur Seine, T 06 81 02 04 81

▲ ORAG, La Sabliere Equitation,
Salvador Geraux Corinne, Centre
Equestre Route d'Avize, 51190,
Grauves, T 03 26 58 82 64

CÔTE D'AZUR

▲ CLAG, Les Ecuries de l'Arc, Saby
Martine, 950 Chemin du Gourd
Campagne Les Demences, 83910,
Pourrieres, T 06 80 50 11 04

▲ ORAF, ASL du Mas de Jana, Pascal
Christina, Assoc Omnisport et Loisir
505 Chemin des Conques, 83140, Six
Fours Les Plages, T 04 94 88 77 59

FRANCHE COMTÉ

▲ ORAF, Cavaliers de La Montnoirotte,
Bouchon Alain, Relais Equestre de la
Montnoir, 25340, Crosey Le Petit,
T 03 81 86 83 98

▲ ORAG, Ecurie des Frasses, Canteux
Philippe, Ferme des Frasses, Les Frasses
d'en Haut, 39150, Chateau des Pres,
T 03 84 33 14 65

▲ ORAG, Elevage de Pondole, Brasiles
Veronique, 5 rue du Ratelot, 70100,
Beaujeu et Quitteur, T 03 84 67 39 40

LANGUEDOC ROUSSILLON

▲ CLAG, Ranch du Soleil d'Oc, Terrier
Nathalie, Rte de Bedarieux, Camping
l'Oliveraie, 34440, Laurens,
T 06 67 93 94 25

▲ ORAG, EARL Ecuries du Garrigal,
Deguillaume Aurelie, Le Garrigal,
11410, Ste Camelle, T 04 68 60 23 18

▲ ORAG, Haras de l'Aigues Vives,
Roques Alexis, Route de Candillargues,
34130, Mauguio, T 06 19 92 00 09

LIMOUSIN

▲ ORAG, Earl Ribier, Catteau Deborah,
Ribier, 23320, St Vaury,
T 06 74 95 40 29

LORRAINE

▲ CLAG, Club Y Pic La Mirabelle,
Herisson Agnes, Rd 2D Ld Ste Lucie,
54110, Flainval, T 06 62 51 45 25

▲ CLAG, Academie de Voltige
Equestre, Bonnet Sylvie, Rte de Norroy
Le Veneur, 57140, Woippy,
T 06 37 70 44 45

▲ ORAG, Ecurie du Rocmet, Mih
Benjamin, Rte de Sexey aux Forges,
54550, Pont St Vincent,
T 06 30 34 50 36

▲ ORAG, Lor Equi, Lorrain Xavier, Ld
La Prairie, 57420, Pournoy La Chetive,
T 06 07 85 16 09

MIDI PYRÉNÉES

▲ ORAF, La Chevauchee Salvadoise,
Marty Serge, Le Bourg, 12200, St
Salvadou, T 05 65 29 84 63

▲ ORAF, Pony Express de Parnac,

Berthereau Jean Pierre, Camp de
Jacques, 46140, Parnac,
T 05 65 30 70 51

▲ ORAG, Les Roulottes du Pradal,
Delmas Jean Louis, Ferme Equestre
Frayssinhes, 12290, Le Vibal,
T 05 65 46 89 08

▲ ORAG, Ecuries de Clara Earl, Gillot
Clara, Ld aux Momes, 32300, Sauviac,
T 05 62 67 11 81

NORD PAS DE CALAIS

▲ CLAF, Ecuries de La Royere,
Duchatelet Daniel, 7 rue Suffren,
59115, Leers, T 06 60 74 89 78

▲ CLAG, Ecurie Les 5 Chemins, Guillot
Pierre Yves, 952 Schoone Straete,
59380, Warhem, T 06 98 13 50 36

▲ ORAF, Assoc Equestre des Flandres,
Demanghon Bertrand, 547 Route de
l'Abbaye Les Ecuries du Mont, 59270,
Godewaersvelde, T 03 28 42 56 25

ORAF, AHJCD, Ringot Benoit, Assoc
Hipp des Jeunes Cavaliers, 66 Rte de
Desvres, 62240, Selles,
T 06 10 21 50 27

▲ ORAG, Ecuries des Huard, Lemaire
Jean Baptiste, 35 B Rte de Lambersart,
59237, Verlinghem, T 03 20 40 83 76

▲ ORAG, Sarl La Vallee du Cheval,
Ulrici Maud, Le Village, 59740, Willies,
T 06 74 03 62 25

▲ ORAG, Ecuries du Chateau, Vasset
Christophe, 215 rue du Chateau, 62150,
Gauchin Legal, T 06 84 99 54 40

NORMANDIE

▲ CLAF, Ecurie des As Taquins,
Balezeaux Jean Luc, 8 rue de Bretagne,
61000, Alencon, T 02 33 26 27 01

▲ ORAF, Randonn Eure, Loubinou
Sophie, Hotel de Ville rue Maurice
Delamarre, 27340, Pont de l'Arche,
T 06 12 66 10 92

▲ ORAG, Letellier Sylvie, Letellier
Sylvie, rue du Fief au Danois, 27370,
Le Thuit Signol, T 06 81 79 73 75

▲ ORAG, Ecurie du Mot de Cantepie,
Ruel Laurent, 6 Chasse Guillard, 50110,
Digosville, T 06 84 15 12 59

▲ ORAG, Ecuries du Patt, Bortoluzzi
Juliette, 14 C rue Ste Catherine,
50250, St Symphorien Le Valois,
T 06 30 70 77 95

▲ ORAG, Ecurie Henry de Beaupuis, de
Beaupuis Henry, 15 Rte du 8 Mai
1945, 76840, Quevillon,
T 06 80 45 35 61

▲ ORAG, Ecurie Inlove, Legay Richard,
97 rue des Monts, 76940, Vatteville La
Rue, T 06 88 96 92 68

ILE DE FRANCE

▲ CLAG, Ecurie Jean Marie Colot,
Colot Jean Marie, 15 Chemin des
Bellevues, 95290, l'Isle Adam,
T 06 70 58 92 66

▲ ORAF, AH du CEZ, Bridard Bernard,
CEZ Section Hippique Bergerie
Nationale, 78120, Rambouillet,
T 01 61 08 68 47

▲ ORAG, Ecurie de Nongloire,
Gontier Yannick, Hameau de Nongloire,
77139, Douy La Ramee,
T 06 10 96 49 80

▲ ORAG, Ecuries Fabien Badier, Badier
Fabien, 33 rue de l'Orme, 91580, Ville-
neuve sur Auvers, T 06 17 10 15 55

PAYS DE LA LOIRE

▲ CLAF, Cheval Detente Assoc, Colin
Didier, La Morliere, 44800, St Herblain,
T 02 40 85 31 00

▲ CLAF, SLE des Bords du Graon,
Besson Xavier, Sports Loisirs Equestres
La Garneraie, 85540, Le Champ St
Pere, T 06 10 30 61 82

▲ CLAG, Cercle Equestre de l'Apothi-
cairie, Zalkind Jean Marc, l'Apothica-
rie, 72600, Neufchatel en Saosnois,
T 02 43 34 31 79

PICARDIE

▲ ORAF, Boussole et Decouvertes,
Debienne Schurger Anne, C/O Mme
Debienne Schurger Anne, 8 Le Bermont,
02580, Sorbais, T 03 23 58 08 84

▲ ORAG, Haras de Nous, La Torre
Sabrina, Hameau de Puisaleine, 60350,
Moulin ss Touvent, T 03 44 09 73 36

POITOU CHARENTES

▲ ORAG, Ecurie du Hetre, Coudret
Benjamin, Ld L Chataigneraie, 16430,
Vindelle, T 06 81 47 08 78

RHÔNE ALPES

▲ CLAF, AC de la Pierre des 3 Com-
munes, Berne Guy, Association de
Cavaliers Mairie, 42210, St Cyr Les
Vignes, T 04 77 28 93 14

▲ CLAG, Ecurie Marie Moos, Moos
Marie, Domaine de La Salle Rte de Brien-
non, 42300, Mably, T 06 17 95 40 11

▲ ORAF, Assoc Le Clos des Momes,
Pinault Francine, 57 Rte de Beaufort,
38270, Marcollin, T 09 79 39 21 68

▲ ORAF, AS CSO Margot, Durry Eric,
Association Sportive Rn 82 Les Etangs,
42210, Marclopt, T 04 77 94 08 31

▲ ORAG, CE de la Resilience, Salvat
Gaetane, 32 rue Marcel Bruyere,
07100, Annonay, T 06 66 49 35 55

▲ ORAG, Ecuries de Pierre Brune,
Olive Jean Michel, 19 Rte de la Croix
Rouge, 38470, l'Albenc,
T 04 76 64 75 41

▲ ORAG, Domaine Equestre du Solat,
Ferland Caroll, Le Solat, 42130, Arthun,
T 04 77 24 69 76

▲ ORAG, Ecuries David, David Sylvain,
411 rue Centrale, 73420, Voglans,
T 06 82 28 78 12

▲ ORAG, Ecuries Julie Chemin, Chemin
Julie, Chef Lieu, 74540, Cusy,
T 06 11 15 26 44

RÉUNION

▲ CLAG, Haras de La Plaine, Fontaine
Olivier, Chemin Canal, 97418, Le
Tampon, T 02 62 57 43 83



Elèves BPJEPS, vous pouvez travailler !

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Entreprises Equestres a pris les dispositions afin de permettre sous certaines conditions aux élèves en formation BPJEPS d'occuper un emploi salarié.

conditions suivantes : participation à l'encadrement des pratiquants dans le cadre d'une action d'animation en équitation cheval, en équitation poney ou en tourisme équestre. Ces conditions d'exercice se déroulent sous le contrôle d'un titulaire du BEES 1 option « équitation » ou du BP-JEPS activités équestres « équitation » ou « tourisme équestre » selon la mention du CQP Animateur Soigneur Assistant. Pour obtenir le dossier complet et connaître la liste des pièces à fournir vous pouvez consulter le site www.cpne-ee.org, envoyer un mail à info@cpne-ee.org ou appeler au 02 54 83 02 02 (du lundi au vendredi de 14h à 18h).

Photo : L'image du Jour



Les UC du BP-JEPS activités équestres peuvent indifféremment avoir été acquises suite à une formation ou à une demande de validation des acquis de l'expérience.

Rappel : Selon le Code du Sport, annexe II-1, un titulaire du Certificat de Qualification Professionnel Animateur Soigneur Assistant exerce en tant que salarié dans les

		BP-JEPS activités équestres	
Equivalence	Vous avez obtenu	UC1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10 du BP-JEPS activités équestres mention équitation	UC1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10 du BP-JEPS activités équ. mention tourisme équestre
		Acquis	
	CQP Animateur Soigneur Assistant mention équitation support poney	Acquis	
	CQP Animateur Soigneur Assistant mention équitation support cheval	Acquis	
	CQP Animateur Soigneur Assistant mention tourisme équestre		Acquis

Transport : allez demander votre CAPTAV !



Photo : FFE/EB

Le CAPTAV (Certificat d'Aptitude Professionnelle au Transport d'Animaux Vivants) est un document obligatoire pour le conducteur ou le convoyeur. Il doit être dans le camion lors de tout transport effectué par un établissement

équestre. Il concerne le convoyeur (conducteur ou personne qui accompagne le transport) lors d'un transport de chevaux. Il est délivré par la DSV de votre département.

POSSIBILITÉS D'OBTENTION

Jusqu'à présent, il existe 3 possibilités pour obtenir le CAPTAV. La dernière de ces possibilités, c'est-à-dire l'obtention du CAPTAV par l'expérience professionnelle doit disparaître en début d'année 2009. En pratique, rapprochez-vous rapidement de votre DSV pour obtenir votre CAPTAV.

Le CAPTAV peut être obtenu par :

- la détention d'un diplôme, titre

ou certificat figurant sur la liste prévue dans l'arrêté modifié du 17 juillet 2000 (BEES 1 ou 2, BP-JEPS, diplômes agricoles);

- une formation dans un des 8 centres de formation agréés par le Ministère chargé de l'agriculture : Haras du Pin, CFPPA de Rennes le Rheu, AFASEC, CFPPA d'Yssingaux, CFPPA du Lot, CFPPA de Charolles, CFPPA de St-Joseph, CFPPA du Pas-de-Calais ;

- la reconnaissance d'une expérience professionnelle de 5 ans dans le transport d'animaux vivants. C'est à dire sur simple présentation de justificatifs MSA, assurance, attestation, contrat de travail...)



2009
www.ffe.com

TARIFS

Adhésion FFE

CLAF, CLAF Pal ou autres	7,20 €
ORAF, ORAF Pal ou autres	1,60 €
Organisme affilié	1 €
REF, adhésion préalable à l'inscription	10 €

Licences

Licence pratiquant	
carte n° en 1701 (papier)	25 €
Licence pratiquant	
carte n° en 1702 (carton)	25 €
Carte vacances, services annexes, participation	3 €
Carte licencié, services annexes, 10 exemplaires papier	50 €
Services et bonus à l'achat	2 €

Licences compétition

Compétition Pro	320 €
Compétition Amateur	70 €
Compétition Club	10 €

Assurances et diplômes

RC Propriétaire, 1er degré	25 €
RC Propriétaire, 2e degré et autorisation	10 €
RC Cheval	10 €
EGG Entraineur en Cheval de Course	40 €
Valider la Galop par CLAF ou CLAF	10 €
Valider la Galop par ORAF ou ORAF	10 €
Langue Galop, level 0	25 €
Power-For, forfait ou la licence, les 100 €	30 €
Duplicata licences en 10 pages	10 €
Demander la carte d'adhésion	10 €

Inscriptions

Abonnement à La REF, licencié	40 €
Abonnement à La REF, non licencié	30 €
Abonnement à l'Étalon, licencié	35 €
Abonnement à l'Étalon, non licencié	5,20 €
Faire l'achat bancaire	30 €

Part de FFE au engagement

Concours Club et Pro	
Individuel internet	3,05 €
Individuel terrain	3,15 €
Équipe internet	12,20 €
Équipe terrain	35,00 €

Concours Amateur et Pro	
Individuel internet	4,05 €
Individuel terrain	13,20 €

Tarif FE

Premier passeport, poney/adval	1,35 €
Duplicata	75 €
Ravaler poney/adval	1,35 €
Changement de propriétaire	10 €
Appt de changement d'âge	240 €
Faire l'achat par passeport	12 €
Enregistrement animal	
* cheval	20 €
* adval	20 €

* Le certificat de voyage d'équipes étrangères à l'étranger des poney adval.

www.ffe.com

Mémento 2009

le cheval
est trop génial

Compte adhérent FFE

À savoir
Les opérations de débit ne sont possibles que 4 la cadence et 3 jour de la compte créateur.

Créer le compte
www.ffe.com par carte bancaire.
OUI FFE Club par chèque global.
Préferer code et nom de l'adhérent FFE au verso.
Suivre son compte
Consultation et impression des relevés à tout moment sur www.ffe.com.

Licence pratiquant

Prétable
Le compte adhérent FFE doit être créateur.
Renseignements nécessaires
Nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro précédent licence.
Suivre
www.ffe.com. Possibilité d'envoi par courrier au SIF.
La licence compétition peut être prise à la suite.

Contrôle
Les licences sont expédiées au club adhérent toutes les semaines avec un bordereau récapitulatif.
Les documents rectifiés vont à demander dans les 15 jours qui suivent la réception. A tout moment, les licences peuvent être contrôlées sur www.ffe.com.

Licence compétition

Prétable
Le compte adhérent FFE doit être créateur.
La licence pratiquant peut se prendre en même temps ou avant.
Renseignements nécessaires
Numéro licence pratiquant, catégories et disciplines.
Opération
Valider les catégories et disciplines souhaitées puis imprimer un formulaire pour certificat médical et autorisation parentale.

Joindre les documents suivants
+ Le formulaire complété. Le certificat médical doit dater de moins de 4 mois et comporter nom, numéro d'ordre, cadre et signature du médecin.
+ L'autorisation parentale pour les mineurs doit être signée par le représentant légal de l'enfant.
Préferer très clairement le numéro de licence sur chaque document.
Remettre le tout par courrier au SIF 14490 LITTELL (boite postale par fax au SIF au numéro réservé à cet usage : 02 31 31 21 15).
Attention, un fax envoyé n'est pas toujours reçu et lisible.

Contrôle
Contrôler sur www.ffe.com la validité des licences compétition.
Les licences sont expédiées au club toutes les semaines. Les documents rectifiés vont à demander dans les 15 jours qui suivent la réception.

RC Propriétaire, Cheval et RC Course

Prétable
Le compte adhérent FFE doit être créateur.
Opération
Sûreté RCPE ou la RC Cheval ou la RC Course en même temps que la licence.
Pour la RCPE, préciser numéro SIRE et nom de l'équidé.
Opération possible après saisie de licence en allant dans la fiche licence du cavalier.
Contrôle
Vérifier la fiche licence.

Coordonnées FFE

Site de Lamoignon Siège social : Parc Eclaircie 41000 Lamoignon

FFB Paris	T 02 64 94 46 11	F 02 64 94 46 10	paro@ffe.com
FFB Club et OD	T 02 64 94 46 21	F 02 64 94 46 20	club@ffe.com
FFB Compétition	T 02 64 94 46 31	F 02 64 94 46 30	comp@ffe.com
FFB Formation	T 02 64 94 46 41	F 02 64 94 46 40	formation@ffe.com
FFB Tourisme/ONTE	T 02 64 94 46 50	F 02 64 94 46 51	tourisme@ffe.com
FFB Développement/Le Raf	T 02 64 94 46 71	F 02 64 94 46 70	laraf@ffe.com

Site de Boulogne 81 av E. Vallat 92517 Boulogne Cedex

FFB Affaires générales	T 01 68 17 08 17	F 01 68 17 08 00	direction@ffe.com
FFB Haut Niveau	T 01 68 17 08 17	F 01 68 17 08 03	hautniveau@ffe.com
FFB Communication	T 01 68 17 08 22	F 01 68 17 08 10	media@ffe.com

Enregistrement Galop

Prétable
S'adresser avec N° licence et code éleveur.
Cavalier titulaire d'une licence en cours de validité.
Opération
S'adresser sur www.ffe.com. S'adresser à la page d'accueil avec numéro de licence et code éleveur.
Possibilité d'envoyer le protocole de l'examen par courrier au SIF.
Contrôle
Les diplômes sont envoyés toutes les semaines à l'adresse de l'organisateur de la session d'examen. Vérifier la fiche licence.

Inscription des équidés sur Site Club et Forum

Prétable
L'équidé doit être identifié. Il doit disposer d'un titre SIRE valide avec carte de propriétaire 3 jours.
Opération
Inscription gratuite. Enregistrement sous 48 heures ouvrables, sur Internet.
Site des Haras Nationaux : www.harasnaut.com. Infos chevaux, Fax à FFE Compétition 02 34 94 46 30 ; numéro SIRE, nom de l'équidé, date et nom femelle, coordonnées du propriétaire ET page 3 du titre pour les équidés titulaires d'un certificat d'origine. Ce document d'identification pour les équidés OMC.
Contrôle
www.ffe.com Rechercher équidés, nom de l'équidé ou numéro SIRE.

À savoir
Sans déclaration de filie, l'équidé est automatiquement enregistré. E. Contacter FFE Compétition pour un changement de filie.

Inscription Site Chevaux de Sport

Prétable
L'équidé doit être identifié. Il doit disposer d'un titre SIRE valide avec carte de propriétaire 3 jours.
Opération
A effectuer sur www.harasnaut.com (Tarif réduit). Ou envoyer la copie recto-verso de la carte de propriétaire avec le N° SIRE valide. Joindre un chèque par chèque du montant en cours à l'ordre des Haras Nationaux.
Besoin à transmettre aux Haras pour un cheval étranger.
À savoir
Le délit peut atteindre 3 semaines, voire plus pour un cheval étranger.
Contrôle
Vérifier l'adresse www.harasnaut.com / Infos chevaux.

DUC

Prétable
Avoir un code adhérent FFE.
Ici 3 jours de la cadence.
Opération
La saisie se fait exclusivement sur www.ffe.com.
Saisie du 1er octobre au 15 novembre 2008 pour les concours prévus du 1er janvier au 31 décembre 2009.
Saisie du 1er avril au 15 mai 2009 pour les concours non enregistrés du 1er juillet au 31 décembre 2009.
Valider des CDE du 15 au 30 novembre et du 15 au 31 mai.
À savoir
Les championnats départementaux/régionaux doivent être validés par le CDECLE.

Site de La Villette 81 boulevard Haussmann 75013 Paris

FFBcomp
T 01 44 65 28 80 F 01 44 65 28 82 ffe.comp@ffe.com

Adresses utiles

Général Cabat, Paris , BP 3032 14017 Ceze Cedex 2 T 02 31 03 11 60 F 02 31 34 24 74 cabat@genocagegeneral.fr
ODE , Parc Eclaircie 41000 Lamoignon T 02 64 94 46 14 F 02 64 94 46 18 infos@odeval-judal.com
BNE , Terfort 88112 88100 Florenville BP 207 49400 Sallaur T 02 41 63 00 00 F 02 41 67 63 08 daje@bne-caireval.fr
IVALE , 104, rue Réaumur - 75002 Paris T 01 46 01 12 19 F 01 46 08 88 03 contact@valinfo
GHN , 12 avenue de la République 41000 Lamoignon T 02 64 93 02 02 F 02 64 93 02 03 info@ghn.com.fr
Haut Niveau , SIFE BP 3 16231 Amies-Pointe à l'Écluse Cedex T 08 11 30 21 31 F 06 05 73 94 83 www.hautniveau.com
SF - 14490 Litteux T 02 31 61 21 10 F 02 31 61 21 16 (Fax réservé pour les fournisseurs de validation de licence compétition)

Aider les clubs dans leur démarche qualité

Le Comité Régional d'Équitation de Poitou-Charentes prépare avec l'appui de Cheval Qualité France un Plan Régional Qualité.



Photo : CE Cherveux/CRE Poitou Charente

Ce plan qui sera mis en œuvre à compter de l'automne 2009 a pour intention de proposer à tous les dirigeants d'entreprises labellisées ou candidates à la labellisation, de s'engager dans une démarche d'amélioration de leur pratique professionnelle d'une part et de modernisation de leur outil de travail d'autre part. Le CREPC souhaite en outre accompagner la démarche en recherchant des soutiens publics pour favoriser une réelle modernisation des entreprises.

DÉMARCHE COLLECTIVE D'AMÉLIORATION

Cheval Qualité France sera porteur d'un programme de formation collective et individuelle organisé autour de 2 objectifs :

- Doter les dirigeants volontaires d'outils et de méthodes pour les rendre capables de réaliser un auto-diagnostic précis de leur entreprise et les engager (s'ils ne le sont déjà) dans

une démarche de labellisation.

- Réaliser un audit individualisé dans chaque entreprise volontaire, rédiger un plan personnalisé d'amélioration / modernisation, établir si besoin l'audit de labellisation.

Le contenu de la formation collective conçue pour des groupes de 15 dirigeants maximum, s'articulera autour des points suivants : le projet d'entreprise pertinent et durable, les outils d'évaluation de son entreprise, les outils d'analyse et de développement, présentation de fiches techniques pour la mise en place d'actions d'amélioration / modernisation.

Le contenu de la formation individuelle portera sur le diagnostic de son entreprise par le dirigeant puis l'audit par CQF des aménagements et du fonctionnement de 3 zones distinctes qui constituent une exploitation équestre : La zone d'accueil, la zone de pratique, la zone de stockage.

Cette approche originale et nouvelle permettra d'observer chacune de ces zones en prenant en compte chaque élément qui la compose. Par exemple, la zone d'accueil est constituée du chemin d'accès, du parking, du local d'accueil, de la salle de club, des sanitaires et vestiaires...

Chacun de ces éléments sera observé selon 4 axes majeurs :

- L'hygiène, la propreté, l'entretien
- La sécurité
- L'organisation, la fonctionnalité, l'adaptabilité
- L'intégration à l'environnement.

Par exemple, pour la zone d'accueil, un élément comme le parking sera analysé selon les 4 axes :

L'hygiène, la propreté, l'entretien : le sol est stabilisé, il est maintenu propre, des poubelles sont installées et régulièrement vidées...

La sécurité : il est séparé de la circulation des équidés, il est réservé au stationnement des véhicules légers...

L'organisation, la fonctionnalité, l'adaptabilité : il est bien identifié, sa taille est suffisante par rapport à l'activité, la place handicapé se situe au plus près de l'accueil, il est éclairé...

L'intégration à l'environnement : il ne dénature pas l'ensemble, il donne une bonne première impression...

L'analyse exhaustive de l'ensemble des zones qui composent un établissement équestre permettra ainsi d'établir une fiche individuelle de progrès parfaitement renseignée.

RESTITUER AU CRE POITOU CHARENTES LA SYNTHÈSE DES AUDITS

CQF fournira au CRE Poitou Charentes, à l'issue de la formation et des audits, un document de synthèse reprenant les besoins d'amélioration identifiés.

CONSTRUIRE LE PLAN RÉGIONAL QUALITÉ ET RECHERCHER LES SOUTIENS FINANCIERS

Le CRE utilisera le document de synthèse fourni par CQF pour construire le Plan Régional Qualité. Les soutiens financiers seront sollicités en prenant en compte les besoins collectifs, identifiés par CQF lors des audits individuels.

ACCOMPAGNER LES ACTIONS D'AMÉLIORATION

CQF apportera son appui au CRE pour lui permettre d'accomplir sa mission d'accompagnement : fourniture de fiches conseils, suivi de l'opérateur régional chargé du dossier.



Photo : CRE Poitou Charente/CE de Cherveux

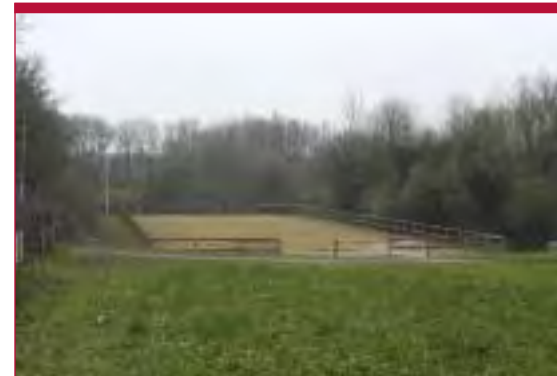


Photo : CRE Poitou Charente/CE de Cherveux

Projet fédérateur

François Piquemal, directeur de Cheval Qualité France



Photo : FFE

« L'idée de plans régionaux autour de la qualité nous mobilise depuis un certain temps. Des régions comme les Pays de la Loire, la Normandie, le Languedoc-Roussillon nous associent à leurs démarches qualité.

Nous considérons que la FFE fait beaucoup d'efforts pour permettre à ses adhérents d'accéder à ses labels Ecole Française d'Équitation, Label Centre de Tourisme Equestre, Label Ecurie de Compétition. Cette politique qualité de la FFE doit logiquement trouver son prolongement en région. En effet les besoins d'amélioration qui sont régulièrement demandés aux entreprises labellisées sont parfois compromis par le coût des investissements qu'ils peuvent induire. Je suis convaincu qu'à l'échelon de chaque région des solutions sont à mobiliser pour permettre le cofinancement d'actions visant à moderniser les entreprises agricoles équestres qui

s'engagent dans des bonnes pratiques professionnelles. Par exemple la prise en charge d'un cofinancement public à hauteur de 20 à 40% pour une amélioration portant sur le bien être des équidés, la sécurité des publics, la qualité des structures d'accueil, c'est souvent l'apport personnel que demande une banque pour accorder le financement de l'action envisagée. Jacques Robin, Président du CREPC, que nous avons récemment rencontré avec Yves Leroux, président de Cheval Qualité France, partage notre point de vue. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes rejoints. CQF souhaite mettre à profit cette action en Poitou-Charentes pour modéliser une offre adaptable partout en France ».

Contact : Cheval Qualité France, Parc Equestre, 41600 Lamotte T 02 54 94 46 14, mël: info@cheval-qualite.com, www.cheval-qualite.com

Jacques Robin, président du CRE Poitou-Charentes

« Le CRE Poitou-Charentes est très intéressé par la démarche Qualité proposée par CQF. Cette démarche

est le prolongement logique de la politique régionale de réseaux qualité menée depuis plusieurs années que ce soit avec les labels déjà conçus par CQF pour la FFE ou par le développement de réseaux régionaux complémentaires. La très forte progression de l'équitation nécessite une nouvelle adéquation entre les équipements et les services proposés d'une part et l'ensemble des équitants d'autre part. La proposition d'un plan régional Qualité en Poitou-Charentes vient donc opportunément.

L'approche progressive proposée est séduisante puisque s'appuyant sur un schéma global : la sensibilisation des dirigeants, la synthèse régionale, la proposition de solutions et d'aides financières régionales. Enfin, c'est un projet fédérateur et qui projette ses acteurs dans la dynamique régionale souhaitée par le CRE Poitou-Charentes ».

Contact : CRE Poitou-Charentes 251 Grand'rue 79410 Eclairé
T 05 49 05 11 31
F 05 49 05 19 00
Mël : contact@cheval-poitoucharentes.com
www.cheval-poitoucharentes.com



Photo : DR

SESSION BFEE 2009

Date	Région	Organisateur de la session	Renseignements et inscription
26 et 27 février	Ile de France Niveau 1 Niveau 2	Haras de la Cense, 78730 Rochefort en Yvelines T 01 30 88 49 00	Contacteur l'organisateur
6 avril	Midi Pyrénées Niveau 1	REC FARM - Bastonis - 09500 Mirepoix T 05 61 68 80 33 Mël : info@decorbigny.com	Dossier et frais d'inscription : 50 € Contacteur l'organisateur

FORMATIONS AU BREVET FÉDÉRAL D'ENTRAÎNEUR 1^{er} NIVEAU - ENTRAÎNEUR CLUB - BFE 1

Région organisatrice : CREIF 01 47 66 10 03 Ouverture des inscriptions : régionale. Dates limites d'inscription : 15 jours avant le 1^{er} module. Tarifs : 920 financements possibles

Disc / Intervenant	Module 1	Module 2	Module 3
Dressage / A Francqueville	5 mars à Jablines	23 mars DRDJS de Paris 6 avril à Jardy	8 juin / 12 oct à Jablines
CSO / JL Colot	5 mars à Jardy	23 mars DRDJS de Paris 4 mai à Jardy	18 mai CSEM Fontainebleau 5 oct à Jardy
CCE / JC Legrand	2 mars à la Clairière d'Epona	23 mars DRDJS de Paris 27 avril à la Clairière d'Epona	18 mai CSEM Fontainebleau 28 sept à Jablines

FORMATIONS AU BREVET FÉDÉRAL D'ENCADREMENT EQUI HANDI

Intervenant	Région organisatrice	Module 2 A	Conditions d'inscription	Lieu/Coordonnées
Bruno Escarbelt	CRE Limousin, Arnac Pompadour T 05 55 73 60 99	23 et 34 mars	Date limite d'inscription: 16 mars Prérequis : avoir suivi le module général 1 du BFEEH ou formation équivalente Frais : 50 € hors repas & hébergement	Lieu de la formation: la Ferme des Beiges la Roche l'Abeille 87800 Nexon Contact : Magali Ouacif T 05 55 71 94 41 ou 06 32 09 88 90

Composition : Ludovic de VILLELE, France LANTUIT, Loïc de la PORTE du THEIL, Jean-Jacques GUYON

Vu les lois et règlements relatifs aux sports en France et notamment l'article 16 de la loi N° 84-610, modifiée du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 93-1059 du 3 septembre 1993 modifié, relatif aux règlements disciplinaires des fédérations sportives,

Vu les statuts de la F.F.E adoptés par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement intérieur de la F.F.E adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.)

Vu le Règlement Général des Compétitions (édition 2008)

Les affaires ont été mises en délibéré au 5 décembre 2008.

**Relevé de décision n°1/11/2008
Affaire n°267-16-2008**

Demanderesse : Madame Sophie BLIN, Commissaire au paddock

Défenderesse : Madame Sylvie THOMAS, Cavalière

CSO d'YVRE L'EVEQUE, du 27 juillet 2008

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que Madame BLIN déclare avoir subi une agression physique par la cavalière Sylvie THOMAS.

Attendu que plusieurs cavaliers participant au concours attestent avoir été témoins de l'altercation entre la cavalière et la Commissaire au Paddock.

Que les témoignages, notamment ceux apportés par Maître MARCEL, attestent que du fait du grand nombre de pistes qui tournaient en même temps, l'organisation du paddock était délicate.

Attendu qu'il est avéré que le cheval de Madame THOMAS, JAMESON, est assez difficile et très brusque, surtout quand il est anxieux.

Attendu qu'en aucun cas une mauvaise organisation ne peut justifier une attitude agressive envers un technicien fédéral ou a fortiori une agression physique.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, de suspendre la licence compétition de Madame Sylvie THOMAS pour une durée de deux ans dont un an avec sursis. Cette sanction sera applicable dès la notification de la présente décision à la cavalière.

**Relevé de décision n°2/11/2008
Affaire n°268-17-2008**

Demandeur : Madame Françoise BEY, engageur de Natacha BEY

Défendeur : Monsieur Nicolas RENDA, Président du jury

Championnat de France de Jardy, Amateur 1 junior en 2 manches

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que lors de l'épreuve amateur 1 junior en 2 manches, à la suite d'une erreur de Monsieur RENDA, 8 cavaliers au lieu de 7 ont participé à la dernière manche de la finale.

Attendu que dans ce type d'épreuve, participe à la 2^e étape de la 2^e manche, 25% des partants ayant eu les meilleurs résultats en cumulant les points de la 1^{ère} manche et de la 1^{ère} étape de la seconde manche.

Qu'en l'espèce, seulement 7 cavaliers devaient partir.

Attendu que Monsieur RENDA, se rendant compte de son erreur, a éliminé le 8^e au classement de la dernière manche alors que la cavalière éliminée aurait dû être celle classée 8^e après la première étape de la 2^e manche.

Attendu que Mademoiselle Natasha BEY était classée 3^e à l'issue de la 1^{ère} étape de la 2^e manche et était donc qualifiée pour la 2^e étape.

Attendu que Mademoiselle BEY a fait une erreur de parcours lors de la 2^e étape.

Que cette erreur de parcours la classe 7^e mais ne l'élimine pas

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, de reclasser Mademoiselle Natasha BEY à la 7^e place.

DECIDE, la suspension du président du Jury Monsieur Nicolas RENDA de 3 mois avec sursis à compter de la notification de la présente décision.

**Relevé de décision n°3/11/2008
Affaire n°272-21-2008**

Demandeur : Monsieur Frédéric MORAND, Président du Jury

Défendeur : Monsieur Nicolas GAUBERT, Cavalier

CSO d'AGEN du 11 août 2008

Saisine de la commission le : 24 septembre 2008

Attendu que Monsieur Nicolas GAUBERT a contesté son chrono auprès de la tribune à la fin de l'épreuve n°10 du CSO d'Agén qui s'est déroulé le 11 août 2008.

Attendu que le PV du concours indique que Monsieur GAUBERT aurait tenu des propos mettant en cause l'intégrité du

jury, parlant de « chronos manipulés ».

Que Monsieur GAUBERT n'a pas répondu aux nombreux courriers qui lui ont été envoyés par le rapporteur chargé de l'instruction.

Attendu que Monsieur GAUBERT a déjà fait l'objet d'un blâme pour des faits similaires dans une décision de la Commission juridique et disciplinaire du 18 juillet 2008.

Attendu que l'incivilité dont a fait preuve Monsieur GAUBERT envers les membres du jury, ainsi que l'absence d'explication de celui-ci sur un tel comportement.

Attendu que le caractère réitéré de son comportement est une circonstance aggravante.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, la suspension de la licence de compétition de Monsieur Nicolas GAUBERT pour une durée d'un an dont six mois avec sursis. Cette sanction sera applicable à compter du 1^{er} mars 2009.

**Relevé de décision n°4/11/2008
Affaire n°264-13-2008**

Demandeur : Monsieur Guillaume LAURENT, Cavalier

Défendeur : Monsieur Gérard COLAS, Président du concours

CCE de LAMBALLE du 29 juin 2008

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que Monsieur Guillaume LAURENT et son cheval ont subi une chute dangereuse que ce dernier impute à un obstacle mal fixé.

Attendu que Monsieur LAURENT ne s'est pas rendu au centre de soin après la chute comme le recommande l'art 8-1 D du règlement général des compétitions de la FFE.

Attendu que plusieurs témoins attestent par écrit que le cavalier et son cheval sont sortis de la piste sans dommages apparents.

Attendu que Monsieur Borel a construit le plan de la piste mais n'était pas présent lors du concours.

Attendu que Monsieur BLANC a assumé le rôle de chef de piste le jour du concours et a fait les vérifications d'usage à l'aide de Madame NEDELEC, Présidente du jury.

Attendu que les témoignages écrits, ainsi que les explications de Madame NEDELEC, présente lors de la Commission, attestent qu'il n'y avait pas de cailloux sur la piste et que les obstacles étaient convenablement fixés.

Attendu que la plainte de Monsieur LAURENT ne contient pas de demande précise.

Attendu que la FFE doit statuer sur le règlement fédéral.

Attendu, par ailleurs, que la mise en danger des cavaliers n'est pas du ressort de la FFE.

PAR CES MOTIFS,

DECIDE, de débouter Monsieur Guillaume LAURENT de l'ensemble de sa demande.

Relevé de décision n°5/11/2008
Affaire n°273-22-2008

Demandeur : Monsieur Michel BENARD, Président du jury

Défenderesse : Madame Axelle LES-SARD, Cavalière

Concours d'endurance de Moulins Engilbert du 25 juillet 2008

Saisine de la commission le 15 octobre 2008

Attendu que lors du contrôle vétérinaire, le cheval de la cavalière mise en cause a été éliminé pour boiterie.

Attendu que la cavalière, Mademoiselle LESSARD aurait contesté cette décision.

Que le cheval a été présenté le lendemain sans dossard, sans guêtre et préalablement mouillé.

Attendu que Mademoiselle LESSARD affirme que la deuxième présentation avait pour seul objectif de connaître le membre d'où venait la boiterie.

Que la cavalière n'était pas présente lors de la deuxième visite et que ses assistants n'ont pas indiqué à l'équipe vétérinaire que le cheval avait été éliminé précédemment.

Attendu que la deuxième présentation avait pour but avéré de prouver que le cheval n'était pas boiteux.

Attendu qu'il y a volonté de jeter un discrédit sur l'équipe vétérinaire et sur l'ensemble du jury, et par la même volonté de nuire,

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, la suspension de la licence de compétition de Mademoiselle Axelle LESSARD pour un an à compter de la notification de cette décision.

Relevé de décision n°6/11/2008
Affaire n°269-18-2008

Demanderesse : Madame Laetitia BERARD, Cavalière

Défendeur : Monsieur Christian GROSSHENNY, Président du jury

CSO du GUERET du 25 juillet 2008

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que Mademoiselle BERARD assure avoir exécuté son barrage lors de l'épreuve 21 dans un temps de 41''86 et une pénalité de 4 points.

Attendu qu'elle dit ne pas avoir été appelée pour la remise des prix alors qu'elle apparaissait 9^e sur la feuille de résultats.

Attendu que par ailleurs, la cavalière reproche à Monsieur GROSSHENNY une attitude grossière envers elle et notamment de l'avoir menacée à plusieurs reprises d'élimination.

Attendu que Mademoiselle BERARD demande à être reclassée et que les incivilités du Président du Concours soient pénalisées.

Attendu que, d'après les pièces apportées par Monsieur GROSSHENNY, la cavalière était classée 11^e avec un temps de 49''058 et une pénalité de 4 points à l'issue du barrage.

Que Monsieur GROSSHENNY affirme qu'il n'y a eu aucun problème de chronométrage et que Monsieur SLAOUTI, Président du Concours, apporte la preuve qu'il y avait un affichage électronique visible de tous.

Attendu que Monsieur GROSSHENNY ne reconnaît pas les propos incriminés par la cavalière.

Attendu que Monsieur GROSSHENNY a présenté ses excuses à Mademoiselle BERARD lors de la commission.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, de débouter Mademoiselle Laetitia BERARD de l'ensemble de sa demande.

Relevé de décision n°7/11/2008
Affaire n°270-19-2008

Demanderesse : Madame Johanna GENDRON, Cavalière

Défendeur : Monsieur Nicolas RENDA, Président du jury

Final Am2 senior, Championnat de France amateur de Jardy du 29 juillet 2008

Saisine de la commission le : 24 septembre 2008

Attendu que Mademoiselle Johanna GENDRON a été disqualifiée de la 2^e manche de la final Am2 senior après avoir exécuté le parcours sans faute au motif qu'elle serait partie avant d'avoir été sonnée.

Attendu qu'il y avait deux terrains concomitants et qu'il y avait donc un risque d'erreur sur les sonneries.

Que Monsieur RENDA a laissé partir la cavalière et ne l'a pas arrêtée lorsqu'il a vu qu'elle partait avant la sonnerie.

Attendu que le départ de la cavalière a été accompagné d'un « c'est parti » au micro.

Attendu qu'à la fin du parcours, il y a eu le jingle « sans faute ».

Attendu que Monsieur RENDA n'a jamais annoncé au micro la disqualification de la cavalière Mademoiselle GENDRON.

Attendu que Monsieur RENDA s'est

rendu coupable d'une erreur de jugement.

Attendu que Monsieur RENDA n'a pas répondu aux nombreux courriers du chargé d'instruction demandant des explications.

Attendu que l'absence d'information de la part du président du jury et l'absence de mémoire de défense.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE de reclasser Mademoiselle Johanna GENDRON à la 1^{ère} place du classement, et de lui accorder le titre de Championne de France.

Décide d'infliger un Blâme à Monsieur Nicolas RENDA, Président de jury.

Relevé de décision n°8/11/2008
Affaire n°263-12-2008

Demandeur : Monsieur Marc ALLE, Président des « Ecuries de la Sorges »

Défendeur : Monsieur Hervé SACHET, Président du jury

D3 Ponam excellence CSO, Championnat de France du 9 juillet 2008 à Lamotte-Beuvron.

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que la cavalière X a franchi au paddock un obstacle construit par son coach dont la hauteur n'était pas réglementaire par rapport à l'épreuve courue (supérieur de 15 cm).

Attendu que le Président du jury a dans un premier temps autorisé la cavalière à participer au barrage.

Attendu qu'après vérification auprès du commissaire au paddock et du commissaire en chef, Monsieur SACHET a disqualifié la cavalière.

Attendu que Monsieur ALLE, représentant de Mademoiselle X demande le reclassement de la cavalière.

Attendu que le Président du jury a été averti du problème survenu sur le paddock alors que la cavalière se trouvait déjà sur le terrain.

Attendu que Monsieur SACHET, qui ne pouvait pas interrompre les épreuves pour se rendre au paddock, a pris la décision de faire partir Mademoiselle X.

Attendu que les résultats ont été annoncés de manière provisoire « sous réserve de traitement informatique ».

Attendu qu'il est avéré que la cavalière a franchi un obstacle dont la hauteur n'était pas réglementaire.

Attendu en conséquence que l'équité imposait au Président du jury, Monsieur SACHET de disqualifier la cavalière.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé

d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, de débouter Monsieur ALLE de l'ensemble de ses demandes.

Relevé de décision n°9/11/2008
Affaire n°271-20-2008

Demandeur : Monsieur Alain CORBINUS, Président du concours

Défendeurs: Monsieur Sébastien BERTANDEAU et Monsieur Geoffrey ROY, cavaliers

CSO de ROYAN du 25 au 27 juillet 2008

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Vu les lois et règlements relatifs aux sports en France et notamment l'article 16 de la loi N° 84-610, modifiée du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 93-1059 du 3 septembre 1993 modifié, relatif aux règlements disciplinaires des fédérations sportives,

Vu les statuts de la F.F.E adoptés par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement intérieur de la F.F.E adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.)

Vu le Règlement Général des Compétitions (édition 2008)

L'affaire a été mise en délibéré au 5 décembre 2008.

Attendu que Messieurs BERTANDEAU et ROY, se sont tous les 2 inscrits au CSO de Royan du 25 juillet 2008 et avaient exprimé le désir d'avoir des boxes à proximité.

Attendu que Monsieur CORBINUS reproche aux deux cavaliers d'avoir utilisé un box qui ne leur était pas attribué et d'en avoir démonté la porte, et de ne pas avoir payé les frais engendrés.

Attendu que Monsieur CORBINUS demande que Messieurs BERTANDEAU et ROY soient sanctionnés pour ce comportement.

Que le box initialement prévu pour Monsieur ROY était déjà occupé par un autre cavalier.

Attendu que par ailleurs que Monsieur CORBINUS a été introuvable pendant toute la durée du concours.

Qu'en conséquence Monsieur ROY a pris la décision d'installer son cheval dans le box contigu à celui de Monsieur BERTANDEAU, apposant sur la porte son numéro de téléphone.

Attendu que Monsieur BERTANDEAU n'était pas présent le dimanche.

Attendu que le dimanche, au moment de partir, Monsieur ROY a constaté que le box à l'intérieur duquel se trouvait son

cheval avait été cadenassé.

Que Monsieur Philippe ROY, père du cavalier a alors dégonflé la porte afin de récupérer son cheval.

Attendu que Monsieur ROY a apporté la preuve du paiement du box.

Attendu qu'il n'y a pas eu de pièce complémentaire communiquée par Monsieur CORBINUS.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, de débouter Monsieur Alain CORBINUS de l'ensemble de ses demandes.

Relevé de décision n°10/11/2008
Affaire n°265-14-2008

Demanderesse : Madame Suzanne DESETRE, Présidente du jury

Défenderesse : Madame Sylvie CAUMEAU, Cavalière

CSO de MESQUER du 14 juillet 2008

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que Madame Suzanne DESETRE a intimé l'ordre à Sylvie CAUMEAU de sortir du terrain alors que la cavalière avait sauté 2 obstacles après avoir été éliminée pour 3 refus.

Attendu que Madame CAUMEAU a fait irruption dans la tribune du jury un quart d'heure après les faits, et qu'elle aurait hurlé à l'intention de Madame DESETRE : « Vous nous emmerdez depuis 20 ans et même 30 ans, puisque vous fêtez votre trentième anniversaire, je demanderais votre mise à pied. »

Attendu que Madame CAUMEAU admet être montée en tribune mais nie la grossièreté des propos.

Attendu que Madame DESETRE apporte plusieurs témoignages qui confirment ses dires et attestent du manque de respect dont a fait preuve la cavalière à l'égard de la présidente du jury.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE une suspension de Licence pour Madame Sylvie CAUMEAU de 3 mois à compter de la notification de la décision.

Relevé de décision n°11/11/2008
Affaire n°266-15-2008

Demanderesse : Madame Nathalie THIVIN, Cavalière

Défenderesse : Madame Carole VITU, Présidente du jury

GP 1m15 du CSO d'Egriselles le Bocage du 4 mai 2008

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que Madame Carole VITU a refusé à Madame Nathalie THIVIN de participer au 2^{ème} Grand Prix du CSO d'Egriselles le Bocage du 4 mai 2008 au motif que l'article 5-1 C du règlement CSO de la FFE interdit à un même couple de participer à plusieurs Grand Prix sur un même concours.

Attendu que cette disposition a été supprimée à l'occasion de la modification du règlement en date du 16 janvier 2008.

Attendu que Madame Nathalie THIVIN demande à être reclassée.

Attendu que Madame VITU reconnaît ne pas avoir eu connaissance de ces modifications et avoir commis une erreur de jugement.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, que soit réintégrée Madame Nathalie THIVIN dans le classement, et qui lui soit alloué 75%, soit 25% de la dotation.

Relevé de décision n°12/11/2008
Affaire n°262-11-2008

Demandeur : Monsieur Emmanuel BARBOSA, Cavalier

Défendeur Gilbert MARIE, Président du jury

Pro 3 spécial 1m25 à Magnanville du 6 juin 2008

Saisine de la commission le 24 septembre 2008

Attendu que Monsieur BARBOSA a été disqualifié pour un quart de points de temps dépassé dans l'épreuve pro 3 spécial 1m25 du CSO de Magnanville qui s'est déroulé le 6 juin 2008.

Attendu que Emmanuel BARBOSA remet en cause le système de chronométrage qui n'aurait pas été effectué par un appareil à déclenchement automatique, comme il est imposé par l'article 6-1 D du règlement CSO de la FFE.

Attendu que, malgré plusieurs demandes d'informations envoyés par écrits par le chargé d'instruction, Gilbert MARIE n'a apporté à la Commission aucun mémoire de défense.

Que le doute doit toujours bénéficier au cavalier.

PAR CES MOTIFS,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

DECIDE, d'attribuer à Monsieur Emmanuel BARBOSA la 12^e place.

Composition : Docteur Richard CORDE, Président, Messieurs Jean-Pierre DA-VAILLE, Marc GOGNY, Jean-Philippe QUERNER, Benoît RAYNAUD, Membres

Les débats se sont tenus en séance non publique ;
Les décisions seront intégralement publiées :
sur le site internet de la FFE ;
dans la revue de l'Equitation (REF).
Elles seront notifiées :
à Monsieur le Président de la FFE
au Directeur des Sports du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative à l'AFLD
à l'Organisateur du concours

Cas n° 03/2008

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du championnat de France Ponam C1, organisé par la FFE à Lamotte-Beuvron le 10 juillet 2008 et concernant le poney FANTOME DE XAC monté par Mademoiselle X, cavalière mineure.
Vu le rapport d'analyse établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 2 septembre 2008 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;
Vu les autres pièces du dossier ;
Les débats se sont tenus en séance non publique ;
Madame Claire X, représentante légale de Mademoiselle X, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée réceptionnée le 8 octobre 2008, n'était pas présente ;
Madame Jacinte GISCARD D'ESTAING, directrice du club dans lequel se trouve le poney FANTOME DE XAC, était présente ;
Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ;
Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier ;
Après avoir entendu les explications de la directrice du club qui accueille le poney FANTOME DE XAC, Madame Jacinte GISCARD D'ESTAING ;
Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 20 octobre 2008.

Les faits

Le 10 juillet 2008, Mademoiselle X a participé au championnat de France Ponam C1 à Lamotte-Beuvron. Son poney, FANTOME DE XAC, a fait l'objet d'un prélèvement dopage urinaire et sanguin pratiqué par le vétérinaire Georges BONAL à 17 h 00. L'échantillon n°0068468 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situés 15 rue du Paradis - 91370 Verrière le Buisson et a révélé la présence de PHE-NYLBUTAZONE et de OXYPHENBU-TAZONE, substances interdites. La FFE a

reçu le rapport d'analyse, notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 3 septembre 2008.

Le 9 octobre 2008, Madame Jacinte GISCARD D'ESTAING, directrice du club hippique Poneyland d'Antony dans lequel se trouve FANTOME DE XAC, a envoyé un courrier à la Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance dans lequel elle explique que le poney a fait l'objet de traitement prescrit par le docteur Frédéric du MESNIL pour des symptômes de plaques inflammatoires sur le dos. Tous les symptômes ayant disparu, Madame Carole FAUCHEUR, coach de X, a pris la décision de faire concourir le poney à Lamotte-Beuvron. Madame Jacinte GISCARD D'ESTAING a joint à son courrier l'ordonnance du Docteur Frédéric du MESNIL sur laquelle il est indiqué : « cheval positif aux contrôles pendant environ 3 semaines ».

Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport ;
Vu l'article 28 du règlement de lutte contre le dopage animal de la FFE
Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du même règlement ;
Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;
Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du poney FANTOME DE XAC lors du concours du 10 juillet 2008 ;
Attendu que Jacinte GISCARD D'ESTAING est gérante du club Poneyland d'Anthony mais que la responsable du poney FANTOME DE XAC et la coach de la cavalière X, est Madame Carole FAUCHEUR ;
Attendu que Madame Carole FAUCHEUR était présente lors du contrôle et qu'elle a signé le procès verbal ;
Considérant que Madame Carole FAUCHEUR,
En dépit de l'ordonnance délivrée par son vétérinaire le 2 juillet qui indique que les médicaments prescrits rendaient le poney FANTOME DE XAC positif au contrôle pour une durée de 3 semaines, a pris la décision d'envoyer le poney au championnat 4 jours après l'arrêt du traitement ;

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance :
Prononce à l'encontre de Madame Carole FAUCHEUR une interdiction de deux ans de « participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions ou manifestations sportives mentionnées à l'article L. 241-2 du code du sport et aux entraînements y prévoyant »
Avertit Madame Carole FAUCHEUR que toute récidive d'un comportement anti-sportif similaire à celui dont elle s'est rendue coupable devant la Commission,

impliquerait à titre de sanction minimale, la suspension de sa licence d'organisatrice pour une durée de 4 ans.

La présente sanction entraîne le déclassement du poney FANTOME DE XAC et de la cavalière X dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Madame Carole Faucheur ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences.

Le poney ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues par le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001.

Cas n° 04/2008

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du championnat de France Ponam D3 minime, organisé par la FFE à Lamotte-Beuvron le 9 juillet 2008 et concernant le poney MY DAY DE LA MUSSE monté par Mademoiselle X, cavalière mineure.
Vu le rapport d'analyse établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 2 septembre 2008 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;
Vu les autres pièces du dossier ;
Les débats se sont tenus en séance non publique ;
Madame X, représentante légale de Mademoiselle X, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée réceptionnée le 10 octobre 2008, était présente ;
Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ;
Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier ;
Après avoir entendu les explications de Madame X, propriétaire de la ponette et mère de la cavalière X ;
Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 20 octobre 2008.

Les faits

Le 9 juillet 2008, Mademoiselle X a participé au championnat de France Ponam D3 minime à Lamotte-Beuvron. Sa ponette, MY DAY DE LA MUSSE, a fait l'objet d'un prélèvement dopage urinaire et sanguin pratiqué par le vétérinaire Georges BONAL à 14 h 55. L'échantillon n°0068509 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situés 15 rue du Paradis - 91370 Verrière le Buisson et a révélé la présence d'ALTROGENEST, substance interdite. La FFE a reçu le rapport d'analyse, notifié

par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 3 septembre 2008.

Le 10 septembre 2008, Madame X, propriétaire de MY DAY DE LA MUSSE et coach de Mademoiselle X, a envoyé un courrier à la Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance dans lequel elle explique qu'elle a donné à sa ponette un produit contre les douleurs ovariennes sans avis vétérinaire, car il lui restait des médicaments d'une précédente consultation.

Madame X a joint à son courrier l'ordonnance sus-mentionnée du Docteur Hameline VIREVIALLE datant du 30 janvier 2008 sur laquelle il n'y a aucune indication sur le caractère dopant du produit prescrit.

Madame X affirme qu'elle n'a jamais eu l'intention de doper la ponette MY DAY DE LA MUSSE ou d'améliorer ses performances, en sa qualité d'entraîneur de Mademoiselle X. Madame X a notamment expliqué qu'elle n'imaginait pas qu'un tel traitement puisse avoir pour conséquence un contrôle positif de la ponette.

Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport;

Vu l'article 28 du règlement de lutte contre le dopage animal de la FFE

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du même règlement;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;

Attendu que les analyses ont démontré qu'un produit figurant dans la liste des substances prohibées était présent dans l'organisme du poney MY DAY DE LA MUSSE lors du concours du 9 juillet 2008;

Attendu que Madame X reconnaît avoir administré elle-même les médicaments renfermant le produit sus-visé sans avoir pris contact avec les vétérinaires présents à Lamotte-Beuvron.

Attendu que la cavalière Mademoiselle X ne pouvait pas ignorer le traitement administré à sa ponette durant le championnat de France.

Considérant que Madame X,

En dépit d'explications notablement insuffisantes, et alors qu'en aucun cas les ordonnances produites par des vétérinaires, ne sauraient justifier l'automédication et a fortiori la participation à une compétition immédiatement après l'administration de médicaments à un cheval, Semble attester de sa bonne foi ainsi que de celle de Mademoiselle X,

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance :

Prononce à l'encontre de Mademoiselle X une suspension de 3 mois de sa licence de compétition ;

Avertit Mademoiselle X que toute récidive d'un comportement anti-sportif similaire à celui dont elle s'est rendue coupable

devant la Commission, impliquerait à titre de sanction minimale, la suspension de sa licence de compétition pour une durée de 4 ans.

La présente sanction entraîne le déclassement du poney MY DAY DE LA MUSSE et de la cavalière X.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Mademoiselle X ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences.

Le poney MY DAY DE LA MUSSE ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi un nouveau contrôle antidopage effectué dans les conditions prévues par le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001.

Cas n° 05/2008

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du championnat de France Ponam C3 Minime, organisé par la FFE à Lamotte-Beuvron le 9 juillet 2008 et concernant le poney GLADE DE BEL AIR monté par Mademoiselle X, cavalière mineure.

Vu le rapport d'analyse établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 2 septembre 2008 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus;

Vu les autres pièces du dossier ;

Les débats se sont tenus en séance non publique ;

Madame X, représentante légale de Mademoiselle X, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée réceptionnée le 9 octobre 2008, n'était pas présente;

Monsieur Hervé VANDERBROUCKE, responsable du poney GLADE DE BEL AIR et coach de la cavalière X, était présent;

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ;

Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier;

Après avoir entendu les explications du responsable du poney GLADE DE BEL AIR, Monsieur Hervé VANDERBROUCKE;

Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 20 octobre 2008.

Les faits :

Le 9 juillet 2008, Mademoiselle X a participé au championnat de France Ponam C3 Minime à Lamotte-Beuvron. Son poney, GLADE DE BEL AIR, a fait l'objet d'un prélèvement dopage urinaire et sanguin pratiqué par le vétérinaire Georges BONAL à 17 h 45. L'échantillon n°0068516 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situés 15

rue du Paradis - 91370 Verrière le Buisson et a révélé la présence de PHE-NYLBUTAZONE, d'OXYPHENBUTAZONE et de METHYLAMINOANTIPYRINE, substances interdites. La FFE a reçu le rapport d'analyse, notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 3 septembre 2008.

Dans son rapport complémentaire, le Docteur BONAL, vétérinaire préleveur, a indiqué que Monsieur Hervé VANDERBROUCKE, durant le prélèvement, a déclaré qu'une injection avait été faite la veille par un vétérinaire sans pour autant pouvoir fournir d'ordonnance.

Monsieur Hervé VANDERBROUCKE affirme qu'il n'a jamais eu l'intention de doper le poney GLADE DE BEL AIR ou d'améliorer ses performances, en sa qualité d'entraîneur de la cavalière Mademoiselle X. Monsieur Hervé VANDERBROUCKE a notamment expliqué que l'injection avait vocation à soigner une boiterie qui faisait suite à l'entraînement au paddock durant lequel le poney s'est déferré. Il revendique l'entière responsabilité du contrôle positif et regrette les conséquences de son manque de vigilance.

Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport;

Vu l'article 28 du règlement de lutte contre le dopage animal de la FFE

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du même règlement;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du poney GLADE DE BEL AIR lors du concours du 9 juillet 2008; Considérant que Monsieur Hervé VANDERBROUCKE,

A pris la décision de faire continuer le championnat au poney GLADE DE BEL AIR, alors même que celui-ci avait subi un traitement pour boiterie ;

Ne pouvait pas ignorer que les substances données au poney étaient de nature à le doper.

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance :

Prononce à l'encontre de Monsieur Hervé VANDERBROUCKE une interdiction de deux ans de « participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions ou manifestations sportives mentionnées à l'article L. 241-2 du code du sport et aux entraînements y préparant »

Avertit Monsieur Hervé VANDERBROUCKE que toute récidive d'un comportement anti-sportif similaire à celui dont il s'est rendu coupable devant la Commission, impliquerait à titre de sanction minimale, la suspension de sa licence d'organisatrice pour une durée de 4 ans. La présente sanction entraîne le déclasse-

ment du poney GLADE DE BEL AIR monté par Mademoiselle X. Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours. Monsieur Hervé VANDERBROUCKE ne pourra reprendre ses activités consistant à

« participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions ou manifestations sportives mentionnées à l'article L. 241-2 du code du sport et aux entraînements y préparant » qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les consé-

quences.

Le poney GLADE DE BEL AIR ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues par le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001.

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE ANIMAL DE 1^{ère} INSTANCE DU 24 NOVEMBRE 2008

Composition : Docteur Richard CORDE, Président, Messieurs Jean-Pierre DAVAILLE, Benoît RAYNAUD

Les débats se sont tenus en séance non publique ; Les décisions seront intégralement publiées : sur le site internet de la FFE ; dans la revue de l'Equitation (REF). Elles seront notifiées : à Monsieur le Président de la FFE au Directeur des Sports du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative à l'AFLD à l'Organisateur du concours

Dossier n°07/2008

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du Concours de MANDELIEU les écureuils, épreuves n°1, 4 et 8, organisé par le PC des Ecureuils du 19 au 21 septembre 2008 et concernant Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA, cavalier et entraîneur du cheval CHOC DU FORT VERT ; Vu le rapport d'analyse établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 23 octobre 2008 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ; Vu le code du sport, notamment ses articles L. 241-1 et suivant ainsi que les décrets d'application du 26 décembre 2006 ; Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la Fédération Française d'Equitation ; Vu les autres pièces du dossier, Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA, régulièrement convoqué devant la Commission par lettre recommandée réceptionnée le 7 novembre 2008, était présent ; Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ; Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier ; Après avoir entendu les explications de Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA convoqué pour une audience le Lundi 24 novembre 2008 ; Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au Lundi 24 novembre 2008.

Faits et Procédure

Le 21 septembre 2008, Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA a participé au Concours de MANDELIEU Les Ecureuils, épreuve n°1,4 et 8. Son cheval, CHOC DU FORT VERT, a fait l'objet d'un prélèvement dopage sanguin pratiqué par le Docteur vétérinaire Jacques NARDIN. L'échantillon n°0084005 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situés 15 rue du Paradis - 91370 Verrière le Buisson et révèle la présence de DEXAMETHASONE, PHENYL BUTAZONE, OXYPHEN BUTAZONE, substances interdites. La FFE a reçu le rapport d'analyse, notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 23 octobre 2008.

Le 5 novembre 2008, le cavalier Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA a envoyé un courrier recommandé à la FFE qui reconnaît avoir fait une injection de HENYLBUTAZONE pour calmer les douleurs de son cheval qui était coincé du dos après le voyage en camion. En revanche, il affirme avoir déclaré forfait après avoir soigné son cheval sachant qu'il aurait été déclaré positif.

Par courrier du 13 novembre 2008, le cavalier Jean-Michel COSTAMAGNA relate les faits le jour du contrôle et apporte les attestations suivantes qui justifient ses propos :

Aurélië CAYROL, collaboratrice du cavalier, atteste avoir assisté Jean-Michel COSTAMAGNA lors de l'injection faite le dimanche 21 septembre 2008, et qu'en aucun cas le cheval n'a participé à l'épreuve.

Jacques BOISSIERE, Propriétaire du cheval « CHOC DU FORT VERT » atteste avoir pris la décision de ne pas faire courir le cheval et de le faire soigner après avoir été averti de l'état du cheval par le cavalier.

Le Docteur Crozet, vétérinaire, certifie avoir eu le cavalier au téléphone et lui avoir préconisé de déclarer forfait et de faire prendre au cheval des anti-inflammatoires non stéroïdiens, en attendant qu'il puisse être consulté.

Monsieur Patrice PLANCHAT atteste que le cheval « CHOC DU FORT » a déjà été coincé du dos lors d'un précédent concours, CSO de Vidauban des 28, 29, 30 mars 2008. Monsieur COSTAMAGNA avait alors administré un calmant au cheval avant de déclarer forfait pour les épreuves où il était engagé.

Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport ;

Vu l'article 28 du décret 2006-1629 du 18 décembre 2006 relatif à la lutte contre le dopage des animaux participant à des compétitions organisées ou autorisées par les fédérations sportives ;

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 de l'annexe II-3 (article R 241-12) au décret n° 2007-1133 du 24 juillet 2007 portant règlement type ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval CHOC DU FORT VERT lors du concours du 19 au 21 septembre 2008 ;

Attendu que Monsieur COSTAMAGNA détenait sans ordonnance un produit figurant sur la liste des produits dopants, en contravention de la loi du 3 juillet 2008 art 19.

Attendu que Monsieur COSTAMAGNA reconnaît avoir administré lui-même les substances incriminées à son cheval, se rendant ainsi coupable d'automédication. Attendu que Monsieur COSTAMAGNA n'a fourni aucune ordonnance de la part du vétérinaire de terrain ni de son vétérinaire traitant.

Attendu que par ailleurs, aucune mention n'apparaît sur le PV concernant un soin qui aurait été donné au cheval.

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance :

Prononce la suspension de la licence compétition de Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA pour une durée de 2 ans à compter de la notification de la décision. Avertit Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA que toute récidive d'un comportement anti-sportif similaire à celui dont il est reconnu s'être rendu coupable devant la Commission, impliquerait à titre de sanction minimale, la suspension de sa licence sportive pour une durée de 4 ans. La présente sanction entraîne le déclassement du cheval CHOC DU FORT VERT et du cavalier Jean-Michel COSTAMAGNA dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des

prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Monsieur Jean-Michel COSTAMAGNA ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences.

CHOC DU FORT VERT ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues par le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001.

Dossier 06/2008

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du Concours de Pech David, épreuve n°17, 2 et 6, organisé par le CH de Pech David les 20 et 21 septembre 2008 et concernant Madame Elisabeth ANThERIEU AUTHIER, cavalière et entraîneur du cheval JALNA DE TERRISSE;

Vu le rapport d'analyse établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 16 octobre 2008 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 241-1 et suivant ainsi que les décrets d'application du 26 décembre 2006 ;

Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la Fédération Française d'Équitation ;

Vu les autres pièces du dossier ;

Madame Elisabeth ANThERIEU AUTHIER, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée réceptionnée le 5 novembre 2008, était présente ;

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ;

Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier ;

Après avoir entendu les explications de Madame Elisabeth ANThERIEU AUTHIER convoquée pour une audience le Lundi 24 novembre 2008;

Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au Lundi 24 novembre 2008.

Faits et Procédure

Le 21 septembre 2008, Madame Elisabeth ANThERIEU AUTHIER a participé au Concours de Pech David, épreuve n°17, 2 et 6. Son cheval, JALNA DE TERRISSE, a fait l'objet d'un prélèvement dopage urine et sang pratiqué par le Docteur vétérinaire Pierre VIN NIVEAUX. L'échantillon n°0083841 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situés 15 rue du Paradis - 91370 Verrière le Buisson et a révélé la présence de PHENYLBUTAZONE, OXY-PHENBUTAZONE, substances interdites. La FFE a reçu le rapport d'analyse, notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 16 octobre 2008.

Le 24 octobre 2008, la cavalière, également entraîneur du cheval, a envoyé un courrier dans lequel elle reconnaît avoir administré de l'Equipalazone à la jument JALNA DE TERRISSE au soir de l'épreuve, suite à une atteinte au jarret gauche faite dans le box. Elle explique en outre ne pas avoir agi ainsi dans un esprit de dopage, la jument ne boitant pas, mais dans un souci de soin. Par ailleurs, la cavalière déclare avoir fait faire par son vétérinaire une analyse en date du 26 septembre qui s'est avérée négative (résultat reçu par fax le 20 novembre). Enfin, la jument a été contrôlée lors du concours Pin Balna le 19 octobre, le résultat de contrôle négatif a été reçu par la FFE le 1^{er} novembre.

Le 21 novembre la cavalière a transmis à la Commission par fax une attestation de son vétérinaire, le docteur Stéphane FRESNEL sur le respect que Madame ANThERIEU AUTHIER a l'habitude de montrer à l'égard de ses chevaux.

Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport;

Vu l'article 28 du décret 2006-1629 du 18 décembre 2006 relatif à la lutte contre le dopage des animaux participant à des compétitions organisées ou autorisées par les fédérations sportives;

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 de l'annexe II-3 (article R 241-12) au décret n° 2007-1133 du 24 juillet 2007 portant règlement type ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;

Attendu que les analyses ont démontré

que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval JALNA DE TERRISSE lors du concours Pech David les 20 et 21 septembre 2008;

Attendu que Madame ANThERIEU AUTHIER déclare ne pas avoir soigné sa jument pour camoufler une boiterie.

Attendu que Madame ANThERIEU AUTHIER détenait sans ordonnance un produit figurant sur la liste des produits dopants, en contravention de la loi du 3 juillet 2008 art 19.

Attendu que Madame ANThERIEU AUTHIER reconnaît avoir administré elle-même les substances incriminées à son cheval, se rendant ainsi coupable d'automédication.

Attendu que Madame ANThERIEU AUTHIER n'a fourni aucune ordonnance de la part du vétérinaire de terrain ni de son vétérinaire traitant.

Attendu que par ailleurs, aucune mention n'apparaît sur le PV concernant un soin qui aurait été donné au cheval.

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance :

Prononce la suspension de la licence compétition de Madame Elisabeth ANThERIEU AUTHIER pour une durée de 1 an à compter de la notification de la décision.

Avertit Madame Elisabeth ANThERIEU AUTHIER que toute récidive d'un comportement anti-sportif similaire à celui dont elle est reconnue s'être rendue coupable devant la Commission, impliquerait à titre de sanction minimale, la suspension de sa licence sportive, pour une durée de 4 ans.

La présente sanction entraîne le déclassement du cheval JALNA DE TERRISSE et de la cavalière Elisabeth ANThERIEU AUTHIER dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Madame Elisabeth ANThERIEU AUTHIER ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences.

Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

▲ 2^e de couverture : 2 000 € HT

▲ Recto-Verso : 2 000 € HT

▲ Page gauche : 1 000 € HT

▲ 3^e de couverture : 1 800 € HT

▲ Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 €HT

▲ TVA : 19,6 %

▲ 4 ou 5 parutions : -20%

▲ emplacement dans 10 1^{ères} pages : +30%

▲ 2 ou 3 parutions : -10%

▲ 6 parutions et plus : -30%

▲ emplacement dans 20 1^{ères} pages : +20%

Tarifs applicables du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009

FFE Développement Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 72 - F 02 54 94 46 70 - mèl presse.club@ffe.com

LA BOUTIQUE DU PONEY

RÉF	ARTICLES	PRIX	QTÉ	TOTAL
PÉDAGOGIE				
LI03	De l'enfant au cavalier	20.00 €		
LI26	Du cavalier à l'enseignant	20.00 €		
LI40	De l'adulte au cavalier	20.00 €		
LI05	L'équitation par le jeu	22.87 €		
LI07	L'évaluation des quatre premiers galops	5.34 €		
LI06	L'école au poney-club	22.87 €		
LI08	Poney découverte	15.24 €		
LI17	Modèle et allures	16.00 €		
LI18	Culture équestre	20.00 €		
KIT	Kit Pédagogie : De l'enfant au cavalier, Du cavalier à l'enseignant, De l'adulte au cavalier, L'équitation par le jeu. au lieu de 82.87 €	75.00 €		
ENFANTS				
LI44	1er Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI45	1er Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI46	1er Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI47	1er Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI48	1er Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI50	2ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI51	2ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI52	2ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI53	2ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI54	2ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI60	3ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI61	3ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI62	3ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI63	3ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI64	3ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI10	Poney soleil, à l'unité	3.00 €		
LI11	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €		
LI12	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €		
LI13	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €		
LI15	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exemplaires	1.20 €		
PROMOTION CLUBS				
BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		
FRAIS DE PORT*				
DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
TOTAL DE LA COMMANDE				

L'ÉCHO DES PONEYS	
"ABONNEMENT 1 AN"	45.00 €
<input type="checkbox"/> Je choisis le classeur n°.....	
"ABONNEMENT 2 ANS"	80.00 €
<input type="checkbox"/> Je choisis les classeurs n°..... et n°.....	

VOS COORDONÉES					
Nom	Prénom				
Adresse					
Code Postal Ville					
Tél.					
Je joins mon règlement : <input type="checkbox"/> par chèque ou <input type="checkbox"/> par carte bancaire :					
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; width: 25px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 25px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 25px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 25px; height: 15px;"></td> </tr> </table>					
Limite de validité : <table border="0" style="display: inline-table;"><tr><td style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 15px;"></td><td style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 15px;"></td><td style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 15px;"></td><td style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 15px;"></td></tr></table>					Signature :
Cryptogramme : <table border="0" style="display: inline-table;"><tr><td style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 15px;"></td><td style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 15px;"></td><td style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 15px;"></td></tr></table>					
<small>(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)</small>					
*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter					

La préparation aux Galops pour les plus petits



Enfin des manuels de GALOP à l'attention des plus petits.



D'un format pratique, sur une maquette aérée, les plus jeunes cavaliers pourront aborder le programme officiel par :

- des illustrations simples et colorées,
- une approche simplifiée des mots compliqués,
- une série de jeux permettant de réinvestir aussitôt ce que l'on a appris,
- un autotest permettant de s'évaluer.



L'exemplaire	4.00 €	Les 20 exemplaires	42.00 €
Les 10 exemplaires	25.00 €	Les 30 exemplaires	48.00 €

**A renvoyer par courrier avec votre règlement à :
L'écho des poneys - Grignon - 77370 Fontenailles.
Ou par téléphone au 01 64 08 45 29, règlement Carte Bleue.**

Nourrissez vos ambitions



Photo : PSV / Jean Morel

Avec l'assurance concours de Timothée BOST et de ses collègues.

Partenaire et
Assureur Officiel



Generali, l'assurance de la passion

CABINET PEZANT
AGENT GENERALI
02 31 06 11 60

 **GENERALI**



DEMANDE DE CODE EXAMINATEUR

A renvoyer à FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte Fax 02 54 94 46 20

NOM* : PRENOM* :

N° de licence du millésime en cours* : |_|_|_|_|_|_|_|_| NE(E) LE* : ___/___/_____

☒*

..... CP* |_|_|_|_|_|

Tel : Fax :

Première demande

Renouvellement

DIPLÔME	DATE D'OBTENTION	DIPLÔME	DATE D'OBTENTION
<input type="checkbox"/> BEES 1		<input type="checkbox"/> AQA TE	
<input type="checkbox"/> BEES 2		<input type="checkbox"/> AQA poney	
<input type="checkbox"/> BEES 3		<input type="checkbox"/> AQA horse ball	
<input type="checkbox"/> BPJEPS equitation		<input type="checkbox"/> AQA voltige	
<input type="checkbox"/> BPJEPS trad & travail		<input type="checkbox"/> AQA western	
<input type="checkbox"/> BPJEPS western		<input type="checkbox"/> AQA attelage	
<input type="checkbox"/> BPJEPS attelage		<input type="checkbox"/> Autorisation d'enseigner	
<input type="checkbox"/> BPJEPS TE		<input type="checkbox"/> BFEE 1	
<input type="checkbox"/> GTE		<input type="checkbox"/> BFEE 2	
<input type="checkbox"/> ATE		<input type="checkbox"/> BFEE 3	

Pour les titulaires du BEES 1, AQA Poney ou BPJEPS depuis plus de 3 ans souhaitant délivrer des galops de 1 à 9, cochez ici

Nota : le code examinateur sera attribué avec des droits de validation spécifiques en fonction du diplôme.

PRÉCISIONS

Le code examinateur reste valide à deux conditions :

- 1 - être titulaire de la licence en cours de validité,
- 2 - avoir validé au moins un galop dans l'année.

DOCUMENTS À JOINDRE

- Photocopie du diplôme ou de l'attestation
- Justificatif du changement de nom éventuel

Date ___/___/_____

Signature

« Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données du club sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion des licenciés. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire, en cas de défaut de réponse, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, les coordonnées du club sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc...), dont le Groupement Hippique National (12 avenue de la République 41600 LAMOTTE), à des fins de marketing et de prospection commerciale ou non commerciale. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case : »